

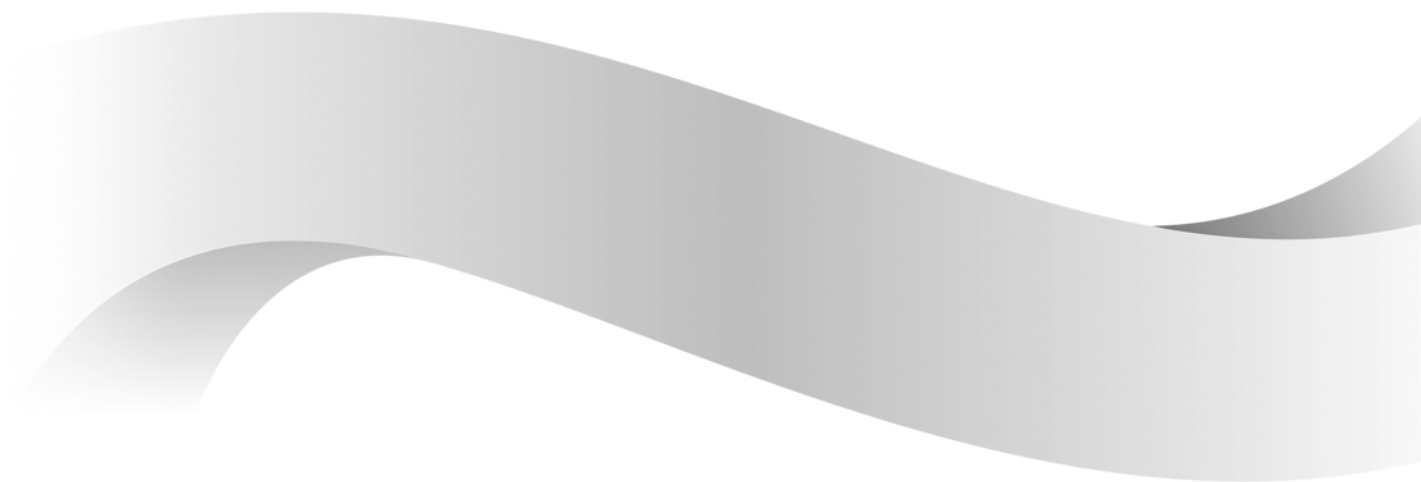


Ministère des Finances
Canada

Department of Finance
Canada

Mise à jour des
**projections économiques
et budgétaires**

LE 12 NOVEMBRE 2013



Canada

©Sa Majesté la Reine du chef du Canada (2013)
Tous droits réservés

Toute demande de permission pour reproduire ce document doit
être adressée à Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

This document is also available in English.

N° au catalogue : F1-37/2013F-PDF



Table des matières

Faits saillants	5
Chapitre 1 - Demeurer sur la bonne voie dans un monde incertain.....	7
Soutenir l'emploi et la croissance	9
Un engagement permanent d'exercer une saine gestion des finances publiques	13
Chapitre 2 - Évolution et perspectives économiques.....	17
Introduction.....	17
Évolution et perspectives de l'économie mondiale.....	18
Évolution des marchés financiers.....	24
Prix des produits de base	26
Performance économique récente du Canada	29
Perspectives de l'économie canadienne – Prévisions du secteur privé.....	40
Révision des prévisions du secteur privé depuis 2011	44
Hypothèses de planification	46
Chapitre 3 - Perspectives budgétaires	47
Hypothèses de planification budgétaire	47
Évolution des perspectives budgétaires depuis le budget de mars 2013.....	48
Engagement permanent d'assurer la solidité des finances publiques	53
État sommaire des opérations.....	54
Perspectives concernant les revenus budgétaires.....	57
Perspectives concernant les charges de programmes	61
Risques associés aux projections budgétaires.....	64
Sensibilité du solde budgétaire aux chocs économiques.....	64
Annexe - Mise à jour des projections économiques et budgétaires à long terme	69
Projections économiques et budgétaires à long terme	69
Méthodologie et principales hypothèses.....	76
Projections budgétaires détaillées.....	79
Analyse de sensibilité.....	80



Faits saillants

- ✓ Le déficit fédéral a diminué de près des deux tiers, passant de 55,6 milliards de dollars en 2009-2010 à 18,9 milliards en 2012-2013. Les dépenses de programmes directes ont reculé pour la troisième année consécutive, passant de 122,8 milliards en 2009-2010 à 117,7 milliards en 2012-2013.
- ✓ Le solde budgétaire projeté s'est amélioré pour l'ensemble de la période de prévision par suite des décisions stratégiques qui ont été prises et de l'évolution des projections depuis le budget de 2013. Le gouvernement prévoit un déficit de 17,9 milliards de dollars en 2013-2014, en baisse par rapport au déficit de 18,9 milliards enregistré en 2012-2013. Cette projection tient compte de l'obligation fédérale d'aide aux sinistrés évaluée à 2,8 milliards relativement aux inondations récentes en Alberta et de l'aide annoncée de 60 millions à l'intention de la ville de Lac-Mégantic. Le déficit devrait diminuer pour s'établir à 5,5 milliards en 2014-2015. On prévoit un excédent de 3,7 milliards en 2015-2016, même après l'application d'un ajustement en fonction du risque de 3,0 milliards.
- ✓ Le gouvernement demeure sur la voie du rétablissement de l'équilibre budgétaire en 2015. L'élimination du déficit fera en sorte que le ratio de la dette fédérale au produit intérieur brut (PIB) devrait être ramené d'ici 2017-2018 aux faibles niveaux d'avant la récession. Ainsi, le ratio de la dette nette de l'ensemble des administrations publiques du Canada au PIB demeurera le plus faible des pays du Groupe des Sept (G-7).
- ✓ Le gouvernement est également sur la bonne voie pour atteindre l'objectif, annoncé au Sommet des dirigeants du Groupe des Vingt (G-20) tenu en septembre dernier à Saint-Pétersbourg (Russie), de réduire le ratio de la dette fédérale au PIB à 25 % d'ici 2021.
- ✓ L'économie canadienne a été la plus performante des pays du G-7 au cours de la reprise, tant au chapitre de la production que de la création d'emplois.
- ✓ Toutefois, la conjoncture économique mondiale demeure entourée d'une grande incertitude et les risques de détérioration continuent de peser sur les perspectives. Même si la croissance de l'économie canadienne a été soutenue, le pays n'est pas à l'abri des événements survenant à l'étranger. La faiblesse de l'économie mondiale a nui aux exportations canadiennes, ce qui a freiné la croissance du PIB réel du pays. Récemment, la faiblesse de la conjoncture extérieure a exercé une pression à la baisse sur les prix de nos produits de base exportés, ce qui, jumelé au faible taux d'inflation intérieure, s'est soldé par une croissance du PIB nominal moins forte que celle prévue dans le budget de 2013.
- ✓ Pour soutenir l'emploi et la croissance, le gouvernement a annoncé en septembre 2013 qu'il gèlerait en 2014 le taux de cotisation d'assurance-emploi au niveau de 2013, soit 1,88 \$ par tranche de 100 \$ de rémunération assurable, et que le taux ne serait pas supérieur à 1,88 \$ en 2015 et en 2016.
- ✓ Comme il l'a annoncé dans le discours du Trône, le gouvernement instaure un nouveau gel des dépenses de fonctionnement des ministères, qui incitera ceux-ci à utiliser leurs ressources actuelles de manière plus efficiente. Le gel, qui s'appliquera aux exercices 2014-2015 et 2015-2016, contribuera au rétablissement de l'équilibre budgétaire en 2015.
- ✓ Le gouvernement procède à un examen systématique de ses actifs, qui s'inscrit dans les pratiques de saine gouvernance, afin d'en accroître l'efficacité et de garantir l'utilisation judicieuse de l'argent des contribuables. Des actifs seront vendus lorsqu'il est dans l'intérêt des Canadiennes et des Canadiens de le faire. Le gouvernement a pris une première mesure à cet égard en se dessaisissant, le 16 septembre, de sa participation correspondant à 30 millions d'actions ordinaires de General Motors qu'il détenait. Le gouvernement met également à jour ses projections de dépenses pour tenir compte du fait que les dépenses des ministères ont été inférieures aux montants prévus en 2012-2013, ce qui traduit son engagement d'exercer une gestion responsable des deniers publics en n'engageant que les dépenses nécessaires.



Chapitre 1

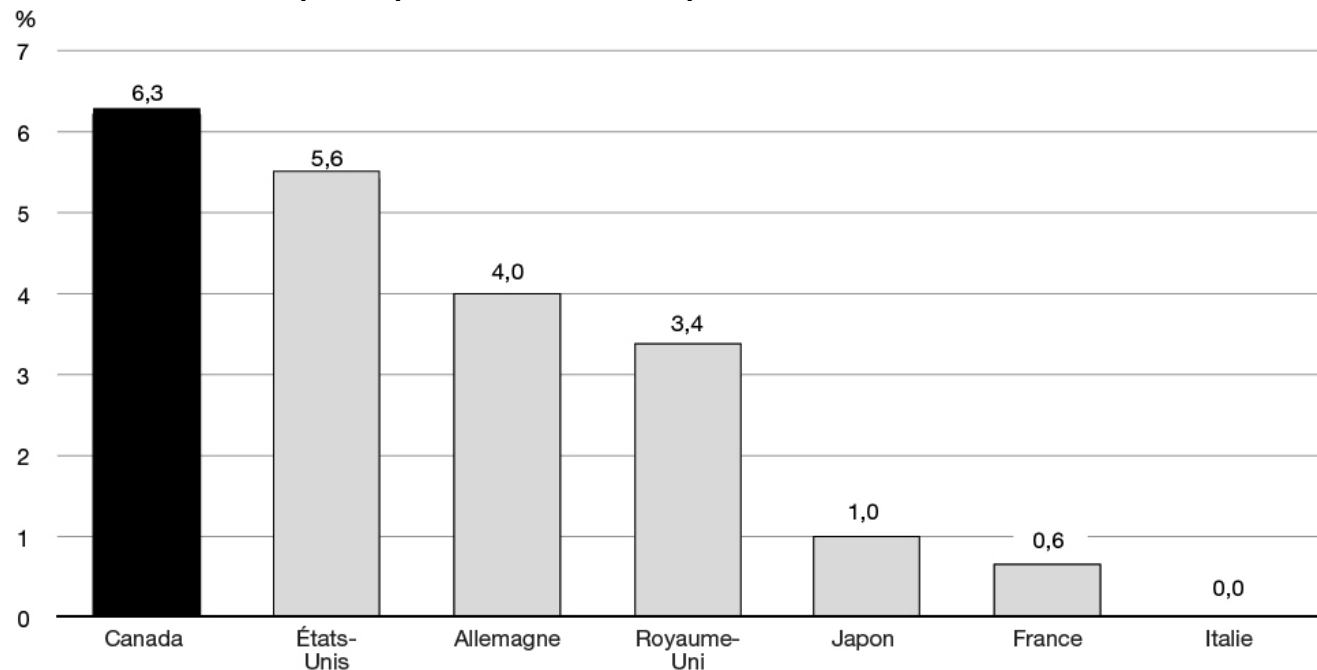
Demeurer sur la bonne voie dans un monde incertain

L'économie canadienne est demeurée résiliente malgré l'incertitude pesant sur l'économie mondiale. Au cours de la reprise, le Canada a surpassé tous les autres pays du G-7 au chapitre de la création d'emplois, grâce à une croissance économique alimentée par la vigueur de la demande intérieure (graphique 1.1). Actuellement, le nombre de Canadiennes et de Canadiens ayant un emploi a augmenté de plus de 1 million comparativement au creux connu en juillet 2009. Ces nouveaux emplois sont en très large part des emplois à temps plein et dans le secteur privé, et ils se trouvent majoritairement dans des industries à rémunération élevée.

Le Canada a surpassé tous les autres pays du G-7 au chapitre de la création d'emplois au cours de la reprise

Graphique 1.1

Amélioration de l'emploi depuis le début de la reprise



Nota – Données mensuelles pour le Canada (juill. 2009 à oct. 2013), les États-Unis (févr. 2010 à oct. 2013), l'Allemagne (juill. 2009 à sept. 2013), le Japon (déc. 2012 à sept. 2013) et l'Italie (à son plus bas niveau en sept. 2013). Données trimestrielles pour la France (3^e trim. de 2009 au 2^e trim. de 2013) et le Royaume-Uni (1^{er} trim. de 2010 au 2^e trim. de 2013).

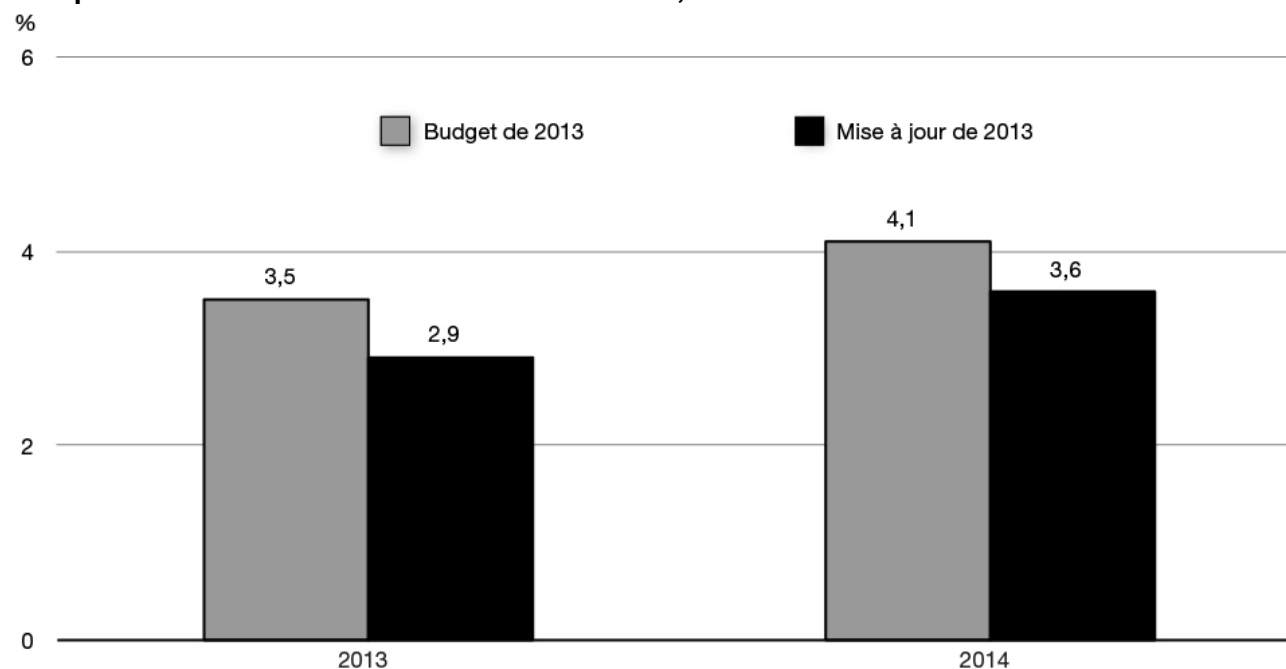
Sources : Haver Analytics; calculs du ministère des Finances

Toutefois, le Canada n'est pas à l'abri des événements qui se déroulent à l'étranger. La croissance de l'économie mondiale s'est atténuée pendant l'année, sous l'effet d'un ralentissement dans les économies émergentes et d'une lenteur soutenue dans les économies avancées. Aux États-Unis, la forte incertitude entourant la politique budgétaire et les mesures budgétaires de réduction du déficit continuent d'assombrir les perspectives de croissance. Malgré le retour à une croissance positive globale dans la zone euro, des disparités marquées continuent de caractériser cette région toujours aux prises avec un niveau de chômage record et des conditions resserrées sur les marchés financiers. Ensemble, ces facteurs ont porté le Fonds monétaire international (FMI) à revoir à la baisse ses prévisions de croissance mondiale pour cette année et l'année prochaine (graphique 1.2).

Les perspectives économiques mondiales ont été revues à la baisse depuis le budget de 2013

Graphique 1.2

Perspectives de croissance du PIB réel mondial, selon le FMI



Sources : FMI, Perspectives de l'économie mondiale – Mise à jour, janvier 2013, et Perspectives de l'économie mondiale, octobre 2013

Ces événements de la scène mondiale ont pesé sur les perspectives du Canada. Malgré la résilience soutenue de l'économie intérieure du pays, la faiblesse de la demande extérieure a ralenti les exportations, ce qui freine la croissance globale du PIB réel canadien depuis 2012. De plus, la forte incertitude persistante qui marque l'économie mondiale a eu des effets négatifs sur les prix des exportations canadiennes de produits de base depuis le budget de 2013. Jumelée à la faible inflation intérieure, cette situation s'est traduite, au premier semestre de 2013, par une croissance du PIB nominal inférieure à celle prévue dans le budget.

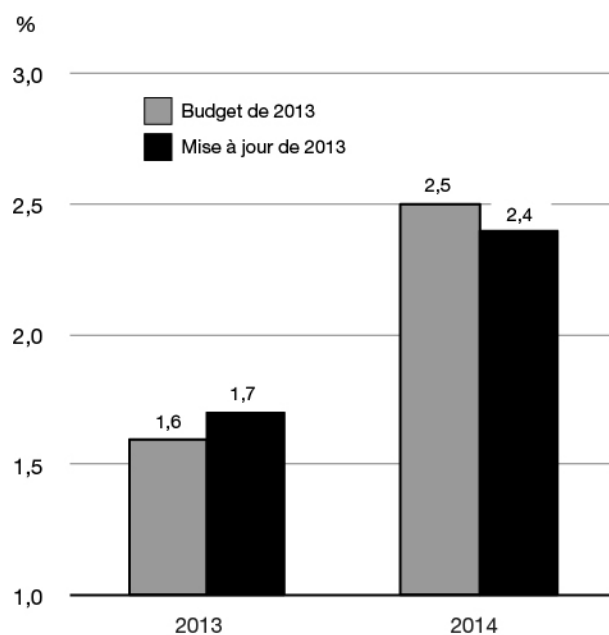


Pour l'avenir, les économistes du secteur privé prévoient une croissance modeste continue du PIB réel, qui correspond essentiellement à celle prévue dans le budget de 2013. Toutefois, la récente faiblesse de l'inflation, tant à l'échelle nationale qu'au chapitre des prix des produits de base exportés par le Canada, a incité les prévisionnistes à revoir à la baisse les prévisions moyennes de croissance du PIB nominal pour cette année et l'année prochaine (graphique 1.3).

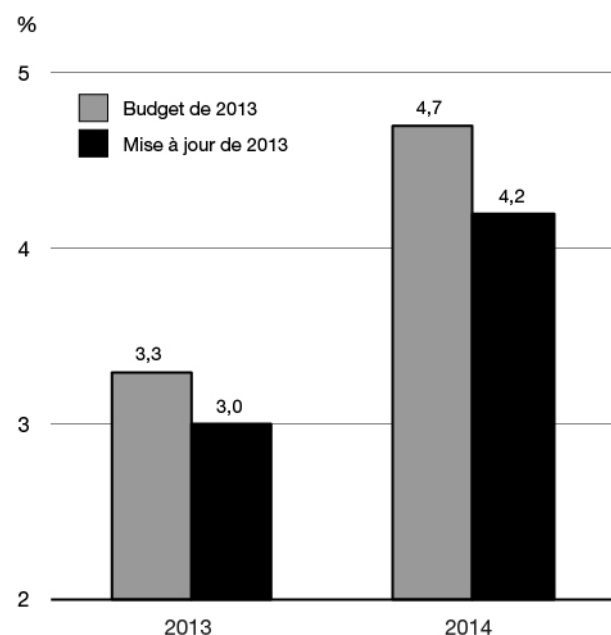
Les économistes ont revu à la baisse leurs prévisions de croissance du PIB nominal depuis le budget de 2013

Graphique 1.3

Perspectives de croissance du PIB réel



Perspectives de croissance du PIB nominal



Sources : Enquêtes de mars 2013 et de septembre 2013 du ministère des Finances auprès d'économistes du secteur privé

Soutenir l'emploi et la croissance

Le gouvernement a et aura toujours pour priorité absolue de créer des emplois et de stimuler la croissance économique.

Dans son Plan d'action économique de 2013, le gouvernement a pris appui sur les assises solides qu'il a établies depuis 2006 en proposant des mesures abordables pour soutenir les forces fondamentales et la résilience de l'économie canadienne, dont des mesures visant à :

- **Jumeler les Canadiens et les emplois disponibles**, en leur permettant d'acquérir les compétences et la formation dont ils ont besoin pour obtenir des emplois de grande qualité et bien rémunérés.
- **Aider les fabricants et les entreprises à prospérer dans l'économie mondiale** en améliorant les conditions entourant la création et la croissance des entreprises, notamment à l'aide de mesures visant à appuyer un secteur manufacturier concurrentiel sur les marchés mondiaux, à tirer parti de l'avantage du secteur financier canadien, à accroître et à diversifier les exportations canadiennes, et à mettre en valeur les ressources naturelles du pays de façon sûre, responsable et sécuritaire.



- **Établir un nouveau plan Chantiers Canada** s'ajoutant aux investissements sans précédent effectués dans l'infrastructure publique depuis 2006. Ce plan ciblera les projets qui créent des emplois, génèrent une croissance économique et procurent une qualité de vie élevée aux familles canadiennes.
- **Investir dans la recherche et l'innovation de calibre mondial** et favoriser une culture entrepreneuriale dynamique qui fait passer les nouvelles idées du laboratoire au marché.
- **Appuyer les familles et les collectivités** en élargissant les possibilités de réussite et d'une qualité de vie élevée pour les Canadiens.

Le 9 septembre 2013, le gouvernement a annoncé qu'il gèlerait en 2014 le taux de cotisation d'assurance-emploi au niveau de 2013, soit 1,88 \$ par tranche de 100 \$ de rémunération assurable, et que le taux ne serait pas supérieur à 1,88 \$ en 2015 et en 2016. Cette mesure fera épargner 660 millions de dollars aux créateurs d'emplois et aux travailleurs canadiens en 2014, ce qui aidera à procurer le degré de certitude et la marge de manœuvre dont ont besoin les employeurs, et particulièrement les petites entreprises, pour poursuivre leur croissance.

Le gouvernement prend des mesures pour faire du Canada un concurrent solide dans l'économie mondiale

À la mi-octobre, le Canada et l'Union européenne (UE) ont conclu une entente de principe concernant un accord commercial global qui augmentera nettement leurs échanges commerciaux et leurs liens au chapitre des investissements, créant ainsi des emplois et des possibilités pour la population canadienne. L'élimination d'environ 98 % des lignes tarifaires de l'UE dès l'entrée en vigueur de l'accord se traduira par un accroissement des bénéfices et des débouchés pour les entreprises canadiennes de toute taille dans toutes les régions du pays, ainsi que des prix moins élevés pour les consommateurs canadiens.

L'accord donnera au Canada un accès préférentiel au marché de l'UE. Ainsi, le Canada deviendra l'une des rares économies développées à jouir d'un accès préférentiel aux deux premiers marchés du monde, soit celui de l'Union européenne et celui des États-Unis. Au total, ces deux marchés comptent pour plus de 800 millions de consommateurs relativement aisés et près de la moitié du PIB mondial.

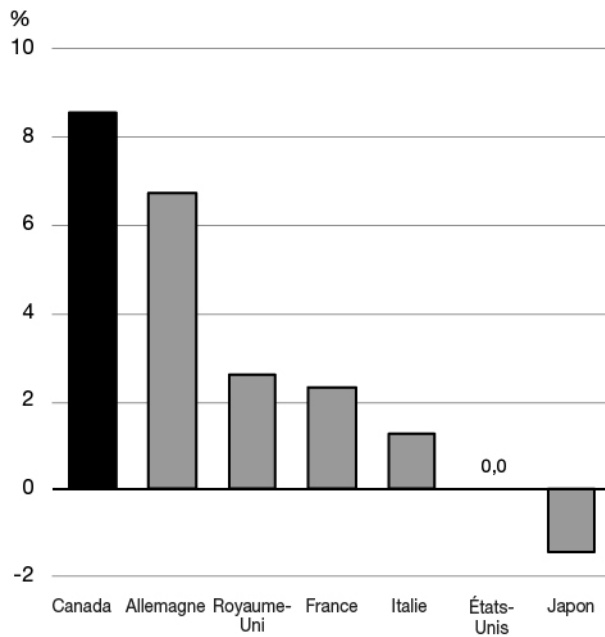


Les mesures prises par le gouvernement depuis 2006 ont contribué à faire de l'économie canadienne la plus performante du G-7; ainsi, depuis le début de 2006, il s'est créé près de 1,6 million de nouveaux emplois au pays. De plus, les Canadiens ont profité d'une croissance des revenus nettement plus forte que celle de tout autre pays du G-7 (graphique 1.4).

L'emploi et les revenus ont progressé plus rapidement au Canada que dans tout autre pays du G-7 depuis 2006

Graphique 1.4

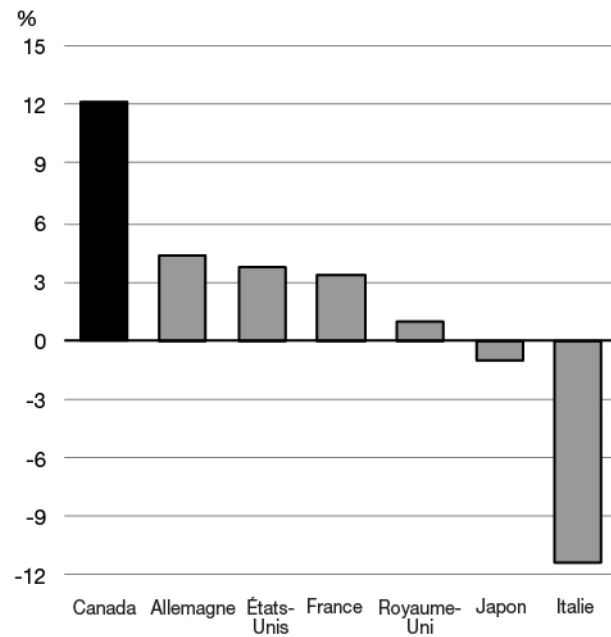
Croissance de l'emploi de 2006 à 2012



Nota – L'année de référence des calculs est 2005.

Sources : Haver Analytics; FMI; calculs du ministère des Finances

Croissance du revenu disponible réel par habitant de 2006 à 2012



Nota – Ce graphique présente le revenu personnel disponible brut par habitant, corrigé de l'indice des prix à la consommation. Données en date de 2012 pour chacun des pays sauf le Japon (2011). L'année de référence des calculs est 2005.

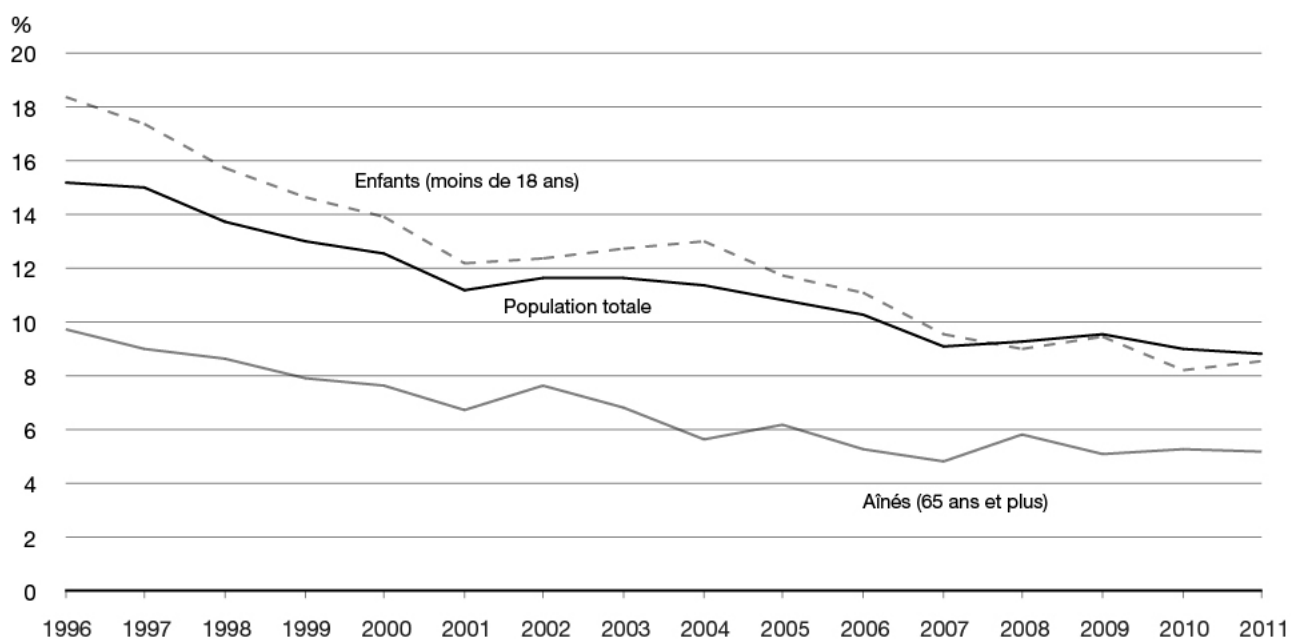
Sources : Haver Analytics; FMI; calculs du ministère des Finances

Cette performance économique solide s'est traduite par des revenus plus élevés pour l'ensemble des Canadiens. En 2011, les familles de tous les principaux quintiles de revenu disposaient d'un revenu supérieur (après impôts, transferts et inflation) à celui d'avant la récession. De plus, les gains au chapitre du revenu entre 2008 et 2011 ont été plus prononcés chez les familles à faible revenu. En outre, le ratio de Canadiens vivant dans une famille à faible revenu a diminué à 8,8 % en 2011, soit son niveau le plus faible de l'histoire. En particulier, la proportion d'enfants et la proportion d'aînés vivant dans une famille à faible revenu atteignaient ou avoisinaient leurs planchers historiques (graphique 1.5).

La proportion de Canadiens vivant dans une famille à faible revenu a atteint un plancher historique

Graphique 1.5

Proportion de la population totale, des enfants et des aînés vivant dans une famille à faible revenu



Nota – Le calcul de la proportion de Canadiens vivant dans une famille à faible revenu est fondé sur le seuil de faible revenu. Ce seuil correspond au niveau de revenu après impôt en deçà duquel une famille consacrerait 20 points de pourcentage de plus de son revenu aux besoins essentiels (soit l'alimentation, le logement et l'habillement) qu'une famille moyenne.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu



Un engagement permanent d'exercer une saine gestion des finances publiques

En fin de compte, la résilience de l'économie canadienne et son potentiel de succès dans l'économie mondiale du XXI^e siècle doivent reposer sur une situation budgétaire solide. La réduction de la dette allège le fardeau imposé aux générations futures de Canadiens; de plus, elle améliore le climat d'investissement en maintenant les impôts et taxes ainsi que les taux d'intérêt à des niveaux peu élevés. L'engagement à exercer une gestion responsable des finances publiques est l'un des éléments clés du plan économique exhaustif lancé par le gouvernement en 2006 pour favoriser une croissance à long terme forte et durable en misant sur les principaux avantages du Canada.

Le gouvernement a pris l'engagement de rétablir l'équilibre budgétaire parce qu'il croit fondamentalement que le secteur privé est le moteur de la croissance et de la création de la richesse. Le rôle de l'État consiste à établir les politiques-cadres, les programmes et les services requis pour assurer la prospérité de l'économie et de la société, moyennant des niveaux d'imposition concurrentiels et viables à long terme.

Pour faire en sorte que le Canada soit en bonne posture pour résister aux chocs économiques et répondre aux priorités des Canadiens, le gouvernement a pris un certain nombre de mesures depuis le dépôt du budget de 2010 en vue d'éliminer le déficit et de rétablir l'équilibre budgétaire en 2015. Ces mesures comprennent notamment le contrôle des dépenses de programmes directes des ministères fédéraux, les mesures visant une rémunération raisonnable et abordable des fonctionnaires, et l'élimination d'échappatoires fiscales. La réussite de ces mesures permettra au gouvernement de rétablir l'équilibre budgétaire sans augmenter les impôts et les taxes et sans réduire les importants transferts au titre de la santé et des services sociaux, la péréquation ou les transferts aux municipalités au titre de la taxe sur l'essence.

Le gouvernement continue de prendre de nouvelles mesures pour assurer le rétablissement de l'équilibre budgétaire en 2015. Plus précisément, comme il l'a annoncé dans le discours du Trône, il instaure un nouveau gel des dépenses de fonctionnement. Ce gel, qui sera en vigueur au cours des exercices 2014-2015 et 2015-2016, obligera les ministères et organismes à absorber les éventuelles hausses de salaire négociées dans des conventions collectives pendant ces deux exercices. Il incitera les ministères à utiliser leurs ressources actuelles de manière plus efficiente.

Le gouvernement met également à jour ses projections pour tenir compte du fait que les dépenses des ministères ont été inférieures aux montants prévus en 2012-2013, ce qui traduit l'engagement du gouvernement à utiliser judicieusement les deniers publics en n'engageant que les dépenses nécessaires.

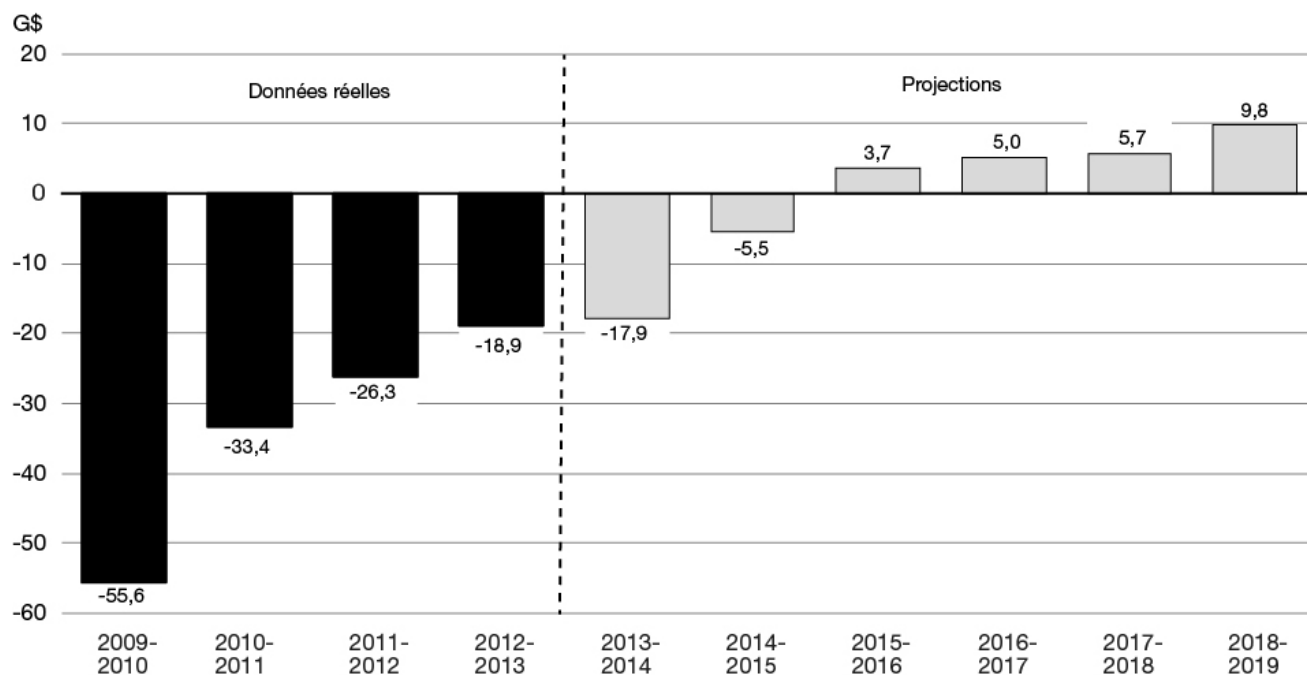
De plus, le gouvernement procède à un examen systématique de ses actifs, qui s'inscrit dans les pratiques de saine gouvernance, afin d'en accroître l'efficacité et d'assurer l'utilisation optimale de l'argent des contribuables. Des actifs seront vendus lorsqu'il y va de l'intérêt des Canadiens de le faire. Le gouvernement a pris une première mesure à cet égard en se dessaisissant, le 16 septembre, de sa participation correspondant à 30 millions d'actions ordinaires de General Motors qu'il détenait. Les projections budgétaires contenues dans la présente Mise à jour comprennent des estimations prudentes de l'éventuel produit net des ventes d'actifs qui ont déjà été annoncées.

En tenant compte de ces mesures et changements, le gouvernement prévoit un déficit de 17,9 milliards de dollars en 2013-2014, en baisse par rapport au déficit de 18,9 milliards enregistré en 2012-2013. Le déficit devrait reculer pour atteindre 5,5 milliards de dollars en 2014-2015. On prévoit un excédent de 3,7 milliards en 2015-2016, même après l'application d'un ajustement en fonction du risque de 3,0 milliards (graphique 1.6). Depuis le budget de 2013, le solde budgétaire projeté s'est amélioré pour chacune des années de la période de prévision.

Le gouvernement est sur la bonne voie pour réaliser un excédent budgétaire de près de 4 milliards de dollars en 2015

Graphique 1.6

Solde budgétaire compte tenu des mesures



Source : Ministère des Finances

Grâce à l'élimination du déficit suivie du maintien de l'équilibre budgétaire, la dette fédérale, mesurée en proportion de la taille de l'économie, reprendra sa trajectoire descendante (graphique 1.7). La dette fédérale canadienne devrait reculer pour s'établir, d'ici 2017-2018, au faible niveau de 27,6 % du PIB enregistré avant la récession, de sorte que le gouvernement sera bien placé pour respecter son engagement de ramener la dette à 25 % du PIB d'ici 2021. Cette mesure contribuera à ce que la dette nette de l'ensemble des administrations publiques du Canada (qui englobe la dette nette des administrations fédérale, provinciales, territoriales et locales ainsi que les actifs nets du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec) demeure nettement le plus faible de tous les pays du G-7 et l'un des plus faibles des économies avancées du G-20.



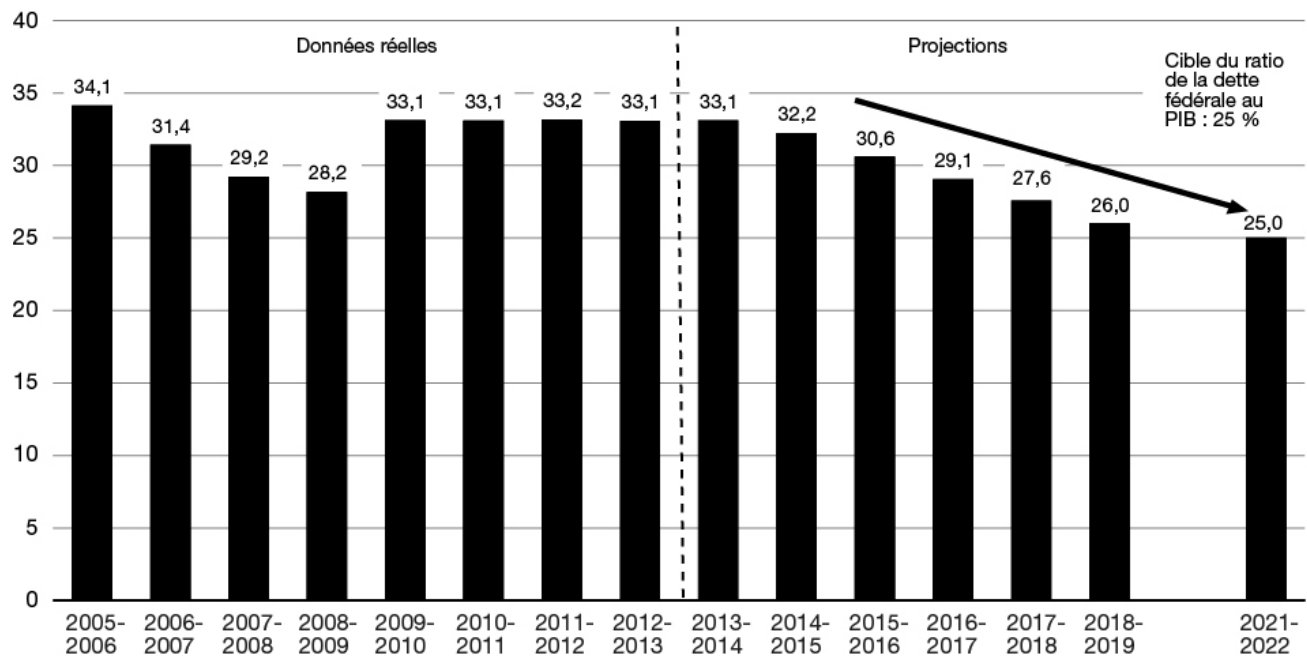
Les frais de la dette publique ont représenté environ 11 cents de chaque dollar des revenus fédéraux en 2012-2013, ce qui est nettement inférieur au sommet de 38 cents atteint en 1990-1991. Ainsi, il y a moins d'argent durement gagné par les contribuables qui est affecté au service de la dette et qui peut servir à financer d'importants programmes et services gouvernementaux.

La présente Mise à jour fait également le point sur les projections économiques et budgétaires à long terme du Canada, qui confirment que la trajectoire de la situation financière du gouvernement fédéral est viable.

Le ratio de la dette fédérale au PIB devrait reprendre une trajectoire descendante

Graphique 1.7

Ratio de la dette fédérale au PIB



Sources : Ministère des Finances; Statistique Canada



Chapitre 2

Évolution et perspectives économiques

Introduction

Près de cinq années après la fin de la récession mondiale, la situation de l'économie extérieure demeure fragile. Les perspectives de croissance de l'économie mondiale sont quelque peu moins bonnes qu'au moment du budget de 2013, en raison principalement de la croissance plus faible que prévu dans les pays émergents. La croissance dans les économies avancées semble vouloir se stabiliser, mais à un rythme relativement modeste. Aux États-Unis, le niveau élevé d'incertitude entourant la politique budgétaire, conjugué aux mesures budgétaires visant à réduire le déficit, continue de peser sur les perspectives de croissance. Bien que la croissance globale dans la zone euro soit redevenue positive, il existe toujours des disparités marquées entre les pays membres, et la région demeure aux prises avec un niveau record de chômage et des conditions tendues sur les marchés financiers.

En dépit de cette faiblesse à l'étranger, l'économie canadienne a poursuivi son expansion, quoiqu'à un rythme modeste, et elle a été la plus performante du Groupe des Sept (G-7) pendant la reprise. Depuis la fin de la récession mondiale, plus de 1 million d'emplois ont été créés au Canada, et la croissance économique a été alimentée par une solide demande intérieure privée.

Toutefois, le Canada n'est pas à l'abri des événements qui surviennent à l'étranger. Notre économie intérieure est freinée par la faiblesse des exportations, laquelle découle de la lente reprise de l'économie mondiale et des problèmes économiques éprouvés par certains de nos principaux partenaires commerciaux. Dernièrement, l'incertitude qui perdure dans l'économie mondiale a également commencé à peser sur les investissements des entreprises au pays. Par conséquent, les économistes du secteur privé continuent d'anticiper une progression modeste du produit intérieur brut (PIB) réel à l'avenir.

La croissance mondiale plus faible que prévu enregistrée depuis le budget de 2013 s'est également traduite par la faiblesse persistante des prix de certains des produits de base que le Canada exporte. De plus, le rythme modeste de croissance que le Canada continue d'afficher donne encore lieu à une inflation faible des prix intérieurs. Ensemble, ces facteurs ont exercé des pressions à la baisse sur les prix à l'échelle de l'économie et freiné la croissance du PIB nominal, l'indicateur le plus large de l'assiette fiscale.

Le présent chapitre passe en revue les principaux aspects de l'évolution de l'économie à l'échelle mondiale et au Canada depuis le dépôt du budget de 2013. Il décrit également les prévisions économiques moyennes formulées par des économistes du secteur privé en septembre 2013, sur lesquelles reposent les projections budgétaires de cette mise à jour, et traite des risques et de l'incertitude entourant ces prévisions économiques.

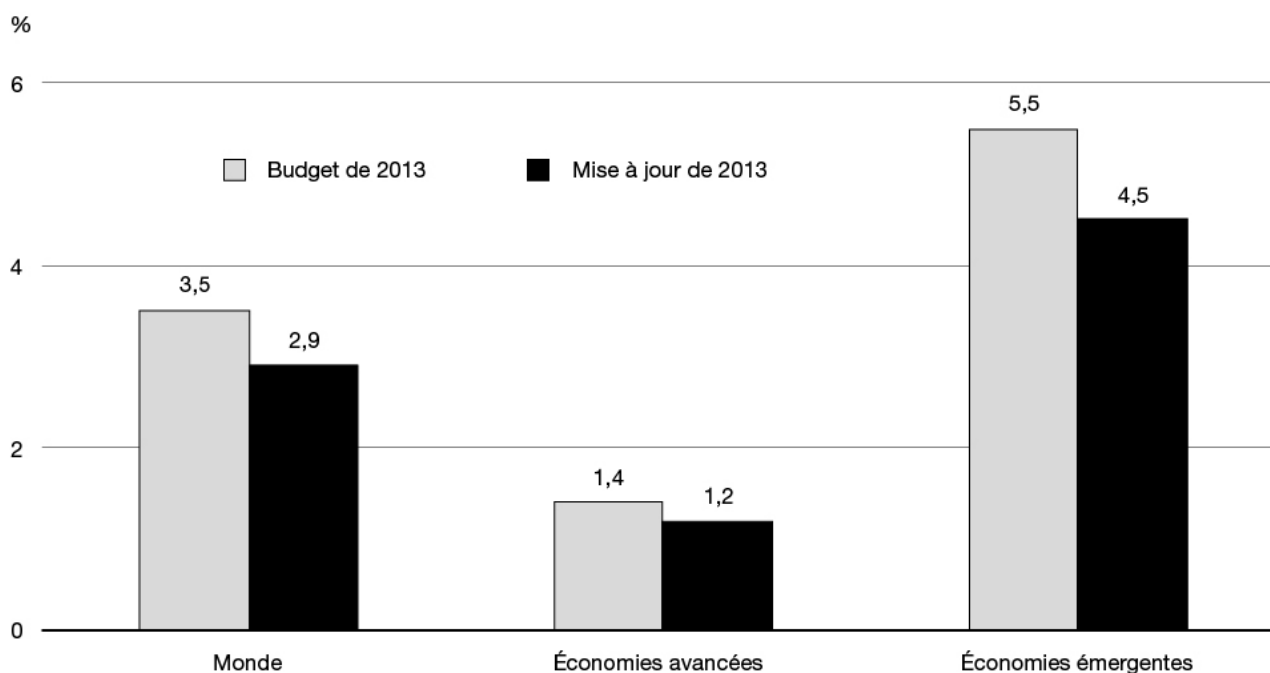
Évolution et perspectives de l'économie mondiale

La croissance à l'échelle mondiale a été plus faible que celle prévue dans le budget de 2013. Dans les économies avancées, la croissance s'est stabilisée à un rythme relativement lent, tandis qu'elle a sensiblement ralenti dans les économies émergentes. Cette situation a porté le Fonds monétaire international (FMI) à réviser à la baisse ses perspectives de croissance mondiale pour 2013, surtout en ce qui concerne les pays émergents (graphique 2.1).

La croissance mondiale prévue cette année a été révisée à la baisse, surtout en raison de la croissance moins forte que prévu des économies émergentes

Graphique 2.1

Évolution des prévisions du FMI concernant la croissance du PIB réel mondial en 2013



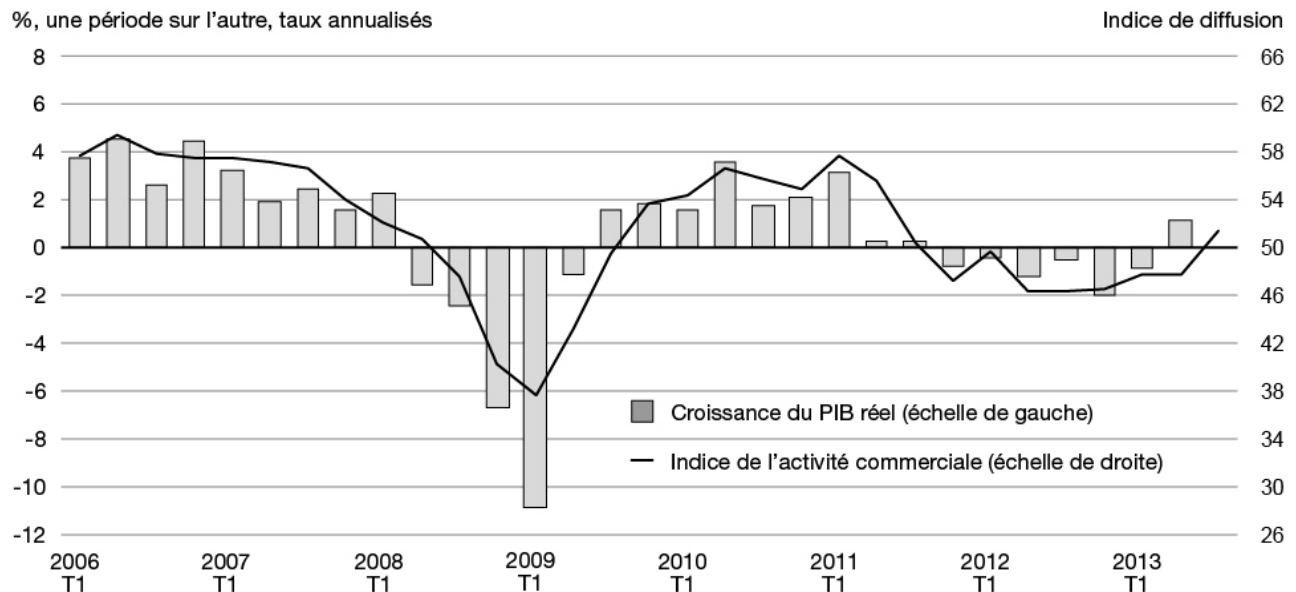
Source : FMI, Perspectives de l'économie mondiale – Mise à jour, janvier 2013, et Perspectives de l'économie mondiale, octobre 2013

En Europe, la zone euro a enregistré une croissance du PIB réel de 1,1 % au deuxième trimestre de 2013 après avoir été en récession pendant un an et demi. Les récents indicateurs économiques laissent entendre que la croissance dans la zone euro demeurera positive, quoique très lente, au troisième trimestre (graphique 2.2). Toutefois, des disparités marquées perdurent dans la région, l'Allemagne et la France ayant connu une solide croissance économique au deuxième trimestre, alors que l'Italie, l'Espagne, la Grèce et les Pays-Bas sont demeurés en récession. De plus, la région continue d'enregistrer un taux de chômage élevé record, et les conditions financières demeurent tendues puisque les banques continuent de resserrer les normes de prêt et que les taux d'intérêt imposés aux emprunteurs privés demeurent élevés dans les pays périphériques comme l'Espagne, le Portugal et la Grèce. Le FMI prévoit une contraction de 0,4 % de l'économie en 2013, suivie d'une progression de 1,0 % en 2014.

L'activité économique dans la zone euro a cessé de se replier, mais la croissance est très lente

Graphique 2.2

Croissance du PIB réel et activité commerciale dans la zone euro



Les conditions restrictives des prêts au secteur privé, surtout dans les pays périphériques, continuent de limiter la croissance dans la zone euro. La Banque centrale européenne (BCE) a pris quelques mesures additionnelles pour stimuler la croissance, notamment la réduction de son taux directeur en mai et à nouveau en novembre, ce qui a ramené son taux de référence à un creux historique de 0,25 %. De plus, la BCE a indiqué en juillet qu'elle maintiendrait son taux directeur à de faibles niveaux pendant une période prolongée. Les autorités européennes ont également réalisé certains progrès en ce qui a trait aux premiers stades de l'établissement d'une union bancaire. Toutefois, elles doivent faire davantage puisque le système bancaire demeure fragile et recourt excessivement à l'effet de levier. Les pays périphériques ont eux aussi accompli des progrès au chapitre de la réduction de leurs déficits budgétaires, mais ils doivent déployer plus d'efforts pour ramener la dette souveraine à des niveaux viables.

Aux États-Unis, la croissance de l'économie poursuit son embellie. La croissance s'est établie à 2,8 % au troisième trimestre, soit légèrement en hausse par rapport au deuxième trimestre et bien au-dessus du taux de 1,1 % affiché au premier trimestre, et cela, malgré la hausse des taux d'intérêt à long terme et l'incertitude qui s'est manifestée à nouveau au sujet la politique budgétaire américaine. La demande privée aux États-Unis semble se maintenir, laquelle se manifeste notamment dans la reprise continue du marché du logement.

Au début de 2013, un accord afin d'éviter la plupart des mesures du précipice budgétaire (une combinaison de compressions des dépenses et de hausses d'impôt) a atténué l'incertitude entourant la politique budgétaire. Néanmoins, cette incertitude perdure : au cours de l'été, les membres du Congrès ne sont pas arrivés à s'entendre sur des pouvoirs de dépenser renouvelés pour le gouvernement fédéral. L'arrivée à échéance du pouvoir de dépenser du gouvernement le 30 septembre a entraîné l'interruption des activités non essentielles du gouvernement fédéral du 1^{er} au 16 octobre. Fait encore plus important, le gouvernement des États-Unis a presque atteint sa limite d'emprunt, à partir de laquelle il n'aurait pu emprunter davantage, ce qui a fait craindre un défaut de remboursement de la dette du gouvernement. L'impasse a pris fin lorsqu'une entente a été conclue pour prolonger le financement des activités du gouvernement jusqu'au 15 janvier 2014 et relever la limite d'emprunt fédéral jusqu'au 7 février 2014, ce qui donnera plus de temps pour mener des discussions plus vastes sur les réformes budgétaires.

L'incidence de la fermeture partielle du gouvernement fédéral sur la croissance du PIB réel au quatrième trimestre devrait être minime. Dans l'ensemble, les économistes du secteur privé américains estiment que l'interruption des activités entraînera une réduction du PIB réel au quatrième trimestre se situant entre 0,2 et 0,6 point de pourcentage. C'est principalement dans la perte d'heures de travail des fonctionnaires que l'effet de cette fermeture de deux semaines se fera sentir sur le PIB réel. Cependant, une partie des heures de travail perdues sera sans doute compensée par des heures supplémentaires, ce qui atténuera leur incidence sur le PIB réel. Fait important à signaler, tous les employés fédéraux en congé forcé recevront un salaire rétroactif pour les jours où ils ont été inactifs. Il est donc probable que ceux-ci ont simplement retardé l'achat de biens et de services (surtout les articles coûteux) pendant la période de fermeture au lieu d'y avoir simplement renoncé. Outre cette incidence directe, l'incertitude ayant précédé la reprise des activités et le prolongement de la limite d'emprunt peut avoir eu une incidence négative sur la confiance, laquelle aurait entraîné une légère réduction des dépenses et des investissements du secteur privé. Cela porte à croire que même si les estimations pointent vers une incidence négative des heures de travail perdues dans le secteur public sur le PIB réel, l'interruption des activités ne devrait avoir qu'un effet modeste sur l'économie privée américaine.

Quel que soit l'aboutissement des futures négociations concernant les dépenses et la limite d'emprunt, les mesures de réduction du déficit qui ont déjà été annoncées (y compris des compressions des dépenses et des hausses d'impôt) devraient être moins importantes en 2014 qu'en 2013. Cette diminution des mesures de réduction du déficit devrait favoriser l'accélération de la croissance économique l'an prochain, pour autant que les hausses d'impôt mises en œuvre en 2013 ne continuent pas de freiner l'activité économique en 2014.

La politique monétaire, qui devrait demeurer grandement accommodante à moyen terme, appuiera également la croissance. De fait, la Réserve fédérale s'est engagée à maintenir les taux d'intérêt à court terme à des niveaux presque nuls, du moins jusqu'à ce que le taux de chômage redescende à 6,5 %, ce qui, selon les marchés financiers, devrait se produire en 2015. La Réserve fédérale a également maintenu ses achats de titres du Trésor américain et de titres adossés à des créances hypothécaires, mais elle a fait savoir au printemps qu'elle pourrait commencer à ralentir le rythme de ces achats plus tard dans l'année, si l'économie s'améliore comme prévu. Cette annonce a créé de l'incertitude sur les marchés financiers quant au moment exact et au rythme du ralentissement de ces achats et entraîné une réévaluation plus générale des risques, ce qui a fait augmenter le niveau et la volatilité des taux d'intérêts américains à long terme.

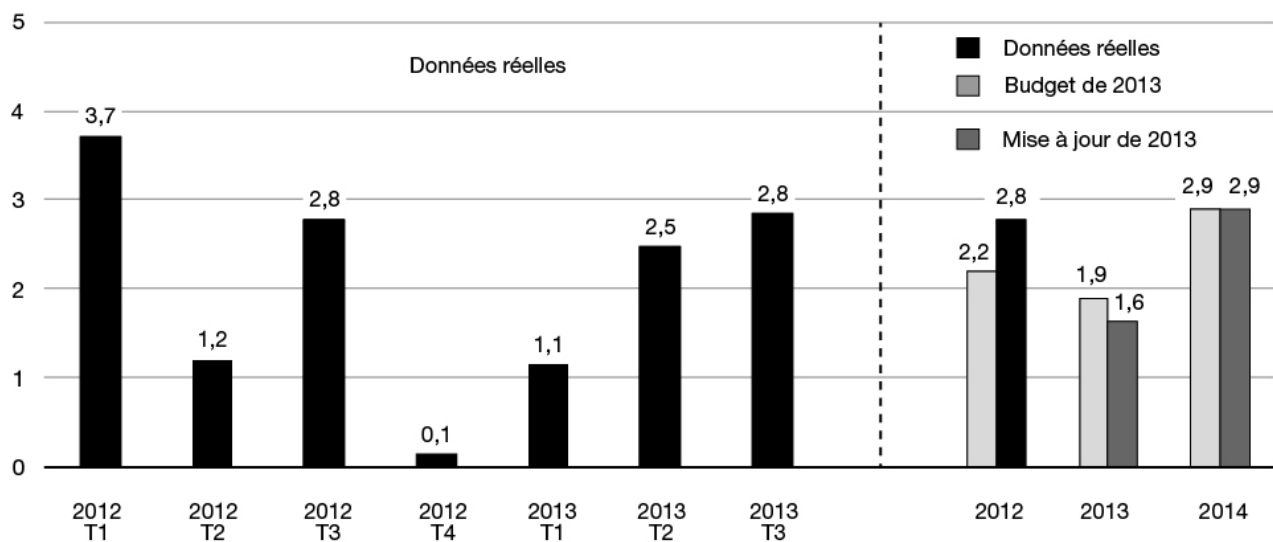
Pour 2013 dans son ensemble, la croissance aux États-Unis devrait s'établir à 1,6 %, en baisse par rapport aux prévisions de 1,9 % contenues dans le budget de 2013. Toutefois, la croissance devrait se raffermir pour atteindre 2,9 % en 2014, sous l'effet de la reprise soutenue du marché du logement, de l'augmentation des dépenses de consommation et de l'allègement des problèmes budgétaires (graphique 2.3).

La croissance aux États-Unis devrait s'accélérer en 2014

Graphique 2.3

Perspectives de croissance du PIB réel aux États-Unis

%, une période sur l'autre, taux annualisés



Sources : U.S. Bureau of Economic Analysis; enquêtes de mars 2013 et de septembre 2013 du ministère des Finances auprès d'économistes du secteur privé

Les économies émergentes ont connu une croissance moins forte que prévu, ce qui semble être imputable à un ralentissement cyclique et à une croissance tendancielle plus faible. Le ralentissement de la croissance a mis au jour des vulnérabilités comme les importants déficits budgétaires et déficits de la balance courante. Ces vulnérabilités ont été exacerbées par la récente hausse marquée des taux d'intérêt à long terme aux États-Unis qui, de concert avec une réévaluation générale des risques, a donné lieu à un retour de capitaux aux États-Unis, entraînant une dépréciation du taux de change, une hausse des taux d'intérêt et une chute des cours des actions dans plusieurs économies émergentes, notamment l'Inde, l'Indonésie, la Turquie, l'Afrique du Sud et le Brésil. Malgré tout, la plupart des analystes estiment que le scénario de la crise financière asiatique de 1997-1998 risque peu de se reproduire puisque la plupart des pays touchés ont constitué des réserves de change et instauré une plus grande souplesse des taux de change tandis que parallèlement, les mécanismes de soutien internationaux (comme ceux du FMI) ont été renforcés.



En Chine, la croissance du PIB réel augmenté à 9,1 % au troisième trimestre de 2013 après s'être essoufflée au premier semestre de l'année. Pour l'ensemble de l'année, toutefois, le FMI prévoit une croissance de 7,6 %, qui passerait à 7,3 % en 2014. Ce taux représenterait la plus faible croissance annuelle depuis 1999 et se situerait nettement en deçà du taux de croissance annuelle moyen d'environ 10 % enregistré au cours de la décennie qui a précédé la récession mondiale. Dans une certaine mesure, ce ralentissement de la croissance a été intentionnel puisque les autorités chinoises ont tenté de protéger la stabilité financière et de placer l'économie sur une trajectoire de croissance plus équilibrée et durable en changeant le modèle de croissance de la Chine, de sorte que celui-ci favorise davantage la consommation intérieure et s'éloigne des investissements et des exportations.

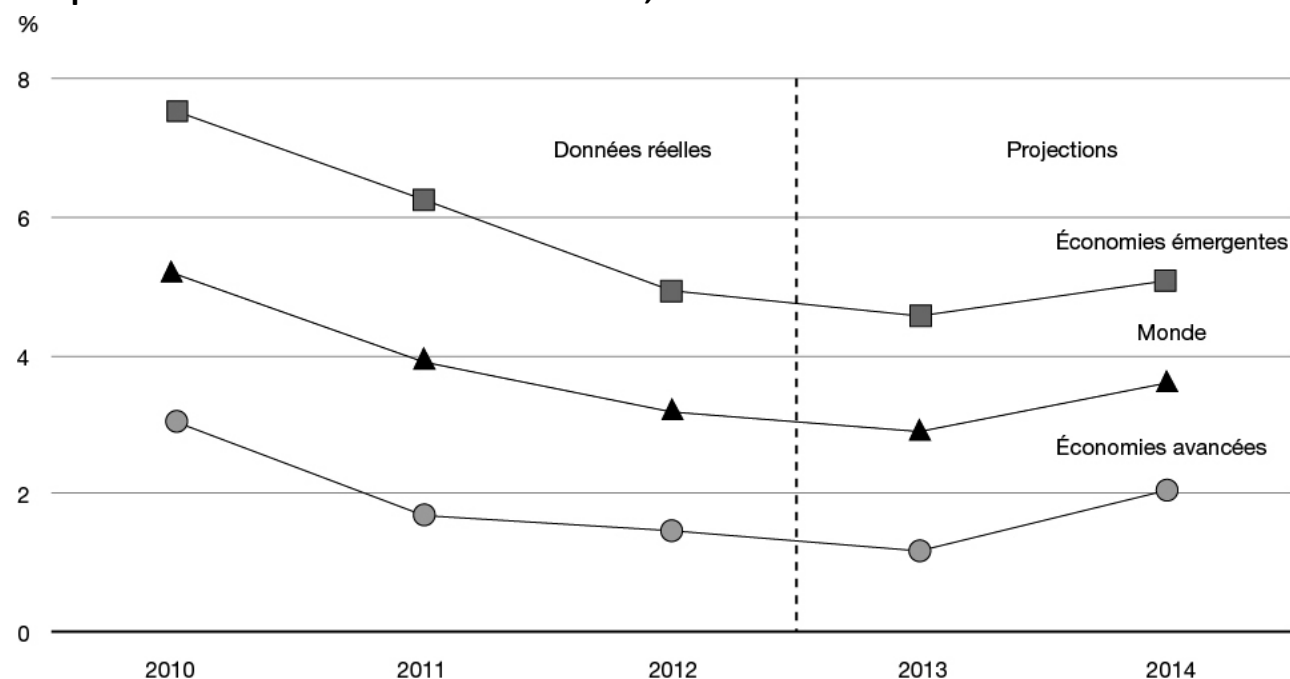
Dans l'ensemble, le FMI a révisé à la baisse ses perspectives mondiales pour 2013 et 2014 par rapport à ses prévisions au moment du budget de 2013. Cela découle du fait que la croissance des économies avancées s'est stabilisée à des niveaux peu élevés alors que la croissance des économies émergentes était moins forte que prévu. Il s'attend donc à ce que la croissance mondiale soit plus lente en 2013 qu'en 2012 et que la tendance à la baisse observée depuis 2010 se poursuive.

Malgré cela, dans ses plus récentes projections, le FMI s'attend à une hausse modeste de la croissance mondiale en 2014, sous l'effet en partie d'une économie américaine plus vigoureuse, d'une réduction appréciable du resserrement budgétaire dans la plupart des économies avancées et de conditions monétaires très accommodantes. Dans l'ensemble, le FMI prévoit une croissance du PIB réel mondial qui passera de 2,9 % en 2013 à 3,6 % en 2014. Dans le cas des économies avancées, le FMI prévoit maintenant une croissance de 1,2 % en 2013, passant à 2,0 % en 2014. Quant aux économies émergentes, leur rythme de croissance devrait demeurer largement supérieur à celui des économies avancées, bien qu'inférieur aux niveaux élevés des dernières années, la croissance s'établissant à 4,5 % en 2013 et à 5,1 % en 2014 (graphique 2.4).

La croissance mondiale devrait s'améliorer en 2014

Graphique 2.4

Perspectives de croissance du PIB réel mondial, selon le FMI



Source : FMI, Perspectives de l'économie mondiale, octobre 2013



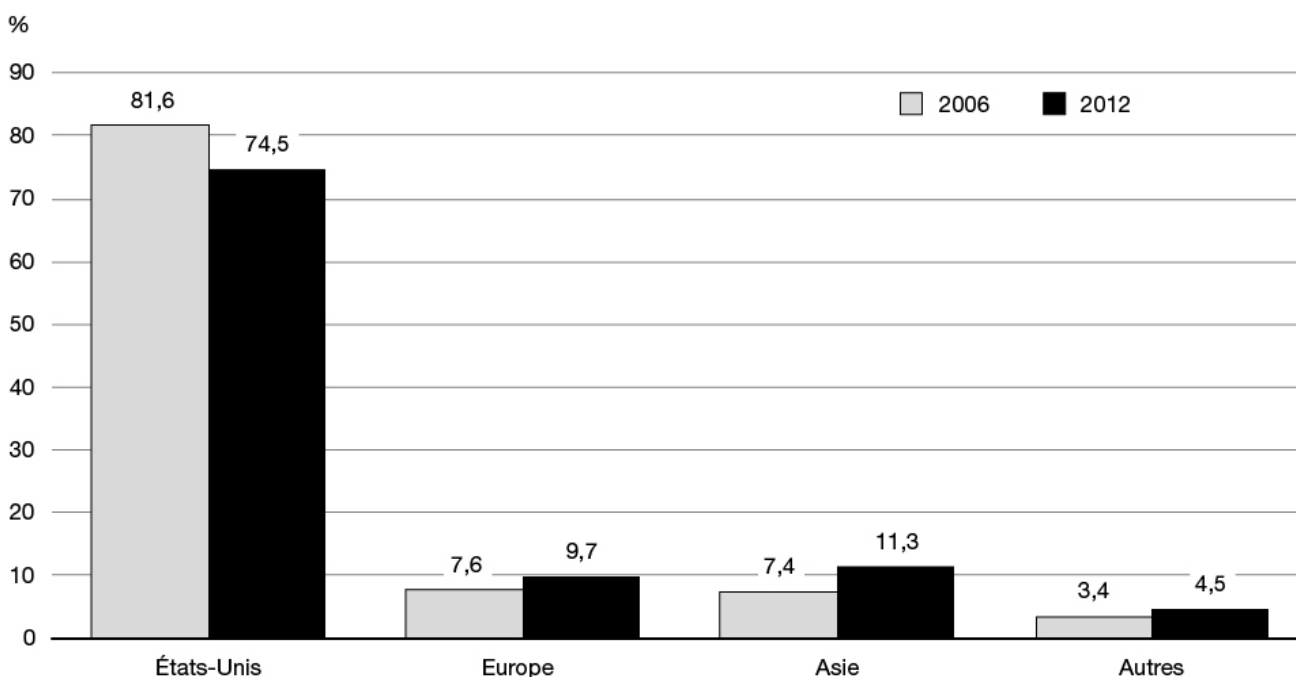
En dépit du récent ralentissement de la croissance dans les économies émergentes, il ne fait aucun doute que ces dernières demeureront le moteur de la croissance mondiale. Ce fait, jumelé à l'incertitude persistante entourant les perspectives de l'économie mondiale, montre la nécessité pour le Canada de diversifier ses marchés d'exportation. En 2012, 75 % des marchandises exportées par le Canada étaient destinées aux États-Unis, ce qui constitue une baisse par rapport à la proportion de 82 % enregistrée en 2006. Ce recul de la part du marché américain s'est accompagné d'une augmentation de la part des marchés d'Europe, des marchés émergents d'Asie et des autres marchés (graphique 2.5). Afin de se prémunir contre l'incertitude et de tirer parti des économies connaissant la plus forte croissance au monde, le Canada devra clairement continuer de développer des marchés d'exportation dans des régions telles que l'Europe et l'Asie.

À la mi-octobre, le Canada et l'Union européenne (UE) ont conclu une entente de principe concernant un accord commercial global qui renforcera considérablement les liens au chapitre des échanges commerciaux et des investissements entre les deux parties et qui créera des emplois et des possibilités pour la population canadienne. L'accord fournira au Canada un accès privilégié au marché de l'UE, de sorte qu'il deviendra l'un des rares pays développés à avoir un tel accès aux deux premiers marchés du monde, soit ceux de l'Union européenne et des États-Unis. Ensemble, ces marchés comptent plus de 800 millions de consommateurs relativement aisés et près de la moitié du PIB mondial. Les travailleurs canadiens de toutes les régions du pays pourront tirer d'importants avantages d'un accès facilité à ce marché lucratif de 28 pays. L'élimination d'environ 98 % des droits de douane de l'UE au moment de l'entrée en vigueur de l'accord se traduira par une augmentation des bénéfices et des débouchés pour les entreprises canadiennes, quelle que soit leur taille, de tous les coins du pays.

Le gouvernement prend des mesures pour diversifier les marchés d'exportation du Canada afin de stimuler la croissance au cours des prochaines années

Graphique 2.5

Part des exportations canadiennes de marchandises selon la région de destination



Source : Industrie Canada

Évolution des marchés financiers

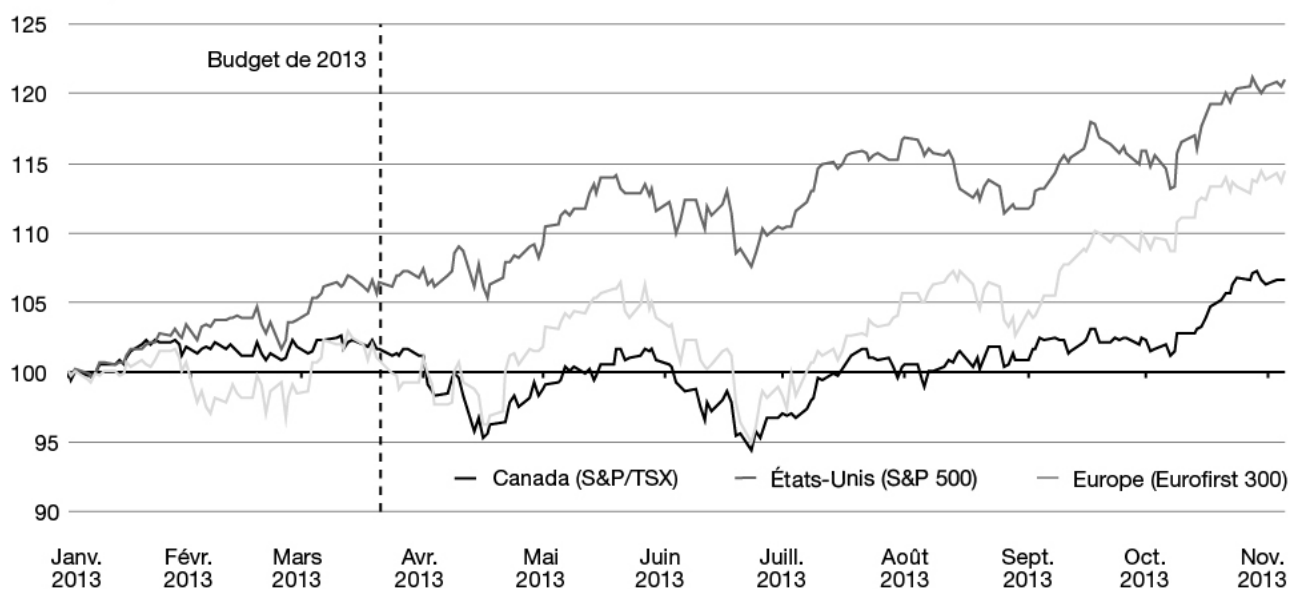
La situation de la plupart des marchés boursiers mondiaux s'est améliorée depuis le budget de 2013, ce qui témoigne du début de l'amélioration des perspectives de croissance aux États-Unis et dans la zone euro (graphique 2.6). En revanche, les marchés canadiens n'ont affiché qu'une hausse modeste, en partie sous l'effet de la faiblesse des prix de nombreux produits de base.

Les marchés boursiers mondiaux ont continué de s'améliorer depuis le budget de 2013

Graphique 2.6

Indices boursiers mondiaux

indice : 2 janvier 2013 = 100



Nota – Données quotidiennes en date du 6 novembre 2013.

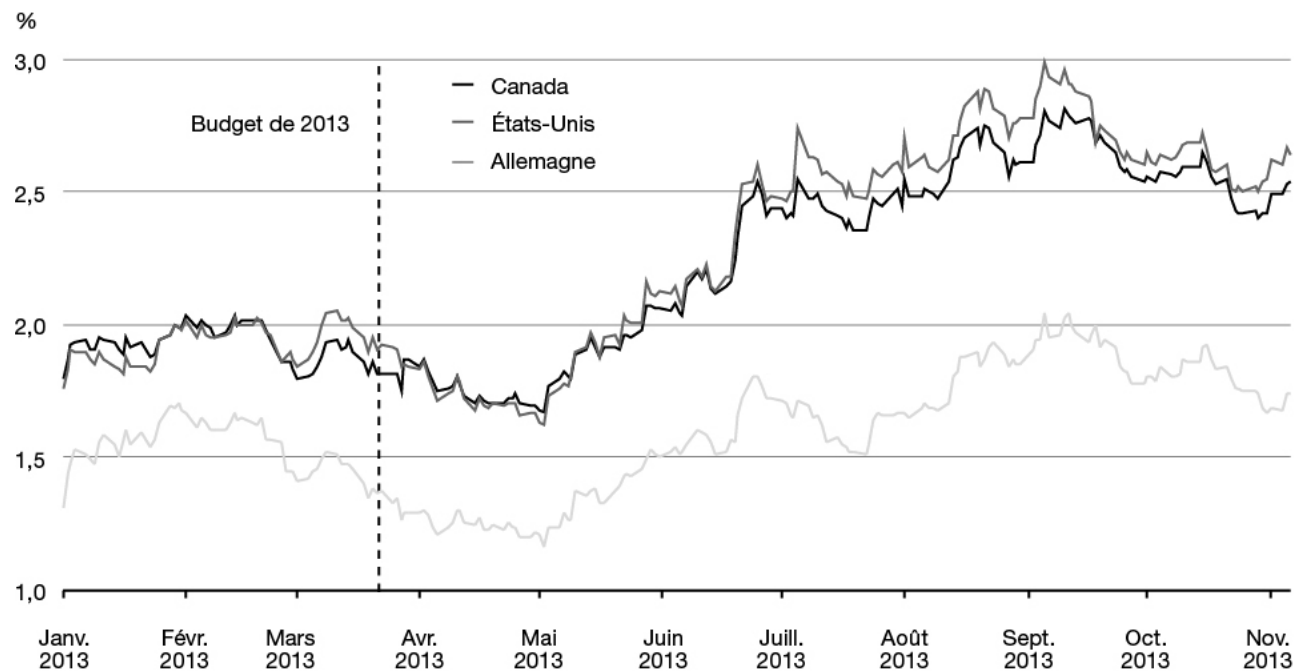
Source : Haver Analytics

Toutefois, les marchés demeurent volatils, par suite de l'incertitude qui perdure quant à la politique budgétaire et monétaire des États-Unis et de la persistance des problèmes structurels dans la zone euro. Cette situation a déclenché une réévaluation plus générale des risques et donné lieu à des taux d'intérêt à long terme supérieurs aux prévisions et plus volatils aux États-Unis. Il en a résulté une hausse des taux d'intérêt à long terme dans d'autres économies avancées, dont le Canada (graphique 2.7). Cette hausse, conjuguée à la réévaluation des facteurs économiques fondamentaux, a contribué à une dépréciation des monnaies et à des sorties de capitaux dans plusieurs économies émergentes. Dans l'ensemble, les conditions financières se sont resserrées à l'échelle mondiale depuis le budget de 2013.

Les taux d'intérêt à long terme ont augmenté dans les grandes économies avancées

Graphique 2.7

Rendement des obligations d'État à 10 ans



Nota – Données quotidiennes en date du 6 novembre 2013.

Source : Bloomberg

Prix des produits de base

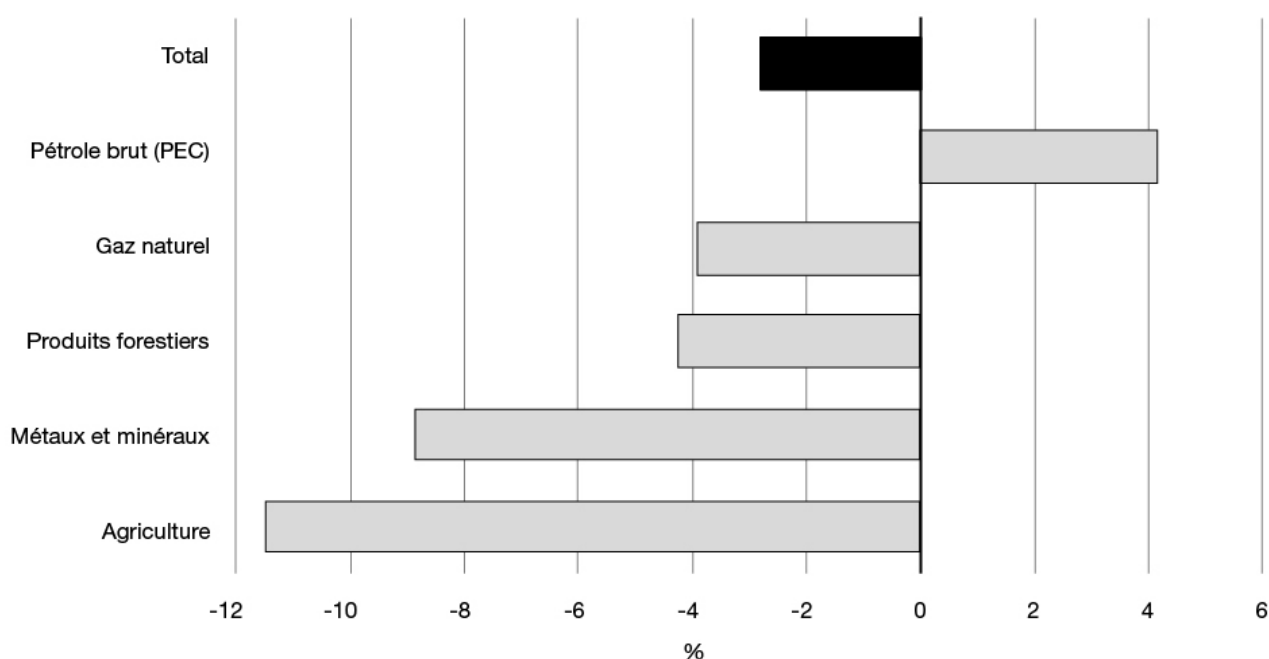
Depuis le budget de 2013, la croissance plus faible enregistrée dans les économies émergentes a continué d'exercer des pressions à la baisse sur les prix mondiaux de nombreux produits de base. C'est surtout le cas des prix de nombreux métaux de base, qui ont chuté au cours d'une bonne partie du printemps et de l'été derniers, dans l'expectative d'un ralentissement de la croissance de l'économie de la Chine (graphique 2.8).

La croissance plus faible enregistrée dans les économies émergentes a exercé des pressions à la baisse sur les prix mondiaux de nombreux produits de base

Graphique 2.8

Variation des prix des produits de base depuis le budget de 2013

\$US



Nota – Le prix effectif canadien (PEC) est un indice composite pondéré selon les exportations qui repose sur les prix des pétroles bruts Edmonton Par (pétrole léger de l'Ouest canadien), Brent (le prix de référence du brut léger de Terre-Neuve-et-Labrador) et Hardisty lourd (pétrole lourd de l'Ouest canadien, y compris le bitume). Les variations indiquées sont calculées par rapport aux moyennes de mars 2013. Le dernier point de données est en date d'octobre 2013.

Sources : Commodity Research Bureau; Ressources naturelles Canada; calculs du ministère des Finances



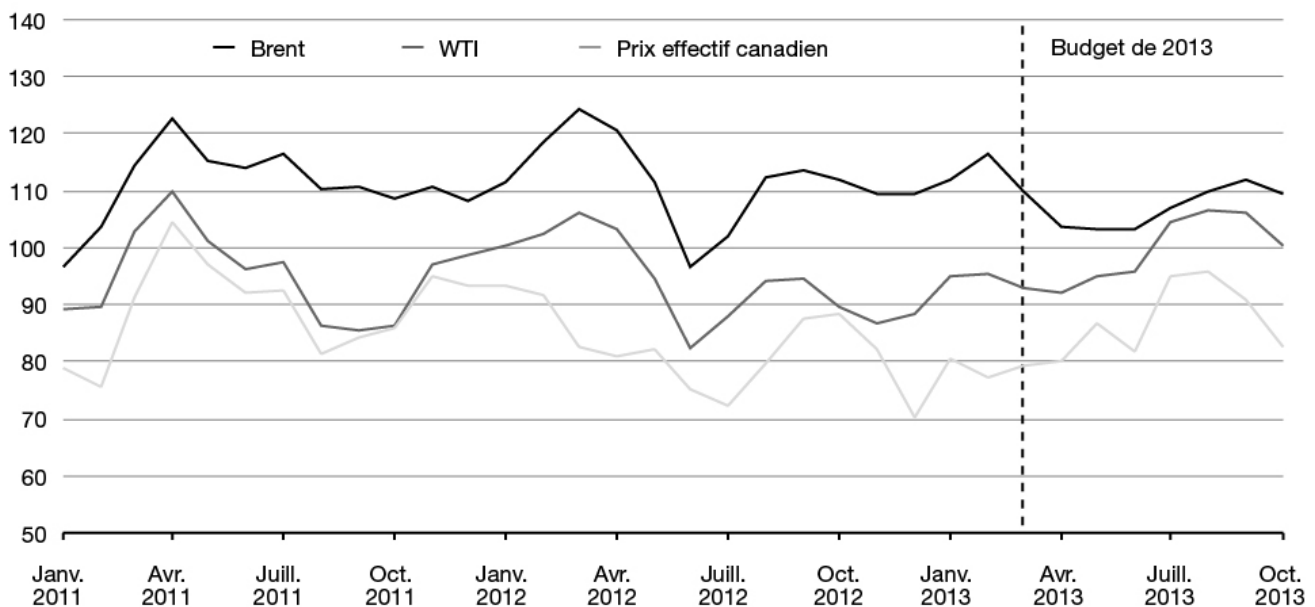
Les prix du pétrole brut, mesurés selon la référence Brent, ont peu changé par rapport au moment du budget de 2013. Toutefois, le prix de référence du West Texas Intermediate (WTI) des États-Unis est légèrement supérieur, ce qui tient aux baisses non prévues des stocks de pétrole brut des États-Unis, surtout en juillet et en août. Cette situation, à laquelle se greffent quelques réductions des goulots d'étranglement du transport du pétrole brut aux États-Unis, a fait augmenter encore plus les prix de référence canadiens. De fait, à la fin de juillet et en août, l'écart plus prononcé que la normale des prix canadiens par rapport au prix de référence du Brent s'était largement effacé. Bien qu'il se soit quelque peu creusé par la suite, cet écart demeure inférieur aux niveaux records enregistrés à la fin de 2012 (graphique 2.9).

L'écart entre les prix canadiens et mondiaux du pétrole brut s'est rétréci, mais il demeure important

Graphique 2.9

Prix du pétrole brut

\$US le baril



Nota – Ce graphique indique le prix de référence mondial (Brent); le prix de référence américain (WTI) et le prix effectif canadien (PEC). Le PEC est un indice composite pondéré selon les exportations qui repose sur les prix des pétroles bruts Edmonton Par (pétrole léger de l'Ouest canadien), Brent (le prix de référence du brut léger de Terre-Neuve-et-Labrador) et Hardisty lourd (pétrole lourd de l'Ouest canadien, y compris le bitume). Le dernier point de données est en date d'octobre 2013.

Sources : Commodity Research Bureau; Ressources naturelles Canada; calculs du ministère des Finances.



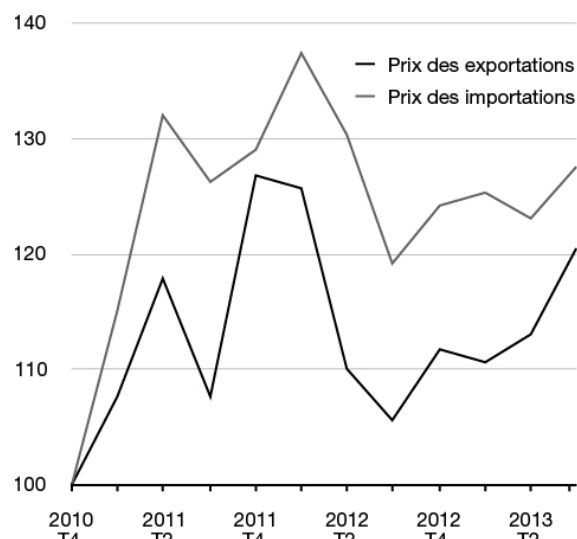
La fluctuation des prix de référence du pétrole brut s'est également reflétée dans les prix réels à l'exportation et à l'importation, qui peuvent différer des prix de référence en raison des variations de la qualité du pétrole brut (p. ex., la proportion de pétrole brut lourd de moins grande valeur) d'une période sur l'autre ainsi que des différences de prix entre le moment de la signature des contrats à terme et celui de la livraison du pétrole brut. De ce point de vue, malgré le rétrécissement de l'écart entre les prix de référence canadiens et mondiaux du pétrole, une différence de prix plus importante que la normale continue d'exister. Comme le montre le graphique 2.10, si les prix des exportations de pétrole brut canadien avaient suivi ceux des importations de pétrole depuis la fin de 2010, la valeur de ces exportations aurait été supérieure en moyenne d'environ 7,6 milliards de dollars (soit 0,5 % du PIB nominal) au cours de la période. De plus, bien que ce phénomène se soit quelque peu atténué au deuxième et au troisième trimestre de 2013, les données de référence plus récentes semblent indiquer une fois encore un écart plus grand des prix au quatrième trimestre.

La faiblesse des prix du pétrole brut canadien par rapport aux prix de référence mondiaux nuit à la valeur de nos exportations depuis la fin de 2010

Graphique 2.10

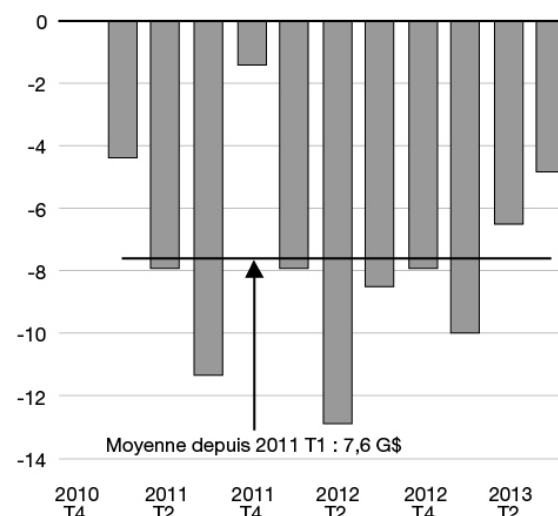
Prix des exportations et des importations canadiennes de pétrole brut

Indice : 2010 T4 = 100



Impact des écarts de prix du brut sur les exportations nominales

G\$, annualisés



Nota – Le dernier point de données, le 3^e trimestre de 2013, correspond à la moyenne des mois de juillet et d'août.

Sources : Statistique Canada; calculs du ministère des Finances



Les augmentations soutenues prévues de la production américaine et canadienne feront en sorte que les producteurs canadiens de pétrole brut seront encore aux prises à l'avenir avec des prix à la fois plus instables et plus faibles que ceux qui ont cours à l'échelle mondiale. Ce phénomène aura d'importantes répercussions sur les investissements et la production dans le secteur de l'énergie, de même qu'une incidence négative sur l'ensemble de l'économie canadienne. Il fait donc ressortir la nécessité d'améliorer l'infrastructure donnant accès aux marchés mondiaux et de réduire la dépendance du Canada envers le marché nord-américain pour les produits de base énergétiques.

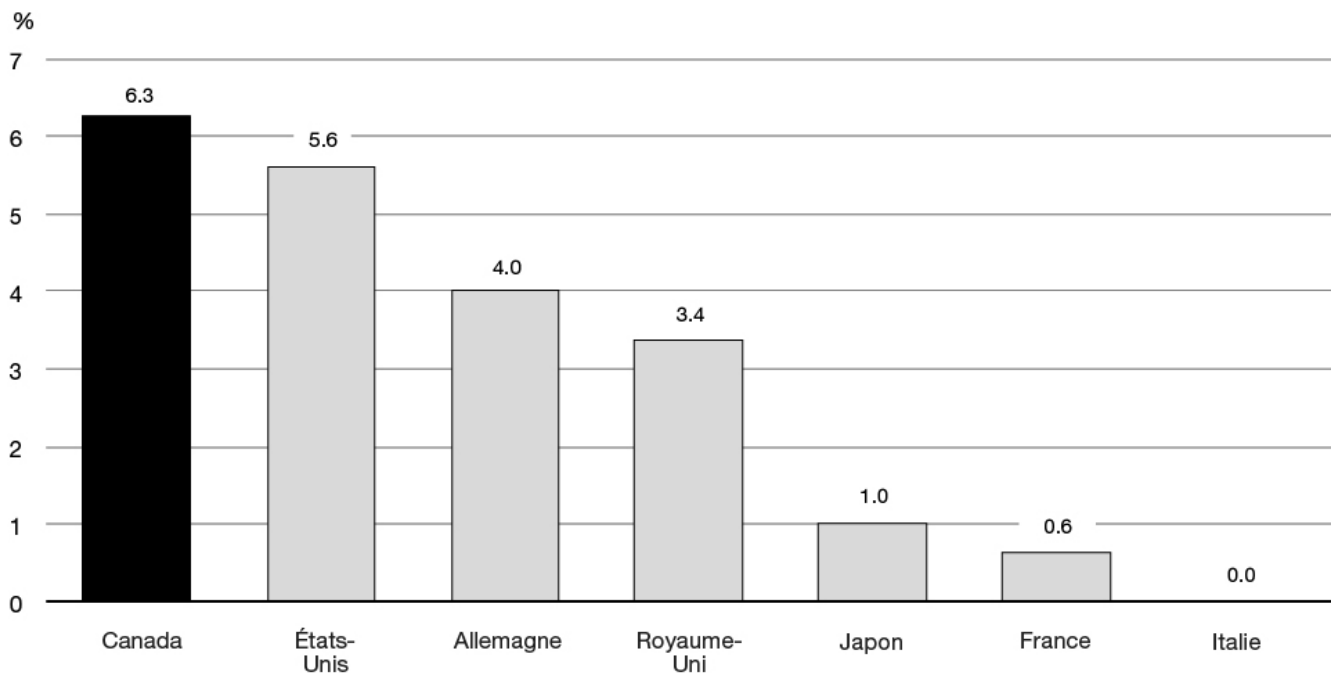
Performance économique récente du Canada

Le Canada a affiché une solide performance en matière de création d'emplois depuis le début de la reprise. Le nombre de Canadiens ayant actuellement un emploi dépasse de plus de 1 million (hausse de 6,3 %) le nombre enregistré au moment du creux observé en juillet 2009. Le Canada a surpassé tous les autres pays du G-7 au chapitre de la création d'emplois au cours de cette période (graphique 2.11). La croissance solide de l'emploi a ramené le taux de chômage à 6,9 % en septembre et en octobre 2013, le niveau le plus bas depuis décembre 2008.

Le Canada a surpassé tous les autres pays du G-7 au chapitre de la création d'emplois au cours de la reprise

Graphique 2.11

Amélioration de l'emploi depuis le début de la reprise



Nota – Données mensuelles pour le Canada (juill. 2009 à oct. 2013), les États-Unis (févr. 2010 à oct. 2013), l'Allemagne (juill. 2009 à sept. 2013), le Japon (déc. 2012 à sept. 2013) et l'Italie (à son plus bas niveau en sept. 2013). Données trimestrielles pour la France (3^e trim. de 2009 au 2^e trim. de 2013) et le Royaume-Uni (1^{er} trim. de 2010 au 2^e trim. de 2013).

Sources : Haver Analytics; calculs du ministère des Finances

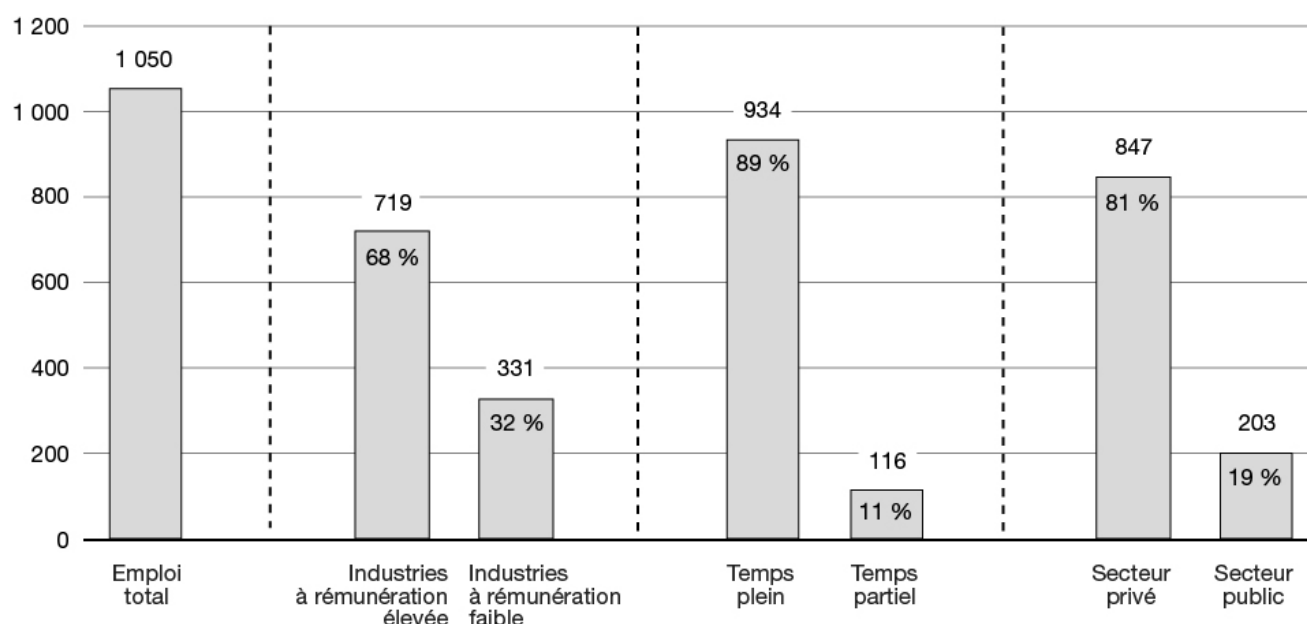
En outre, environ 90 % des emplois créés au cours de la reprise sont des emplois à temps plein, et plus des deux tiers ont été créés dans des industries à rémunération élevée (graphique 2.12). Fait encourageant à signaler, le secteur privé représente la principale source de création d'emplois depuis la fin de la récession – ce qui constitue une condition essentielle d'une reprise et d'une expansion soutenues.

Les emplois créés au cours de la reprise sont en grande partie à rémunération élevée, à temps plein et dans le secteur privé

Graphique 2.12

Variation de l'emploi depuis le début de la reprise Juillet 2009 à octobre 2013

En milliers



Nota – Les calculs sont fondés sur des données de Statistique Canada portant sur 105 industries. Les industries à rémunération élevée sont celles où le salaire horaire moyen est supérieur à la moyenne globale. Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Sources : Statistique Canada; calculs du ministère des Finances

La situation de l'emploi au Canada contraste vivement avec celle ayant cours aux États-Unis, où l'emploi reste en deçà des niveaux d'avant la récession mondiale, près de cinq ans après la fin de cette dernière (graphique 2.13). Par conséquent, le taux de chômage canadien est inférieur au taux américain depuis octobre 2008, ce qui ne s'était pas produit de façon soutenue depuis le milieu des années 1970. De plus, lorsqu'on mesure le taux de chômage canadien selon la méthode américaine, l'écart grimpe à 1,3 point de pourcentage¹, ce qui témoigne de la solidité de la reprise au Canada.

¹ Certaines différences conceptuelles ont pour effet de gonfler le taux de chômage au Canada par rapport à celui des États-Unis. Notamment, Statistique Canada classe parmi les chômeurs les personnes qui recherchent un emploi de façon passive (p. ex., en lisant les petites annonces) ainsi que celles qui commenceront à travailler prochainement, alors que le Bureau of Labor Statistics des États-Unis n'inclut pas ces deux catégories dans la population active. De plus, la méthode de calcul canadienne inclut les personnes âgées de 15 ans, dont le taux de chômage est supérieur à la moyenne, tandis que la méthode utilisée aux États-Unis n'en tient pas compte.



La performance plus vigoureuse du marché du travail canadien se manifeste également dans le taux de chômage de longue durée (personnes sans emploi pendant 27 semaines ou plus, en proportion de la population active). Au Canada, le taux de chômage de longue durée s'est établi à 1,4 % en 2012, ce qui est inférieur à sa moyenne depuis 1976 et bien en deçà du taux de 3,3 % observé aux États-Unis, lequel se situe à plus du double de sa moyenne pour la même période.

De plus, le marché canadien du travail a maintenu un taux d'activité – c'est-à-dire la proportion des personnes en âge de travailler (15 ans ou plus au Canada, 16 ans ou plus aux États-Unis) qui occupent ou cherchent activement un emploi – beaucoup plus élevé, ce qui indique que le Canada compte moins de travailleurs découragés puisque davantage de chômeurs cherchent, et trouvent, un emploi. En revanche, le taux d'activité aux États-Unis a nettement fléchi et se situe actuellement à son niveau le plus faible en plus de 35 ans. C'est ainsi que l'écart du taux d'activité entre les deux pays s'est creusé pour atteindre 3,6 points de pourcentage en octobre 2013, un sommet historique. Sans cette chute marquée du taux d'activité, le taux de chômage américain serait resté près de son niveau d'après la récession, soit environ 10 %².

² Le taux de chômage aux États-Unis se serait maintenu à environ 10 % si le taux d'activité avait diminué de la même manière qu'au Canada, en supposant la stabilité du nombre de personnes employées.

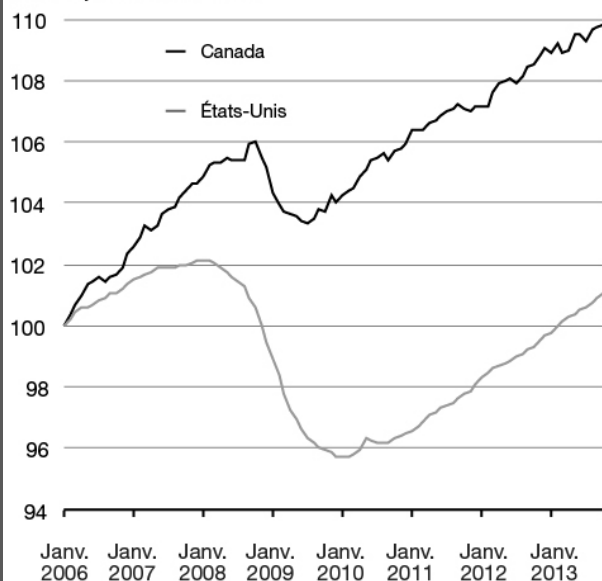


La performance du marché du travail du Canada est supérieure à celle des États-Unis

Graphique 2.13

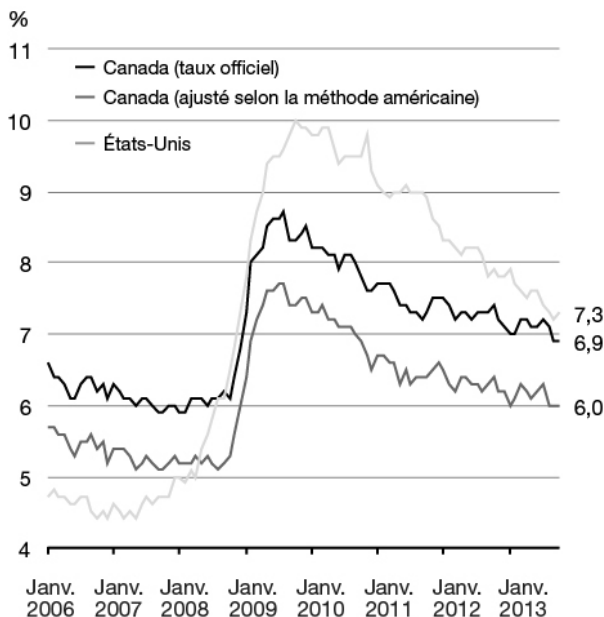
Emploi total

Indice : janvier 2006 = 100



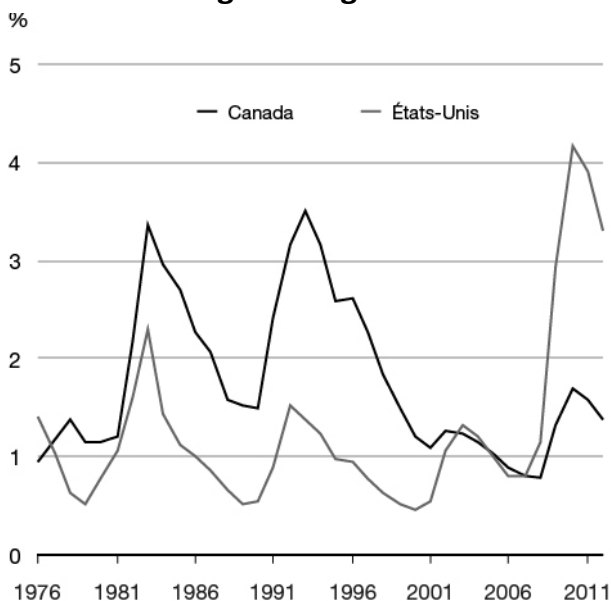
Nota – Données en date d'octobre 2013.

Taux de chômage



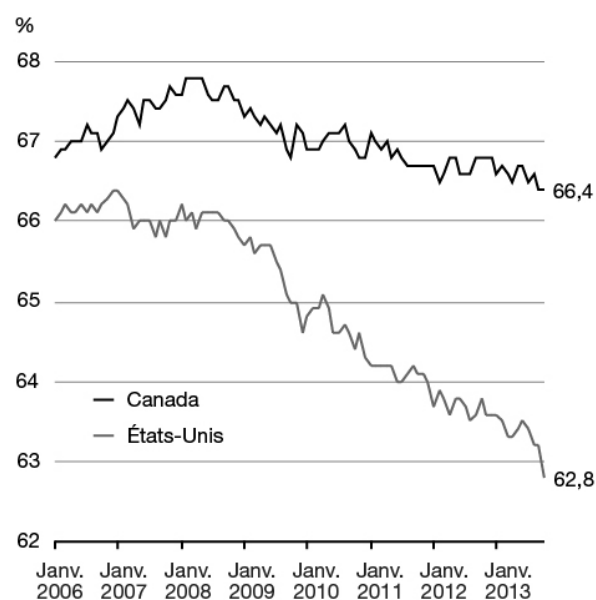
Nota – Données en date d'octobre 2013.

Taux de chômage de longue durée



Nota – Le taux de chômage de longue durée est le ratio entre le nombre de personnes en chômage depuis au moins 27 semaines et la population active.
Sources : Statistique Canada; U.S. Bureau of Labor Statistics

Taux d'activité



Nota – Le taux d'activité est la proportion de personnes qui ont ou cherchent activement un emploi dans la population en âge de travailler. Données en date d'octobre 2013.



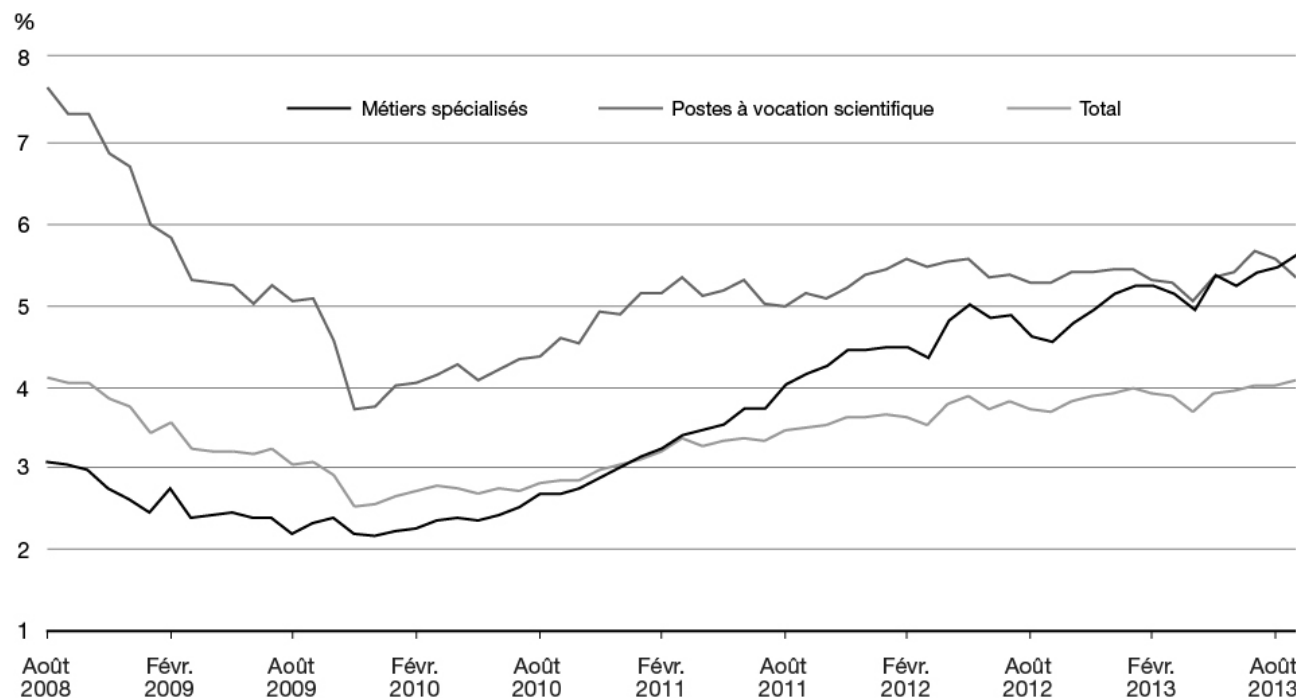
Malgré la bonne performance du marché du travail au Canada, surtout par rapport à celle des États-Unis, les déséquilibres entre le chômage et les postes vacants se sont accrus pendant la reprise. Les entreprises canadiennes éprouvent des difficultés à embaucher plus importantes que ce que la situation du chômage entraînerait normalement. Le taux de chômage au Canada avoisine 7 %, ce qui est environ 1 point de pourcentage au-dessus du niveau d'avant la récession, tandis que le taux de postes vacants (la proportion d'emplois disponibles qui ne sont pas comblés) a atteint 4,1 % en septembre 2013, soit un niveau semblable à celui d'avant la récession (graphique 2.14). Cette situation laisse croire que les chômeurs ont plus de mal à obtenir les postes vacants. Cette difficulté est particulièrement élevée pour certains emplois, entre autres les métiers spécialisés de secteurs tels que l'extraction minière, pétrolière et gazière et la construction. Les employeurs canadiens continuent aussi d'éprouver des difficultés à embaucher des professionnels très spécialisés pour des postes à vocation scientifique, comme ceux d'ingénieur ou d'architecte.

Cela semble indiquer qu'un certain nombre de Canadiens demeurent sans emploi parce qu'ils n'ont pas les qualifications requises pour occuper les emplois disponibles dans des secteurs et régions en croissance. Dans le budget de 2013, le gouvernement a annoncé des mesures qui feront en sorte que le financement fédéral du marché du travail appuiera les programmes axés sur la demande et fondés sur les besoins des employeurs, créera des débouchés pour les apprentis et maximisera les résultats du marché du travail pour les groupes sous-représentés, y compris les personnes handicapées, les jeunes, les Autochtones et les nouveaux arrivants.

Les employeurs canadiens ont plus de difficulté à recruter des gens de métier qualifiés

Graphique 2.14

Taux de postes vacants



Nota – Le taux de postes vacants correspond au nombre d'emplois à pourvoir annoncés en ligne, divisé par la demande totale de main-d'œuvre (somme des emplois annoncés et des postes occupés, c.-à-d. le nombre total d'emplois). Les postes dans les métiers spécialisés comprennent des postes de la catégorie « H – Métiers, transport et machinerie » de la Classification nationale des professions, à l'exclusion des sous-catégories « H7 – Conducteurs / conductrices de matériel de transport et personnel assimilé, sauf les manœuvres » et « H8 – Aides de soutien des métiers, manœuvres en construction et de transport et personnel assimilé » puisque ces postes ont habituellement des exigences moins élevées en matière de compétences et d'études. Les postes à vocation scientifique comprennent des postes de la catégorie « C – Sciences naturelles et appliquées et professions apparentées ». Données en date de septembre 2013.

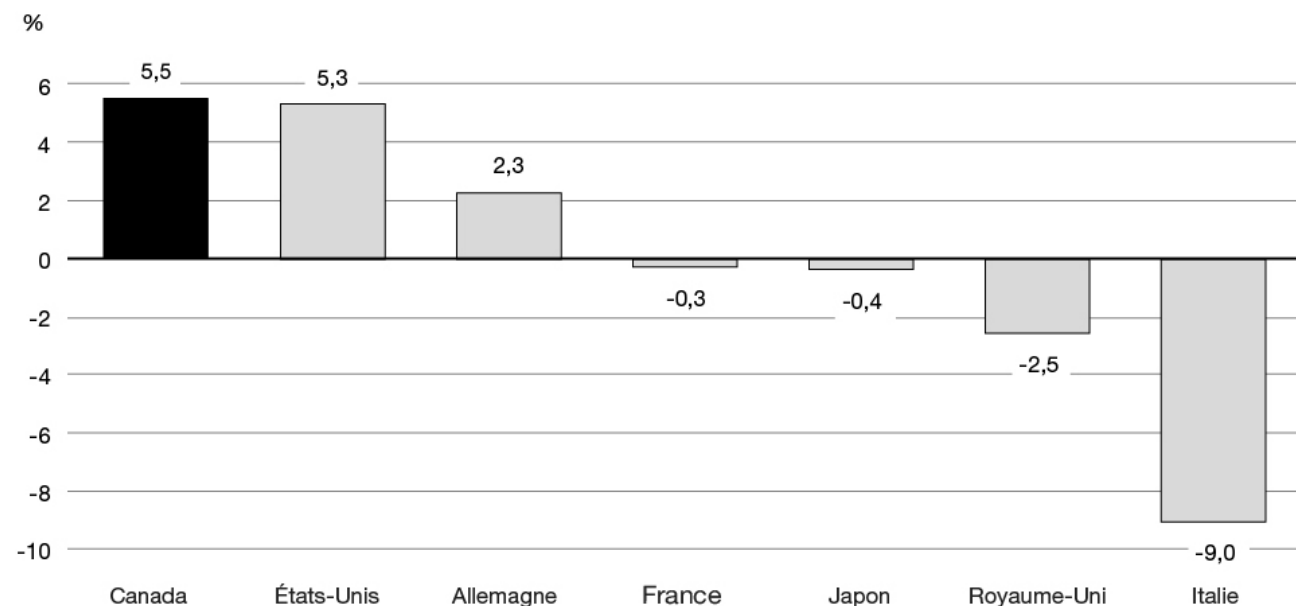
Sources : WANTED Analytics Inc. (nombre d'emplois à pourvoir annoncés en ligne); Statistique Canada (données sur l'emploi); calculs du ministère des Finances

Malgré la récente hausse du taux de postes vacants, la performance du marché du travail canadien demeure la plus forte parmi les pays du G-7, ce qui s'est traduit par une solide croissance du PIB réel. Le Canada a d'ailleurs enregistré la plus forte augmentation du PIB réel parmi les pays du G-7 au cours de la période englobant la récession et la reprise, son PIB réel ayant progressé de 5,5 % par rapport au sommet qu'il avait atteint avant la récession (graphique 2.15).

L'économie du Canada a affiché une performance supérieure à celle des autres pays du G-7 au cours de la période englobant la récession mondiale et la reprise

Graphique 2.15

Variation du PIB réel depuis le sommet atteint avant la récession



Nota – Le sommet atteint avant la récession correspond au 3^e trimestre de 2007 pour l'Italie, au 4^e trim. de 2007 pour les États-Unis, au 1^{er} trim. de 2008 pour le Royaume-Uni, la France, l'Allemagne et le Japon, et au 3^e trim. de 2008 pour le Canada. Données en date du 2^e trim. de 2013 pour tous les pays sauf les États-Unis et le Royaume-Uni (3^e trim. de 2013).

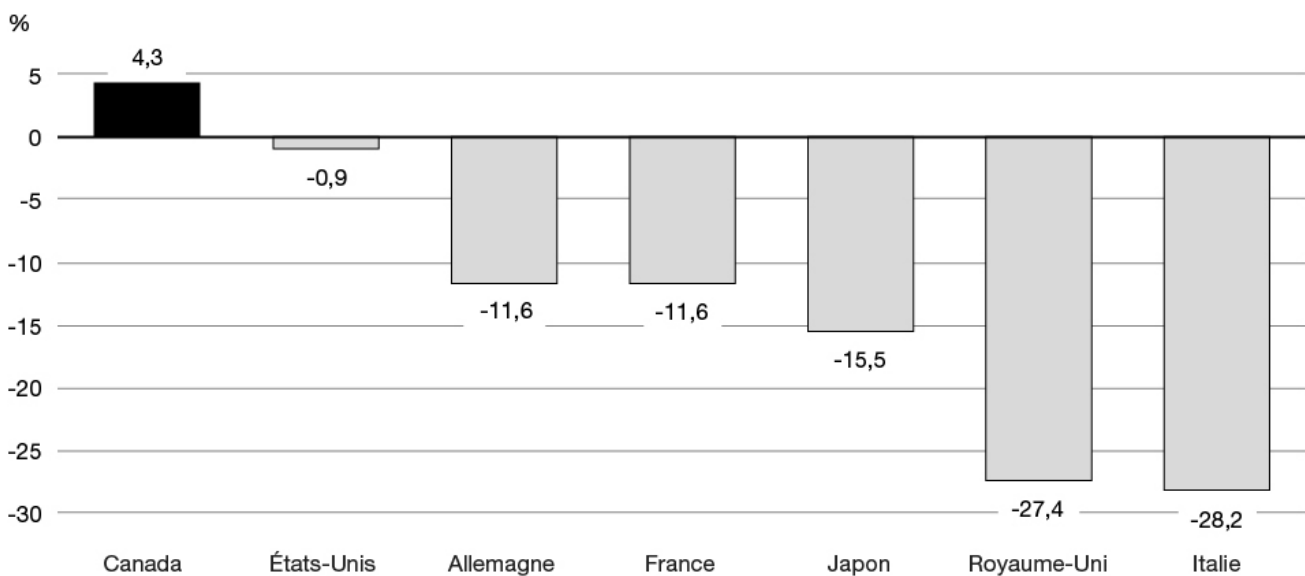
Sources : Haver Analytics; calculs du ministère des Finances

La croissance économique au Canada pendant la reprise a été entraînée par la progression soutenue de la demande intérieure privée réelle, qui correspond à la somme des dépenses des ménages et des entreprises du pays, laquelle a augmenté chaque trimestre depuis la fin de la récession. Le Canada est ainsi le seul pays du G-7 à avoir enregistré une croissance constante de la demande intérieure privée réelle au cours de cette période. Cette croissance de la demande intérieure privée réelle résulte de la vigueur des investissements non résidentiels des entreprises, qui ont crû de 7,9 % par année en moyenne au cours de la reprise. En conséquence, le Canada est le seul pays du G-7 à avoir plus que recouvert la baisse des investissements des entreprises observée pendant la récession (graphique 2.16).

Le Canada est le seul pays du G-7 à avoir plus que recouvert la baisse des investissements des entreprises observée pendant la récession

Graphique 2.16

Variation des investissements réels des entreprises depuis le sommet atteint avant la récession



Nota – Le sommet du PIB réel atteint avant la récession correspond au 3^e trimestre de 2007 pour l'Italie, au 4^e trim. de 2007 pour les États-Unis, au 1^{er} trim. de 2008 pour le Royaume-Uni, la France, l'Allemagne et le Japon, et au 3^e trim. de 2008 pour le Canada. Données en date du 2^e trim. de 2013 pour tous les pays sauf les États-Unis (3^e trim. de 2013). Dans le cas de l'Italie, les données incluent aussi les investissements non résidentiels publics.

Sources : Statistique Canada; Office for National Statistics du Royaume-Uni; Office fédéral de la statistique d'Allemagne; Haver Analytics; calculs du ministère des Finances

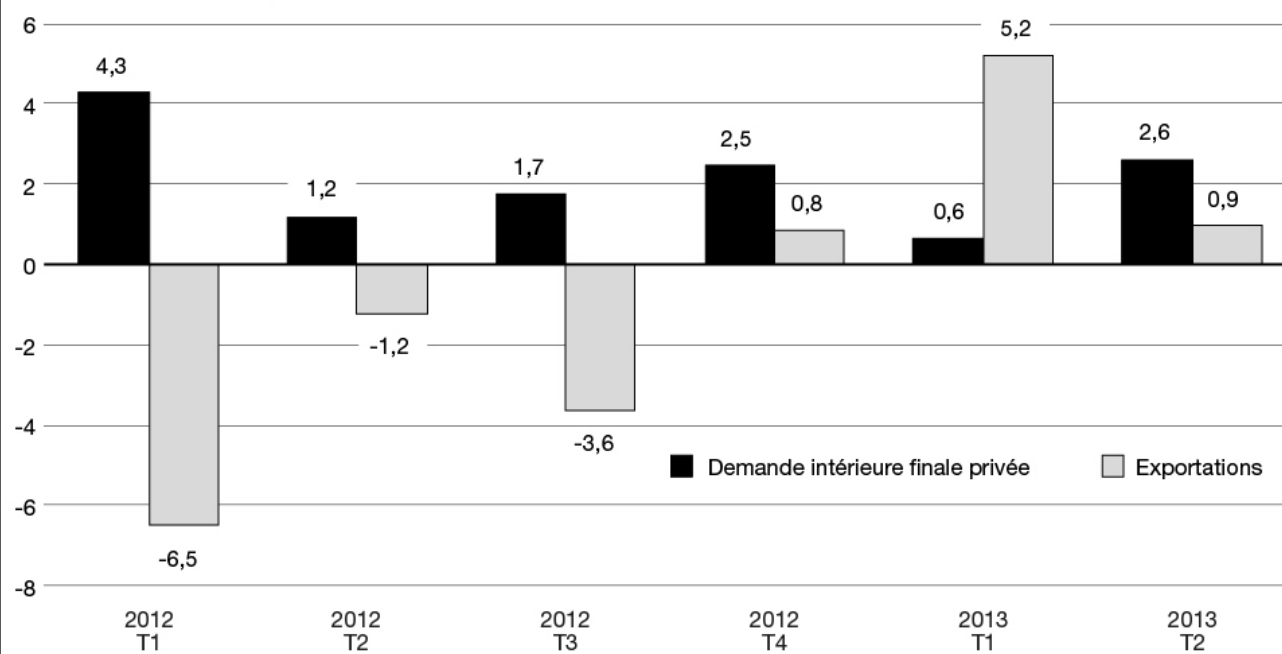
Toutefois, en dépit de la vigueur de l'économie intérieure du Canada, la croissance économique dans son ensemble a été tempérée par la faiblesse de l'environnement extérieur et la lenteur de la croissance des exportations. C'est particulièrement ce qui se produit depuis le début de 2012, puisque la progression de la demande intérieure privée est restée positive, bien que modeste, s'établissant en moyenne à 2,2 % par trimestre, alors que les exportations réelles ont reculé en moyenne de 0,7 % par trimestre (graphique 2.17).

La résilience de la demande intérieure privée a été tempérée par la faiblesse des exportations

Graphique 2.17

Évolution de la demande intérieure privée et des exportations réelles

%, une période sur l'autre, taux annualisés



Nota – La demande intérieure privée correspond à la somme des dépenses de consommation et des investissements (y compris dans le logement) des ménages, des entreprises et du secteur à but non lucratif.

Sources : Statistique Canada; calculs du ministère des Finances

La persistance de l'incertitude entourant l'économie mondiale a également commencé à miner la croissance des investissements des entreprises, qui a ralenti pour s'établir à 4,9 % en 2012 alors qu'elle atteignait en moyenne 11,5 % plus tôt au cours de la reprise. La croissance en 2013 a continué de s'essouffler, de sorte que les investissements réels des entreprises au premier semestre de 2013 n'ont progressé que de 0,9 % par rapport à la même période l'an dernier. La Banque du Canada a signalé l'incidence de l'incertitude mondiale dans son *Enquête sur les perspectives des entreprises* de l'automne 2013, dans laquelle les entreprises ont indiqué que la faible demande actuelle et l'incertitude quant à la demande future influaient sur leurs décisions en matière d'investissement.

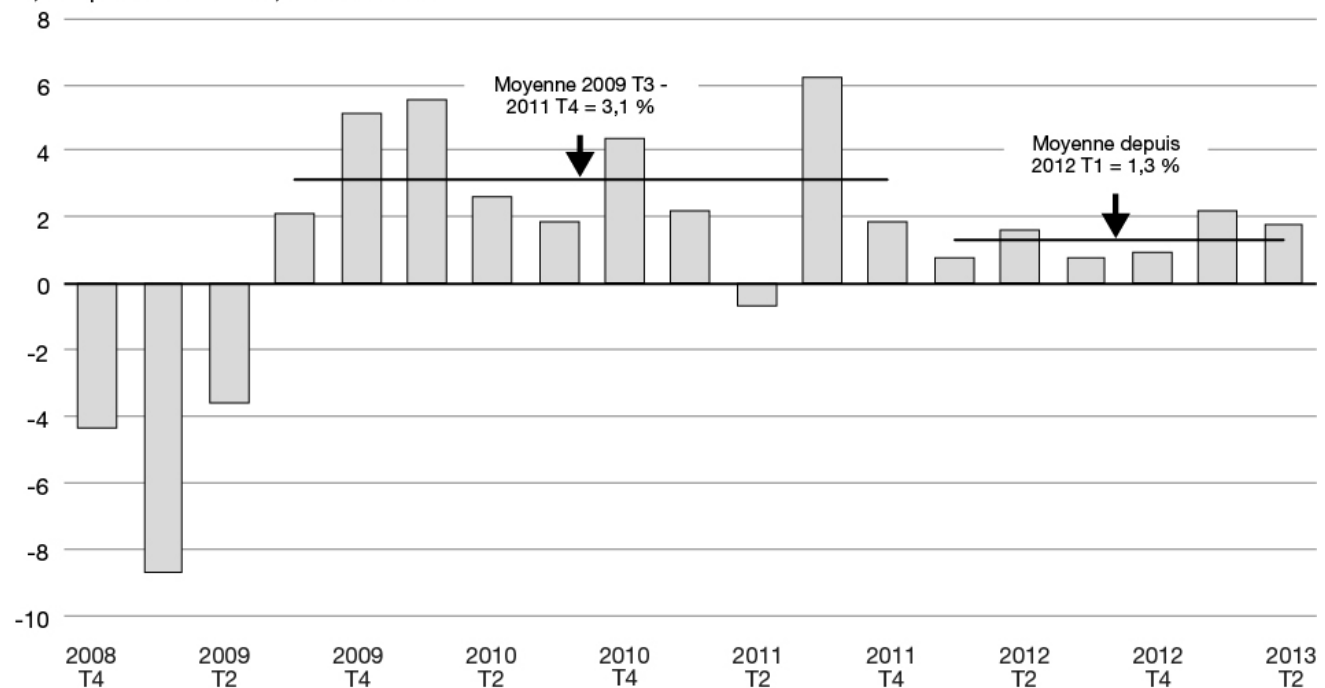
Dans l'ensemble, la croissance du PIB réel du Canada a été modeste depuis le début de 2012, s'établissant en moyenne à 1,3 % contre 3,1 % en moyenne au cours de la première partie de la reprise (graphique 2.18). Toutefois, la croissance s'est raffermie au premier semestre de 2013, le PIB réel ayant progressé de 2,2 % au premier trimestre puis de 1,7 % au deuxième trimestre. La croissance au deuxième trimestre a subi les effets négatifs des inondations dans le sud de l'Alberta et des grèves de la construction au Québec en juin. Le ministère des Finances estime que ces deux événements ont réduit la croissance d'environ 0,5 point de pourcentage au cours du trimestre; la croissance sous-jacente aurait autrement été d'environ 2,2 %, soit à peu près la même qu'au premier trimestre. Cette perte de production sera vraisemblablement récupérée au cours des trimestres ultérieurs, sous l'effet du rattrapage des heures de travail perdues dans l'industrie de la construction au Québec ainsi que des efforts de nettoyage et de reconstruction qui se poursuivent dans les nombreuses collectivités touchées en Alberta.

Malgré la progression de l'économie canadienne pendant huit trimestres de suite, la faiblesse de l'économie mondiale a freiné la croissance du PIB réel depuis le début de 2012

Graphique 2.18

Croissance du PIB réel

%, une période sur l'autre, taux annualisés



Source : Statistique Canada



La faiblesse de l'économie mondiale et la croissance intérieure modérée se sont également reflétées dans les prix plus bas pratiqués au Canada. La diminution continue du prix de certains des produits de base que nous vendons à l'échelle mondiale a affaibli les termes de l'échange du Canada, c'est-à-dire le prix des exportations par rapport au prix des importations. En outre, le rythme modeste que la croissance intérieure continue d'afficher depuis le début de 2012 a freiné la croissance des prix à la consommation canadiens. La plupart des économies avancées ont connu un tel phénomène, mais le Canada a été particulièrement touché (graphique 2.19).

L'inflation des prix à la consommation a reculé dans la plupart des économies avancées

Graphique 2.19

Inflation des prix à la consommation

%, une année sur l'autre



Nota – Les prix à la consommation correspondent au coefficient de déflation de la consommation, une mesure des prix à la consommation des comptes nationaux qui couvre tous les biens et services achetés au cours d'une période donnée. L'indice des prix à la consommation, en revanche, représente un panier de biens et services de consommation, le poids des biens et services particuliers étant fixe dans le temps. Données en date du 2^e trimestre de 2013.

Source : Haver Analytics

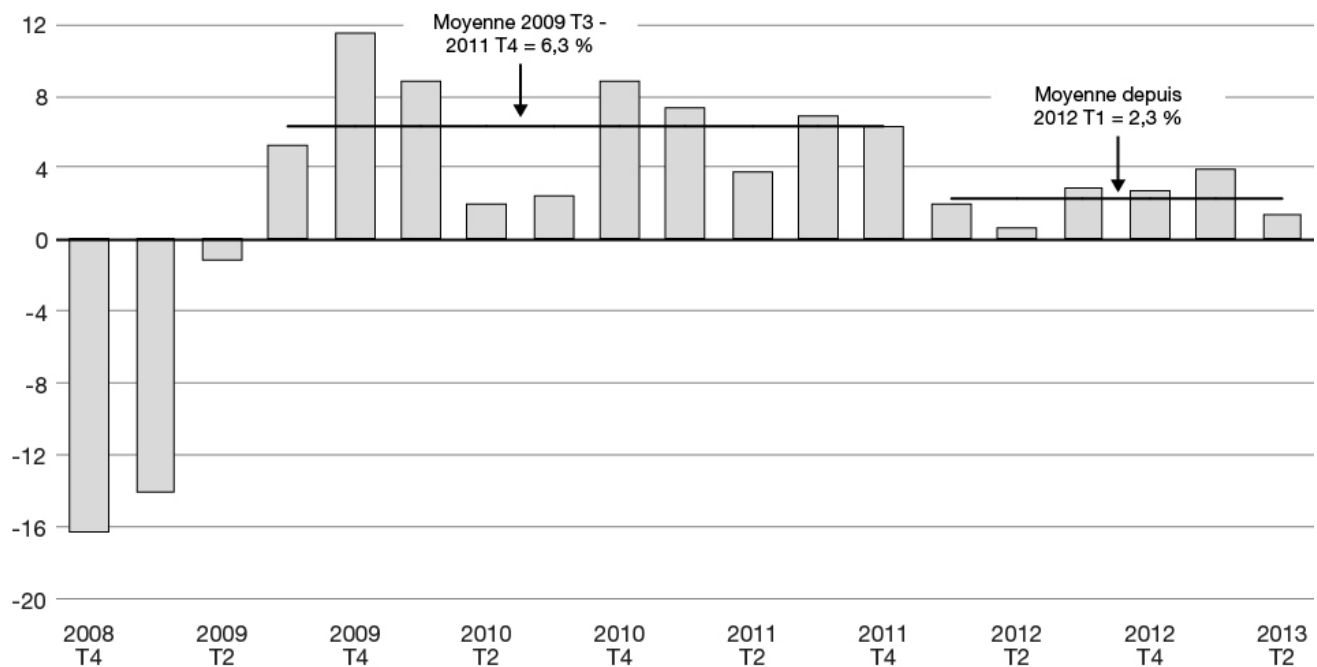
Ensemble, ces facteurs ont fait diminuer l'inflation du PIB, l'indicateur le plus large des prix à l'échelle de l'économie, depuis le début de 2012. Cette situation, combinée à une croissance plus faible du PIB réel, s'est soldée par une croissance plus faible du PIB nominal – l'indicateur le plus large de l'assiette fiscale (graphique 2.20). Il en est résulté une croissance moyenne du PIB nominal d'à peine 2,3 % par trimestre depuis le début de 2012, comparativement à 6,3 % au cours de la première partie de la reprise.

Les prix des produits de base et les prix intérieurs moins élevés ont fait reculer l'inflation du PIB et, combinés à une croissance plus faible du PIB réel, ont entraîné une croissance plus modeste du PIB nominal

Graphique 2.20

Croissance du PIB nominal

%, une période sur l'autre, taux annualisés



Source : Statistique Canada



Perspectives de l'économie canadienne – Prévisions du secteur privé

Depuis 1994, le gouvernement fonde sa planification budgétaire sur la moyenne des prévisions économiques du secteur privé, ce qui confère un élément d'indépendance à ses prévisions budgétaires. Cette approche est appuyée par des organisations internationales comme le FMI.

Le ministère des Finances mène périodiquement des enquêtes auprès d'économistes du secteur privé afin de connaître leur opinion au sujet des perspectives de l'économie canadienne. Les prévisions économiques exposées dans cette section sont fondées sur une enquête réalisée en septembre 2013, à laquelle ont participé 14 économistes du secteur privé.

L'enquête de septembre 2013 a été menée auprès d'économistes des institutions privées suivantes :

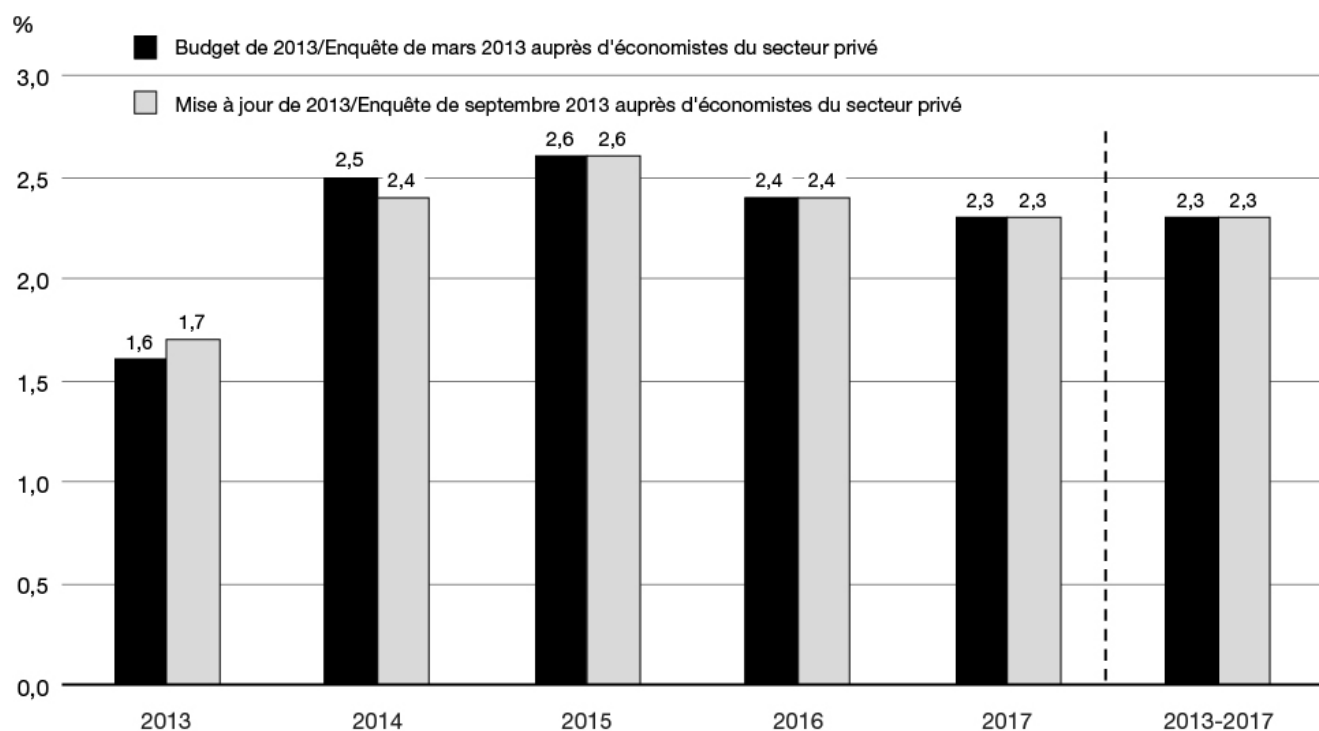
- Banque Nationale Groupe financier;
- Banque Royale du Canada;
- Banque Scotia;
- BMO Marchés des capitaux;
- Caisse de dépôt et placement du Québec;
- Conference Board du Canada;
- Desjardins;
- Deutsche Bank (Canada);
- Fédération canadienne de l'entreprise indépendante;
- Groupe Financier Banque TD;
- IHS Global Insight;
- Marchés mondiaux CIBC;
- Université de Toronto (programme d'analyse politique et économique);
- Valeurs mobilières Banque Laurentienne.

En moyenne, les prévisions des économistes du secteur privé concernant la croissance du PIB réel canadien au cours des cinq prochaines années sont identiques, en moyenne, à celles qui ont été faites au moment du budget de 2013 (graphique 2.21). Les économistes du secteur privé s'attendent à une croissance de 2,4 % au troisième trimestre de 2013, ce qui est conforme aux données mensuelles sur le PIB jusqu'en août. Pour l'ensemble de 2013, les économistes prévoient une hausse de 1,7 %, puis de 2,4 % en 2014. Le taux de croissance annuelle du PIB réel devrait s'établir en moyenne à 2,4 % après 2014.

La moyenne des prévisions de croissance du PIB réel sur les cinq prochaines années est inchangée depuis le budget de 2013

Graphique 2.21

Perspectives de croissance du PIB réel



Sources : Statistique Canada; enquêtes de mars 2013 et de septembre 2013 du ministère des Finances auprès d'économistes du secteur privé

Si les prévisions du secteur privé concernant la croissance du PIB réel sont demeurées sensiblement les mêmes qu'au moment du budget de 2013, la faiblesse de l'inflation intérieure et des prix mondiaux des produits de base a porté les économistes à réviser à la baisse leurs perspectives relatives à la croissance du PIB nominal en 2013 et en 2014. En conséquence, le PIB nominal prévu pour la période comprise entre 2013 et 2017 a diminué de 11 milliards de dollars, en moyenne, comparativement aux prévisions contenues dans le budget de 2013.

Les taux de chômage prévus par les économistes ont peu changé par rapport aux perspectives figurant dans le budget de 2013. Ceux-ci s'attendent à ce que le taux de chômage continue de reculer progressivement pendant la période de prévision pour atteindre 6,2 % en 2018, ce qui se rapproche du taux moyen de 6,1 % affiché au cours des deux années ayant précédé la récession.

L'inflation de l'indice des prix à la consommation (IPC) devrait s'établir à seulement 1,2 % en 2013 et à 1,8 % en 2014; dans les deux cas, ces taux sont inférieurs à ceux prévus au moment du budget de 2013. Toutefois, les économistes du secteur privé prévoient que l'inflation de l'IPC se situera de nouveau au point central de la fourchette cible d'inflation de la Banque du Canada d'ici 2015.

Les économistes du secteur privé ont revu à la baisse, de 20 points de base en moyenne, leurs perspectives pour les taux d'intérêt à court terme entre 2013 et 2017, comparativement aux prévisions présentées dans le budget de 2013. En moyenne, leurs prévisions concernant les taux d'intérêt à court terme concordent avec une remontée des taux à compter du quatrième trimestre de 2014.

Les économistes ont revu à la hausse, de 20 points de base en 2013 et de 30 points de base en 2014, leurs perspectives pour les taux d'intérêt à long terme, en raison principalement des récentes hausses des taux d'intérêt à long terme aux États-Unis, dont les effets se sont fait sentir dans d'autres pays, y compris le Canada.

Enfin, les attentes du secteur privé à l'égard de l'inflation du PIB correspondent à des prix des produits de base essentiellement stables sur l'ensemble de la période de prévision.



Tableau 2.1

Moyenne des prévisions du secteur privé

%, sauf indication contraire

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2013-2017
Croissance du PIB réel							
Budget de 2013 et enquête de mars 2013	1,6	2,5	2,6	2,4	2,3	–	2,3
Mise à jour de 2013 et enquête de septembre 2013	1,7	2,4	2,6	2,4	2,3	2,2	2,3
Inflation du PIB							
Budget de 2013 et enquête de mars 2013	1,7	2,1	2,0	2,0	2,0	–	2,0
Mise à jour de 2013 et enquête de septembre 2013	1,3	1,8	2,0	2,0	2,0	2,0	1,8
Croissance du PIB nominal							
Budget de 2013 et enquête de mars 2013	3,3	4,7	4,7	4,4	4,3	–	4,3
Mise à jour de 2013 et enquête de septembre 2013	3,0	4,2	4,6	4,5	4,4	4,3	4,1
PIB nominal (G\$)							
Budget de 2013 et enquête de mars 2013	1 878	1 966	2 058	2 149	2 241	–	–
Mise à jour de 2013 et enquête de septembre 2013	1 875	1 954	2 044	2 136	2 229	2 324	–
Écart entre la Mise à jour de 2013 et le budget de 2013	-4	-12	-14	-14	-12	–	–
Taux des bons du Trésor à 3 mois							
Budget de 2013 et enquête de mars 2013	1,0	1,3	2,2	3,3	3,8	–	2,3
Mise à jour de 2013 et enquête de septembre 2013	1,0	1,1	1,8	3,1	3,7	4,0	2,1
Taux des obligations du gouvernement du Canada à 10 ans							
Budget de 2013 et enquête de mars 2013	2,1	2,8	3,5	4,1	4,6	–	3,4
Mise à jour de 2013 et enquête de septembre 2013	2,3	3,1	3,5	4,1	4,6	4,8	3,5
Taux de change (cents US/\$CAN)							
Budget de 2013 et enquête de mars 2013	98,9	100,7	100,9	99,3	98,8	–	99,7
Mise à jour de 2013 et enquête de septembre 2013	97,3	96,8	97,2	98,0	97,7	98,1	97,4
Taux de chômage							
Budget de 2013 et enquête de mars 2013	7,1	6,9	6,7	6,5	6,4	–	6,7
Mise à jour de 2013 et enquête de septembre 2013	7,1	6,9	6,6	6,4	6,3	6,2	6,7
Inflation de l'indice des prix à la consommation							
Budget de 2013 et enquête de mars 2013	1,3	2,0	2,0	2,0	2,0	–	1,8
Mise à jour de 2013 et enquête de septembre 2013	1,2	1,8	2,0	2,0	2,0	2,0	1,8
Croissance du PIB réel aux États-Unis							
Budget de 2013 et enquête de mars 2013	1,9	2,9	3,1	3,0	2,8	–	2,7
Mise à jour de 2013 et enquête de septembre 2013	1,6	2,9	3,1	3,1	2,9	2,7	2,7

Sources : Budget de 2013; enquêtes de mars 2013 et de septembre 2013 du ministère des Finances auprès d'économistes du secteur privé

Révision des prévisions du secteur privé depuis 2011

Au sortir de la récession de 2008-2009, l'économie canadienne a connu une forte reprise. Toutefois, à partir de 2011, la conjoncture économique mondiale et les perspectives se sont dégradées par suite de l'intensification de la crise de la dette souveraine et du secteur bancaire dans la zone euro et de l'accroissement de l'incertitude entourant la politique budgétaire des États-Unis. À la lumière de ces faits, les économistes du secteur privé ont revu à la baisse, depuis le budget de 2011, leurs prévisions concernant la croissance du PIB réel pour 2012, 2013 et 2014 (graphique 2.22).

De même, la dégradation de la conjoncture économique mondiale s'est traduite par l'affaiblissement des prix mondiaux des produits de base. Cette situation, à laquelle se sont greffées des perspectives d'inflation intérieure plus moroses, a donné lieu à la révision à la baisse des perspectives de l'inflation du PIB depuis le budget de 2011. Jumelée à la croissance plus anémique du PIB réel, cette situation a eu d'importantes retombées sur les perspectives de croissance du PIB nominal.

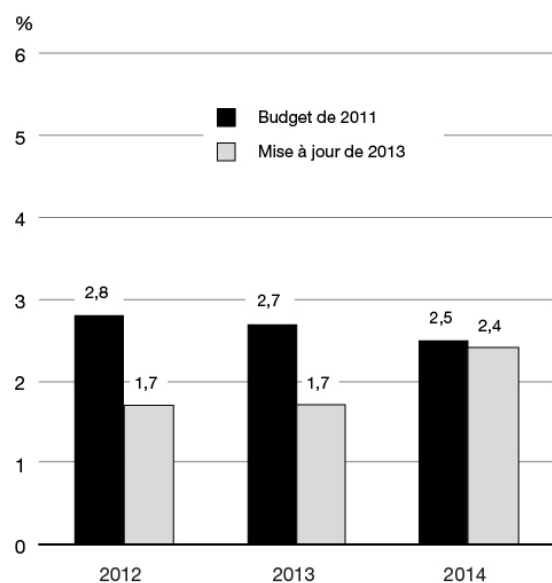
Ainsi, la croissance du PIB nominal en 2012 a été d'environ 1,6 point de pourcentage inférieure à la prévision faite au moment du budget de 2011. De plus, les prévisions de croissance du PIB nominal en 2013 et 2014 contenues dans la présente Mise à jour ont été révisées à la baisse, respectivement de 1,9 point de pourcentage et de 0,3 point de pourcentage, par rapport à celles du budget de 2011. Par conséquent, le PIB nominal en 2012 a été d'environ 27 milliards de dollars inférieur à celui prévu dans le budget de 2011. Les économistes s'attendent maintenant à ce que le niveau du PIB nominal soit d'environ 63 milliards de dollars de moins en 2013 et de 71 milliards de moins en 2014 que les niveaux prévus dans le budget de 2011³.

Puisque le PIB nominal constitue l'indicateur le plus large de l'assiette fiscale, il en découlera des revenus gouvernementaux inférieurs à ceux prévus dans le budget de 2011.

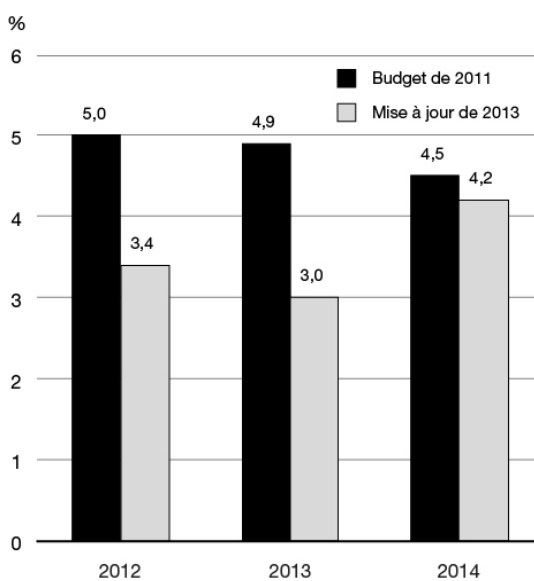
Les prévisions du PIB ont été nettement revues à la baisse depuis le budget de 2011

Graphique 2.22

Croissance du PIB réel



Croissance du PIB nominal



Nota – Les données de 2012 tirées de l'enquête de septembre 2013 sont les données réelles.

Sources : Statistique Canada; enquêtes de mars 2011 et de septembre 2013 du ministère des Finances auprès d'économistes du secteur privé

³ Les données du PIB nominal présentées dans le budget de 2011 ont été retraitées pour tenir compte de la révision historique du Système de comptabilité nationale du Canada publiée par Statistique Canada après la parution de ce même budget.



Évaluation du risque

Le 28 octobre 2013, le ministre des Finances a rencontré des économistes du secteur privé afin de discuter des projections économiques établies lors de l'enquête de septembre 2013, ainsi que des risques entourant ces perspectives. Les économistes ont alors convenu que la moyenne des prévisions de l'enquête de septembre constituait un point de départ raisonnable aux fins de la planification budgétaire. Les économistes estimaient également que, malgré l'atténuation du risque de résultats extrêmement négatifs depuis le début de la reprise, les risques à la baisse demeurent prépondérants.

Les principaux risques pour les perspectives demeurent extérieurs à l'économie canadienne et découlent du maintien de l'incertitude entourant la politique budgétaire américaine et de la possibilité d'une flambée de la crise de la dette souveraine et du secteur bancaire dans la zone euro.

Puisque l'enquête de septembre auprès des économistes du secteur privé a eu lieu avant l'interruption des activités gouvernementales aux États-Unis, la croissance du PIB réel des États-Unis risque d'être plus faible que prévu à court terme, surtout si l'incertitude quant au règlement de la situation se traduit par une diminution de la confiance et des dépenses du secteur privé. Même si les décideurs américains se sont entendus pour rétablir le pouvoir de dépenser du gouvernement et pour relever le plafond d'emprunt, l'accord conclu à la mi-octobre est de très courte durée, ce qui laisse entrevoir la possibilité de la poursuite des débats budgétaires perturbateurs et de chocs futurs qui pourraient ébranler la confiance des consommateurs et des entreprises jusqu'à ce que des solutions plus durables aux problèmes soient trouvées. À moyen terme, la croissance aux États-Unis sera liée à la capacité du gouvernement d'élaborer un plan crédible de réduction de son endettement.

Il existe également un risque que les mesures de réduction du déficit freinent plus que prévu la croissance des États-Unis en 2014. Quel que soit l'aboutissement des négociations futures sur les dépenses et la dette, les mesures de réduction du déficit (notamment des compressions de dépenses et des hausses d'impôt) prévues actuellement seront moins importantes en 2014 qu'en 2013. Par contre, l'incidence économique de ces mesures prend souvent du temps à se faire sentir, ce qui signifie que les mesures de réduction du déficit qui sont entrées en vigueur en 2013 pourraient également avoir une incidence négative sur la croissance en 2014.

Dans l'ensemble, la probabilité de résultats négatifs graves en Europe à court terme a diminué, mais les risques négatifs demeurent élevés. Il en est ainsi parce que la probabilité d'une nouvelle flambée de la crise dans la zone euro existe toujours, surtout compte tenu de la très grande lenteur de la croissance globale dans la région et de l'émergence de disparités entre les taux de croissance des différents pays.

De plus, il se peut que le ralentissement dans les pays émergents soit de plus longue durée, ce qui toucherait quelque peu le Canada par la diminution des exportations réelles, mais surtout par suite de la baisse des prix mondiaux des produits de base. De manière plus générale, si l'un des risques externes susmentionnés devait se produire, les prix mondiaux des produits de base s'en trouveraient vraisemblablement réduits.

Le principal facteur de risque intérieur pour les perspectives au Canada demeure l'endettement élevé des ménages canadiens. Malgré le ralentissement soutenu du rythme de croissance du crédit des ménages, la récente reprise de l'activité sur le marché du logement, si elle découle d'un élan sous-jacent plus fort, pourrait se traduire par un plus grand endettement.



Hypothèses de planification

Compte tenu de ces risques, aux fins de la planification budgétaire, le gouvernement a maintenu à 20 milliards de dollars, pour la période de 2014 à 2018, l'ajustement à la baisse en fonction du risque appliqué aux prévisions du secteur privé à l'égard du PIB nominal (tableau 2.2). L'ajustement à la baisse pour 2013 est ramené à 10 milliards de dollars, puisque les données économiques réelles sont maintenant disponibles pour les deux tiers de l'année, ce qui signifie que le risque a diminué pour l'ensemble de 2013. Le gouvernement continuera d'analyser l'évolution de la situation économique et les risques connexes afin de déterminer s'il convient de maintenir cet ajustement en fonction du risque à l'avenir. Les perspectives budgétaires sont présentées au chapitre 3.

Tableau 2.2

Hypothèse de planification de la Mise à jour de 2013 concernant le PIB nominal

G\$

	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Enquête de septembre 2013 auprès d'économistes du secteur privé	1 875	1 954	2 044	2 136	2 229	2 324
Hypothèse de planification budgétaire de la Mise à jour de 2013	1 865	1 934	2 024	2 116	2 209	2 304
Ajustement en fonction du risque	-10	-20	-20	-20	-20	-20
Autres données :						
Ajustement en fonction du risque du budget de 2013	-20	-20	-20	-20	-20	—

Chapitre 3

Perspectives budgétaires

Bien que l'économie canadienne se soit relevée de la récession mondiale en meilleure posture que les autres économies du Groupe des Sept (G-7), la situation économique mondiale demeure fragile et les risques continuent de peser sur les perspectives de croissance mondiale. Le Canada n'est pas à l'abri des événements qui se déroulent à l'étranger. Ainsi, compte tenu de la lente reprise mondiale et de la faiblesse connexe du produit intérieur brut (PIB) nominal (l'indicateur le plus large de l'assiette fiscale), les revenus devraient être inférieurs aux projections contenues dans le budget de 2013, ce qui aura des répercussions négatives sur la trajectoire budgétaire. Toutefois, en continuant de limiter la croissance des dépenses de programmes directes, le gouvernement demeure sur la bonne voie pour rétablir l'équilibre budgétaire en 2015.

Le présent chapitre passe en revue les principaux aspects de l'évolution de la situation budgétaire depuis le dépôt du budget de 2013 et fait le point sur les projections budgétaires du gouvernement pour la période comprise entre 2013-2014 et 2018-2019.

Hypothèses de planification budgétaire

Par souci d'objectivité et de transparence, les prévisions économiques qui sous-tendent les projections budgétaires du gouvernement sont fondées sur la moyenne des prévisions économiques du secteur privé. Le gouvernement procède ainsi depuis près de 20 ans, et il continue de le faire aux fins de la présente Mise à jour.

Cependant, comme il est mentionné au chapitre 2, même si l'enquête de septembre 2013 auprès du secteur privé est considérée comme un point de départ raisonnable aux fins de la planification budgétaire, les perspectives de l'économie mondiale demeurent très incertaines. Le gouvernement a donc jugé bon d'inclure cette fois encore un ajustement à la baisse de 20 milliards de dollars des prévisions du secteur privé à l'égard du PIB nominal. Compte tenu de cet ajustement en fonction du risque, les projections à l'égard des revenus sont réduites de 3,0 milliards par année de 2014-2015 à 2018-2019 (tableau 3.1). L'ajustement à la baisse du PIB nominal pour 2013 est ramené à 10 milliards, ce qui représente des revenus de 1,5 milliard en 2013-2014, puisque les données économiques réelles sont maintenant disponibles pour les deux tiers de 2013 (ce qui signifie que le risque pour 2013 dans son ensemble a diminué).

Tableau 3.1

Hypothèses de planification de la Mise à jour des projections économiques et budgétaires de 2013

	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Ajustement des revenus en fonction du risque	-1,5	-3,0	-3,0	-3,0	-3,0



Évolution des perspectives budgétaires depuis le budget de mars 2013

Le tableau 3.2 présente un résumé des changements apportés aux projections budgétaires entre le budget de 2013 et la présente Mise à jour. Le déficit de 18,9 milliards de dollars enregistré en 2012-2013 est moins élevé que celui de 26,3 milliards constaté en 2011-2012, et inférieur de 6,9 milliards au déficit de 25,9 milliards prévu dans le budget de 2013. Les revenus ont été de 1,9 milliard supérieurs au montant projeté dans le budget de 2013, sous l'effet de revenus fiscaux et d'autres revenus plus élevés que prévu. En outre, les charges de programmes ont été inférieures de 5,2 milliards aux prévisions.

Ce tableau montre que le solde budgétaire ajusté en fonction du risque s'est amélioré pour l'ensemble de la période de prévision en raison des décisions stratégiques qui ont été prises et de l'évolution des prévisions depuis le budget de 2013. Le déficit budgétaire projeté ne cesse de diminuer : il devrait y avoir un modeste déficit de 5,5 milliards de dollars en 2014-2015, suivi d'un excédent de 3,7 milliards en 2015-2016. Par conséquent, en dépit du climat économique maussade à l'échelle mondiale, le gouvernement est sur la bonne voie pour respecter son engagement de rétablir l'équilibre budgétaire en 2015.

Tableau 3.2

Sommaire de l'évolution des perspectives budgétaires depuis le budget de 2013

G\$

	Projections						
	2012- 2013	2013- 2014	2014- 2015	2015- 2016	2016- 2017	2017- 2018	2018- 2019
Solde budgétaire – budget de 2013	-25,9	-18,7	-6,6	0,8	3,9	5,1	s.o.
En excluant l'incidence de l'ajustement en fonction du risque sur les revenus		3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	
Solde budgétaire avant l'ajustement en fonction du risque – budget de 2013	-25,9	-15,7	-3,6	3,8	6,9	8,1	
Incidence de l'évolution de la situation économique et budgétaire							
Revenus budgétaires	1,9	-1,3	-2,6	-2,2	-1,8	-2,5	
Charges de programmes							
Principaux transferts aux particuliers	0,1	1,0	1,5	1,5	1,4	1,1	
Principaux transferts aux autres administrations	0,2	-0,2	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1	
Charges de programmes directes	4,9	1,9	1,5	1,6	0,4	0,2	
Frais de la dette publique	-0,1	0,3	0,5	0,7	0,7	0,8	
Total – Évolution de la situation économique et budgétaire	6,9	1,7	0,9	1,4	0,5	-0,5	
Solde budgétaire révisé selon le statu quo	-18,9	-14,0	-2,7	5,3	7,4	7,5	11,6
Aide aux sinistrés							
Inondations en Alberta		-2,8					
Déraillement ferroviaire et explosion à Lac-Mégantic		-0,1					
Mesures pour soutenir l'emploi et la croissance							
Taux de cotisation d'assurance-emploi		-0,2	-0,8	-1,2	-0,5		
Mesures visant le rétablissement de l'équilibre budgétaire en 2015							
Gel des budgets de fonctionnement			0,6	1,1	1,1	1,2	1,2
Vente d'actifs							
Vente d'actions de General Motors		0,7					
Provision relative aux ventes futures d'actifs			0,5	1,5			



Tableau 3.2

Sommaire de l'évolution des perspectives budgétaires depuis le budget de 2013

G\$

	Projections						
	2012- 2013	2013- 2014	2014- 2015	2015- 2016	2016- 2017	2017- 2018	2018- 2019
Reclassement des frais d'intérêt							
Revenus budgétaires	0,6	0,6	0,7	0,9	1,2	1,4	1,8
Charges de programmes	-0,6	-0,6	-0,7	-0,9	-1,2	-1,4	-1,8
Solde budgétaire avant l'ajustement en fonction du risque – Mise à jour de 2013	-18,9	-16,4	-2,5	6,7	8,0	8,7	12,8
En incluant l'incidence de l'ajustement en fonction du risque sur les revenus		-1,5	-3,0	-3,0	-3,0	-3,0	-3,0
Solde budgétaire – Mise à jour de 2013	-18,9	-17,9	-5,5	3,7	5,0	5,7	9,8

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Un nombre négatif indique une détérioration du solde budgétaire (en raison d'une baisse des revenus ou d'une augmentation des dépenses), alors qu'un nombre positif indique une amélioration du solde budgétaire (en raison d'une hausse des revenus ou d'une diminution des dépenses).

Incidence de l'évolution de la situation économique et budgétaire

L'évolution de la situation économique et budgétaire globale depuis le budget de 2013 s'est traduite dans une large mesure par une amélioration des perspectives budgétaires, puisque la faiblesse accrue des revenus budgétaires projetés est en général plus que compensée par la diminution des charges de programmes directes et des frais de la dette publique prévus.

Les revenus projetés sont moins élevés sur toute la période de prévision, car l'effet de la révision à la baisse du PIB nominal a plus que compensé l'avantage futur découlant de l'excédent des revenus réels de 2012-2013 par rapport au montant prévu.

Les projections concernant les principaux transferts aux particuliers ont été réduites sous l'effet du nombre inférieur de prestataires de l'assurance-emploi par rapport à ce qui avait été prévu et des prévisions à la baisse concernant les prestations aux aînés et les prestations pour enfants.

Les projections relatives aux principaux transferts aux autres administrations ont augmenté en raison du report d'une partie du Fonds de la taxe sur l'essence de 2012-2013 à 2013-2014 ainsi que d'une hausse des transferts prévus aux territoires.

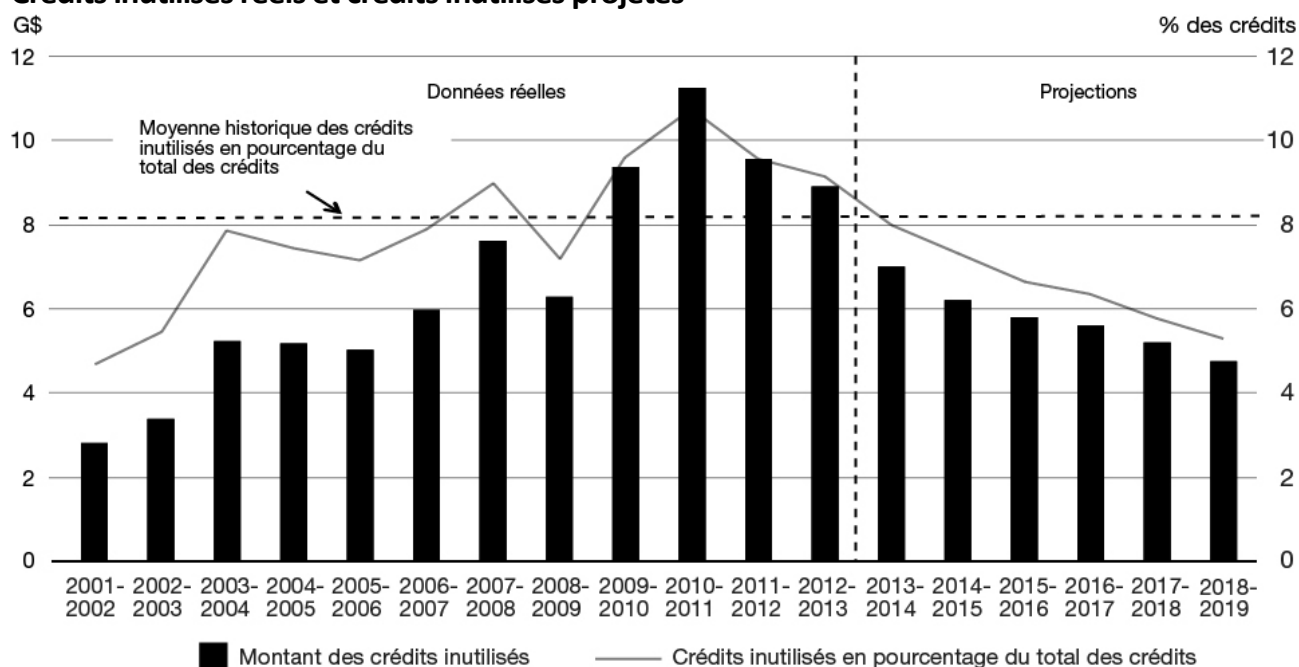
Les charges de programmes directes devraient être moins élevées que prévu dans le budget de 2013. Cette situation est attribuable dans une large mesure à une révision de l'estimation des crédits ministériels inutilisés inclus dans les projections budgétaires. Ces crédits inutilisés rendent compte du montant estimatif des dépenses prévues mais non engagées au cours d'un exercice donné. On doit s'attendre à ce qu'il y ait des crédits inutilisés, car ceux-ci découlent de facteurs tels des coûts de programmes moins élevés que prévu et des modifications aux calendriers de mise en œuvre d'initiatives. L'inutilisation de crédits est le reflet de l'engagement du gouvernement envers l'utilisation responsable des fonds publics – ces fonds sont dépensés uniquement lorsque c'est nécessaire.

Le budget de 2013 indiquait une hausse du montant estimatif des crédits inutilisés afin de tenir compte des tendances récentes. La présente Mise à jour projette une hausse additionnelle de ce montant en raison du profil des dépenses observé en 2012-2013. En effet, les crédits ministériels inutilisés se sont chiffrés à 8,9 milliards de dollars (9 % des crédits accordés) en 2012-2013, une fois prises en compte les affectations bloquées en vertu de la mise en œuvre des réductions des dépenses des ministères prévues dans le budget de 2012 (graphique 3.1). Ce montant réel, plus élevé que celui prévu dans le budget de 2013, s'inscrivait dans la tendance récente. Le montant prévu des crédits inutilisés a donc été augmenté de 1,5 milliard pour 2013-2014. Par souci de prudence, on a procédé à des révisions à la hausse de plus en plus modestes des crédits inutilisés au fil des exercices allant de 2014-2015 à 2017-2018. Aucune révision n'a été effectuée pour 2018-2019; le montant prévu des crédits inutilisés lors de cet exercice demeure d'environ 4,8 milliards. Les crédits inutilisés devraient représenter environ 5 % des crédits accordés en 2018-2019, soit un ratio avoisinant le montant le plus faible enregistré depuis 2000. L'hypothèse selon laquelle les crédits inutilisés tendront vers leur niveau le plus bas de l'après-2000 confère un élément de prudence aux projections budgétaires. Cette hypothèse demeure conforme à l'ajustement au titre des crédits inutilisés inclus dans le budget de 2013.

L'écart entre les dépenses prévues et les dépenses réelles des ministères devrait être ramené à son niveau plancher de l'après-2000

Graphique 3.1

Crédits inutilisés réels et crédits inutilisés projetés



Nota – Les crédits inutilisés réels sont indiqués selon la comptabilité de caisse, conformément à leur présentation dans les *Comptes publics du Canada*. Les crédits inutilisés projetés sont indiqués selon la comptabilité d'exercice, aux fins d'uniformisation des projections budgétaires. Les ratios des crédits inutilisés projetés aux crédits projetés sont indiqués selon la comptabilité de caisse.

Le montant total des crédits inutilisés en 2012-2013, présenté dans les *Comptes publics du Canada* de 2013, s'élève à 10,1 milliards de dollars; cependant, une tranche de 1,2 milliard de ce montant correspond à des affectations bloquées appliquées aux crédits ministériels en vertu de la mise en œuvre des réductions des dépenses ministérielles prévues dans le budget de 2012. Par conséquent, le montant réel des crédits inutilisés en 2012-2013 est de 8,9 milliards.

Sources : *Comptes publics du Canada*; ministère des Finances



Les projections concernant les dépenses de programmes directes tiennent également compte des changements au profil des dépenses prévues en matière d'infrastructure, ainsi que de la diminution des coûts projetés associés aux crédits d'impôt remboursables au cours de la plupart des exercices. Cependant, ces diminutions sont en partie compensées par l'augmentation des transferts devant être versés aux provinces au titre des revenus tirés des ressources naturelles au cours des derniers exercices de la période de prévision.

Les frais de la dette publique devraient être inférieurs aux niveaux projetés dans le budget de 2013 durant toute la période de prévision, sous l'effet de taux d'intérêt à court terme plus bas et de frais d'intérêt nets moins élevés au titre des obligations liées aux régimes de retraite. Ces économies seraient compensées en partie par la révision à la hausse des taux d'intérêt à long terme prévus.

Aide aux sinistrés

Depuis le budget de 2013, le gouvernement s'est engagé à venir en aide aux collectivités touchées par des catastrophes. En juin 2013, l'Alberta a été touchée par des inondations dévastatrices ayant provoqué des dommages évalués à plusieurs milliards de dollars. La présente Mise à jour inclut une obligation fédérale estimative de 2,8 milliards de dollars, dans le cadre des Accords d'aide financière en cas de catastrophe (AAFCC), concernant l'aide fédérale relative aux récentes inondations en Alberta, établie d'après les renseignements reçus du gouvernement de cette province. Aux termes de la formule de partage des coûts des AAFCC qui s'applique aux dépenses admissibles relatives à des catastrophes naturelles de grande envergure, la part du gouvernement fédéral s'établit à 50 % pour la première tranche de coûts (coûts supérieurs à 1 \$ par habitant) et augmente progressivement pour atteindre 90 % des coûts au-delà du seuil de 5 \$ par habitant.

La présente Mise à jour tient aussi compte de l'aide de 60 millions annoncée à l'intention de la ville de Lac-Mégantic.

Mesures visant à soutenir la croissance et l'emploi

Le budget de 2013 prévoyait que le taux de cotisation d'assurance-emploi augmenterait du maximum prévu de 5 cents par année pour atteindre 1,98 \$ par tranche de 100 \$ de rémunération assurable en 2015, avant d'être ramené à 1,93 \$ en 2016. Cependant, le gouvernement a agi pour soutenir la croissance et l'emploi en gelant, en 2014, le taux de cotisation pour les employés et les employeurs au niveau de 2013, et il a annoncé que ce taux ne serait pas supérieur à 1,88 \$ en 2015 et en 2016. Pour 2014 seulement, ce changement devrait se traduire par des économies de 660 millions de dollars pour les employeurs et les employés, comparativement au scénario d'une augmentation de 5 cents du taux, qui s'établirait à 1,93 \$. Pour un travailleur qui gagne 48 600 \$ par année – le maximum de la rémunération assurable en 2014 –, cela représente des économies de 24 \$, tandis que pour une petite entreprise comptant 10 travailleurs, il en résultera des économies pouvant atteindre 340 \$.



Mesures visant le rétablissement de l'équilibre budgétaire en 2015

Conformément à ce qui a été annoncé dans le discours du Trône, le gouvernement rétablira un gel des dépenses de fonctionnement des ministères. Ce gel de deux ans prendra effet à partir de 2014-2015.

Dans la pratique, cela signifie que pendant les deux années du gel, les budgets des ministères ne seront pas augmentés afin de compenser les augmentations salariales découlant des négociations collectives. La rémunération des fonctionnaires fédéraux continuera d'être déterminée par la négociation collective; cependant, les ministères devront réaffecter des fonds provenant des autres éléments de leurs budgets de fonctionnement actuels pour financer toute augmentation salariale négociée. Par conséquent, les ministères déploieront plus d'efforts pour améliorer l'efficacité de leurs activités internes et de leur administration. Incidemment, le traitement des employés constitue l'élément le plus important des dépenses de fonctionnement des ministères.

Toute hausse des budgets de fonctionnement et tout transfert à ceux-ci devront faire l'objet d'une approbation exceptionnelle du Conseil du Trésor pendant la durée du gel. Les ajustements potentiels se limiteront aux dépenses liées à des mesures annoncées dans les budgets récents ou futurs, aux pressions financières se rapportant à des services essentiels, aux paiements requis en vertu d'obligations et à des dépenses imprévues. En outre, même si le ministère de la Défense nationale sera assujéti aux mesures globales de restriction des budgets de fonctionnement, le facteur de progression des dépenses de défense continuera de s'appliquer.

Cette mesure visera toutes les organisations fédérales qui reçoivent des crédits parlementaires aux fins des augmentations salariales, y compris tous les ministères et certaines sociétés d'État tributaires de crédits parlementaires. Le gouvernement s'attend à ce que les autres organisations fédérales qui ne reçoivent pas de crédits parlementaires au titre de leurs dépenses (p. ex., les sociétés d'État autofinancées) leur emboîtent le pas et limitent leurs budgets de fonctionnement. Le gouvernement demande également aux agents du Parlement de se conformer à l'esprit et à l'objectif du gel des budgets de fonctionnement.

Le gouvernement appliquera également un gel au budget global des cabinets des ministres, et il demande aux parlementaires de la Chambre des communes et du Sénat de faire de même.

Étant donné les limites qui seront imposées aux budgets de fonctionnement des ministères, le gouvernement continuera de collaborer avec les agents de négociation du secteur public afin que la fonction publique soit abordable, moderne et très performante. Cela comprendra un examen de la paie et des avantages sociaux pour veiller à ce que la rémunération totale des fonctionnaires soit responsable et équitable par rapport à celle que versent les autres employeurs des secteurs privé et public.

On prévoit que le gel des budgets de fonctionnement dégagera des économies d'environ 550 millions de dollars en 2014-2015 et d'environ 1,1 milliard en 2015-2016.



Vente d'actifs

Le gouvernement procède aussi à une mise à jour du cadre financier pour tenir compte des revenus tirés de la vente d'actifs gouvernementaux. Depuis 2009, il mène un examen systématique des actifs fédéraux afin d'en améliorer l'efficacité et l'efficacité et d'assurer une utilisation judicieuse de l'argent des contribuables. Cet examen vise à faire en sorte que la possession d'actifs par le gouvernement continue de servir les intérêts des Canadiens. Lorsque le gouvernement déterminera que la cession d'un actif générera une valeur économique et représentera l'utilisation la plus efficace des fonds publics, il entamera le processus de vente.

Le 16 septembre, le gouvernement a cédé sa participation dans 30 millions d'actions ordinaires de General Motors qu'il détenait, ce qui s'est traduit par un gain budgétaire d'environ 0,7 milliard de dollars qui sera constaté en 2013-2014. En outre, la présente Mise à jour tient compte des gains éventuels découlant de la vente de divers actifs en 2014-2015 et en 2015-2016. Les actifs qu'on prévoit vendre durant ces exercices comprennent Ridley Terminals (un terminal charbonnier situé en Colombie-Britannique) ainsi que les autres actions de General Motors que le gouvernement détient. De plus, le gouvernement envisage de vendre la Réserve fédérale de charbon (formée de deux parcelles de terres publiques en Colombie-Britannique). Le gain éventuel inclus dans les prévisions relatives aux autres revenus est de 500 millions de dollars en 2014-2015 et de 1,5 milliard en 2015-2016. Il s'agit de prévisions prudentes, qui ne correspondent pas à la totalité du gain potentiel pouvant découler de la vente de ces actifs.

L'inclusion du produit net prévu de la vente d'actifs est conforme aux pratiques et principes récemment employés par d'autres pays, dont le Royaume-Uni et l'Australie. Elle est également conforme au processus utilisé dans le cadre du budget de 2004, dans lequel le gouvernement avait inclus une projection du produit net de la vente de sa participation restante dans Petro-Canada.

Reclassement des frais d'intérêt

Auparavant, les frais d'intérêt payés par le gouvernement du Canada sur les impôts dus étaient soustraits du revenu d'intérêt, et le montant net était comptabilisé dans les autres revenus. Afin de se conformer aux *Comptes publics du Canada* de 2013, les frais d'intérêt ont été reclassés, passant des autres revenus aux charges de programmes directes. Par suite du reclassement, les revenus et les charges augmenteront d'un montant équivalent et n'auront donc aucune incidence nette sur le solde budgétaire. Les tableaux et les graphiques portant sur les perspectives budgétaires qui sont contenus dans la présente Mise à jour tiennent compte de ce reclassement et, pour assurer une meilleure comparabilité, les résultats des exercices précédents ont été retraités en fonction de ce reclassement. En 2012-2013, cette mesure a pour effet d'augmenter les revenus et les charges de 0,6 milliard de dollars.

Engagement permanent d'assurer la solidité des finances publiques

Grâce à l'importance qu'il accorde à la gestion budgétaire responsable, le gouvernement sera davantage en mesure de rétablir l'équilibre budgétaire en 2015 et il dégagera des ressources additionnelles pouvant être investies dans des mesures prioritaires. À l'avenir, le gouvernement poursuivra sa politique d'examiner continuellement les dépenses des ministères et à se pencher sur les initiatives pangouvernementales pour veiller à ce que les programmes fédéraux soient gérés avec efficacité et qu'ils correspondent aux priorités des contribuables.

Le bilan du gouvernement en matière de gestion budgétaire fait en sorte que le Canada est aujourd'hui considéré comme un chef de file dans ce domaine sur la scène internationale. Le niveau la dette nette de l'ensemble des administrations publiques du Canada (qui englobe la dette nette des administrations fédérale, provinciales, territoriales et locales ainsi que les actifs nets du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec) est inférieur à celui de tout autre pays du G-7; il se situait à 34,7 % du PIB en 2012, soit moins de la moitié de la moyenne des pays du G-7. À l'heure actuelle, le Canada est l'un des rares pays qui continuent de se voir attribuer une cote de crédit AAA, assortie de perspectives stables, de la part de toutes les grandes agences de notation.

Le 5 septembre 2013, lors du Sommet des dirigeants du G-20 tenu à Saint-Petersbourg (Russie), le premier ministre Stephen Harper a annoncé que le Canada s'engageait à ramener le ratio de la dette fédérale au PIB à 25 % d'ici 2021. Un endettement moins élevé se traduira par des d'impôts plus bas pour les Canadiens et par un climat d'investissement très favorable qui soutiendra la création d'emplois et la croissance économique.

État sommaire des opérations

Le tableau 3.3 résume la situation budgétaire du gouvernement au cours de la période de prévision. Ces projections reposent sur la moyenne des prévisions économiques du secteur privé, après l'application de l'ajustement en fonction du risque dont il a été question précédemment.

Tableau 3.3

État sommaire des opérations

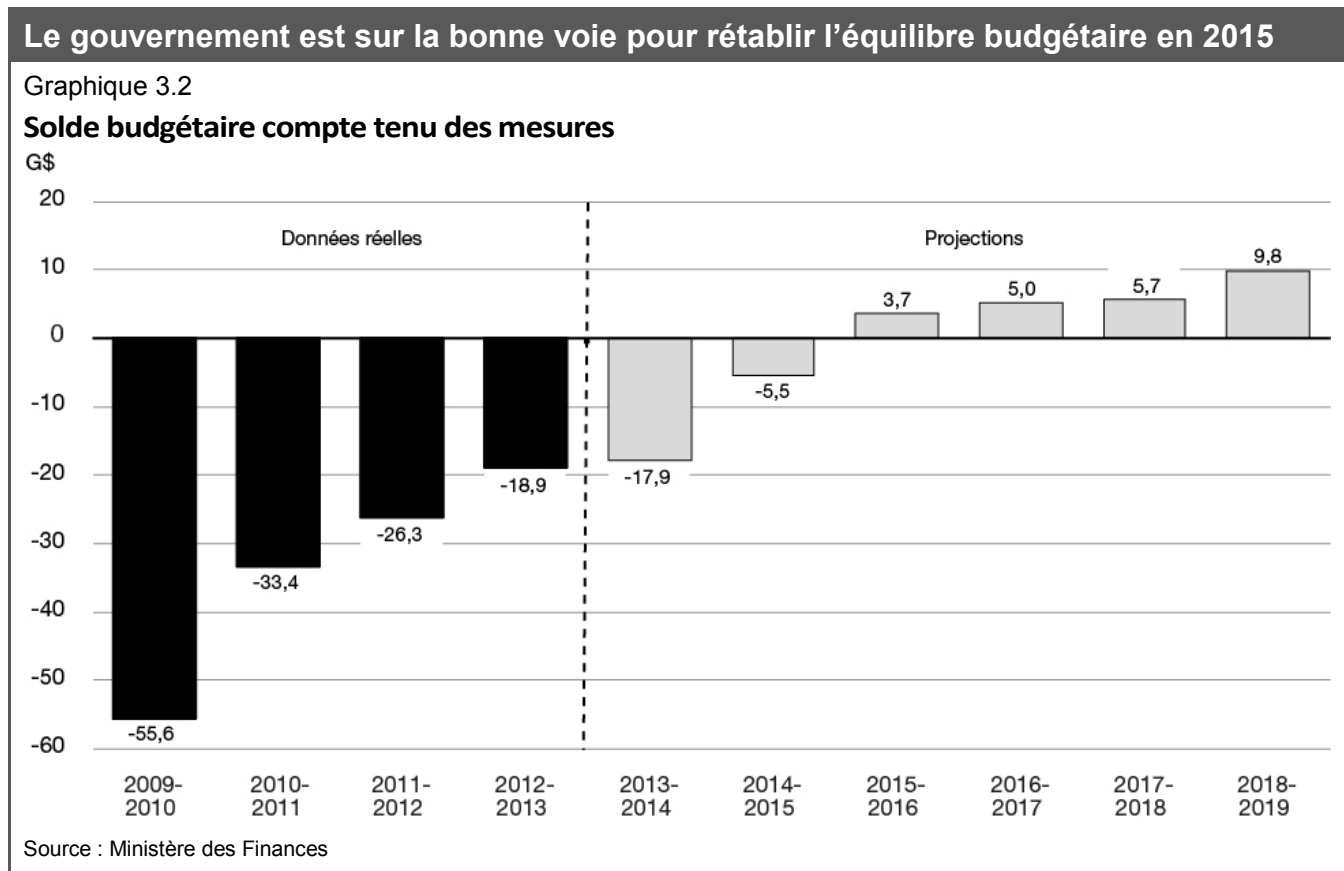
G\$

	Projections						
	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Revenus budgétaires	256,6	265,2	277,4	293,9	307,0	317,9	332,7
Charges de programmes	246,4	253,6	253,1	259,4	268,8	277,2	286,8
Frais de la dette publique	29,2	29,5	29,7	30,8	33,2	35,0	36,1
Total des charges	275,6	283,1	282,8	290,2	301,9	312,2	322,9
Solde budgétaire	-18,9	-17,9	-5,5	3,7	5,0	5,7	9,8
Dette fédérale ¹	602,4	617,9	623,3	619,6	614,6	608,9	599,1
En pourcentage du PIB							
Revenus budgétaires	14,1	14,2	14,3	14,5	14,5	14,4	14,4
Charges de programmes	13,5	13,6	13,1	12,8	12,7	12,5	12,4
Frais de la dette publique	1,6	1,6	1,5	1,5	1,6	1,6	1,6
Solde budgétaire	-1,0	-1,0	-0,3	0,2	0,2	0,3	0,4
Dette fédérale	33,1	33,1	32,2	30,6	29,1	27,6	26,0

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

¹ Le niveau projeté de la dette fédérale pour 2013-2014 tient compte d'une estimation des autres éléments du résultat global.

Par suite de la gestion responsable des finances publiques exercée par le gouvernement, le solde budgétaire devrait continuer de s'améliorer, passant d'un déficit de 18,9 milliards de dollars en 2012-2013 à un excédent de 9,8 milliards en 2018-2019 (graphique 3.2). En proportion du PIB, le solde budgétaire (après l'ajustement en fonction du risque) devrait passer d'un déficit de 1,0 % en 2012-2013 à un excédent de 0,4 % en 2018-2019.



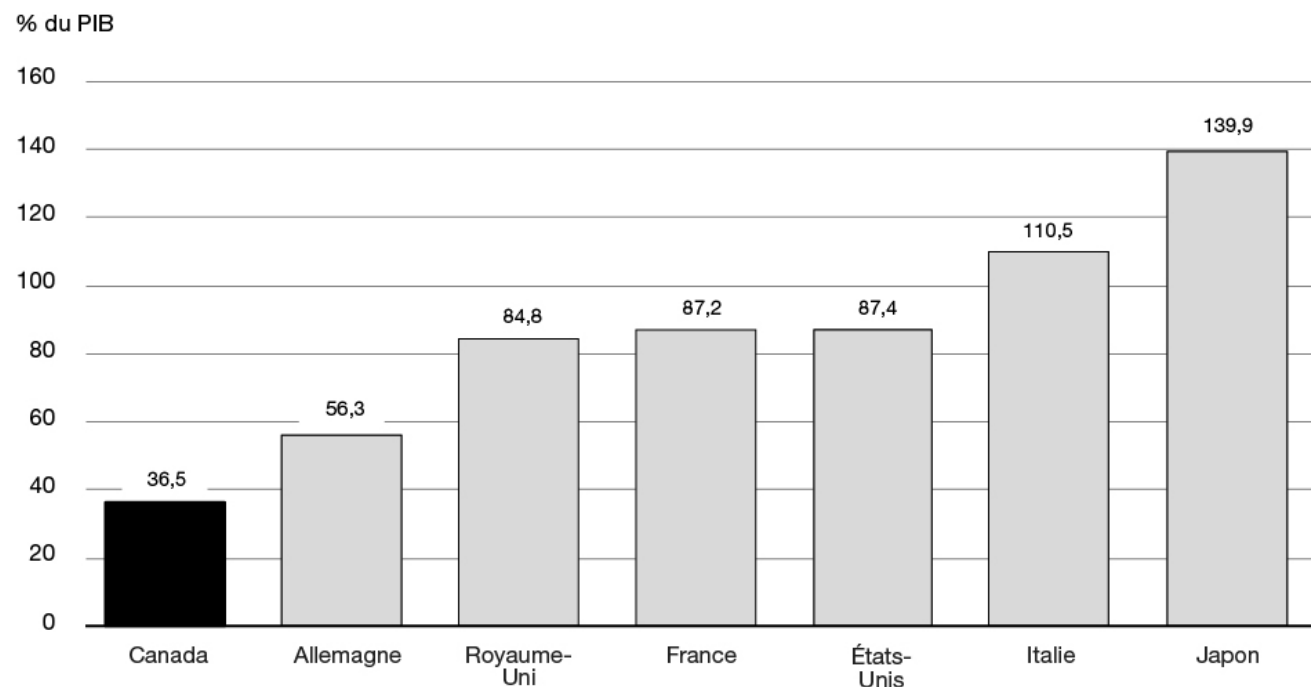
Le ratio de la dette fédérale (déficit accumulé) au PIB s'est établi à 33,1 % en 2012-2013, en baisse par rapport au ratio de 33,2 % enregistré en 2011-2012. Selon les projections, ce ratio sera ramené, d'ici 2017-2018, aux niveaux peu élevés constatés avant la récession, de telle manière que le gouvernement pourra tenir son engagement de réduire le ratio de la dette fédérale à 25 % du PIB d'ici 2021. Cela contribuera à faire en sorte que la dette nette de l'ensemble des administrations publiques du Canada (qui englobe la dette nette des administrations fédérale, provinciales, territoriales et locales ainsi que les actifs nets du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec) continuera de diminuer par rapport à son faible niveau actuel.

De fait, le Fonds monétaire international estime que le ratio de la dette nette au PIB de l'ensemble des administrations publiques du Canada est nettement le plus faible de tous les pays du G-7 (graphique 3.3).

Le Canada affiche un ratio de la dette nette au PIB beaucoup plus faible que celui des autres pays du G-7

Graphique 3.3

Ratio de la dette nette au PIB de l'ensemble des administrations publiques¹, 2013



¹ Le secteur des administrations publiques comprend le gouvernement fédéral, les administrations infranationales et locales ainsi que les régimes de sécurité sociale. Au Canada, la dette nette de l'ensemble des administrations publiques comprend la dette nette du gouvernement fédéral et des administrations provinciales, territoriales et locales, ainsi que les actifs nets détenus par le Régime de pensions du Canada et le Régime de rentes du Québec.

Source : Fonds monétaire international, *Moniteur des finances publiques*, octobre 2013

Perspectives concernant les revenus budgétaires

Tableau 3.4

Perspectives concernant les revenus

G\$

	Projections						
	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Impôt sur le revenu							
Impôt sur le revenu des particuliers	125,7	131,3	139,1	146,8	153,8	161,0	168,2
Impôt sur le revenu des sociétés	35,0	35,0	36,3	38,6	41,8	44,5	47,1
Impôt sur le revenu des non-résidents	5,1	5,5	5,8	6,3	6,8	7,2	7,6
Total de l'impôt sur le revenu	165,8	171,8	181,2	191,6	202,4	212,7	222,9
Taxes et droits d'accise							
Taxe sur les produits et services	28,8	29,7	31,1	33,0	34,8	36,5	38,1
Droits de douane à l'importation	4,0	4,0	4,2	4,7	4,4	4,6	4,8
Autres taxes et droits d'accise	10,8	10,8	10,8	10,8	10,7	10,8	10,8
Total des taxes et droits d'accise	43,6	44,5	46,2	48,5	50,0	51,8	53,6
Total des revenus fiscaux	209,3	216,3	227,4	240,1	252,4	264,5	276,5
Cotisations d'assurance-emploi	20,4	21,5	22,7	23,6	23,0	19,5	20,2
Autres revenus	26,9	27,4	27,3	30,2	31,6	33,8	35,9
Total des revenus budgétaires	256,6	265,2	277,4	293,9	307,0	317,9	332,7
En pourcentage du PIB							
Impôt sur le revenu des particuliers	6,9	7,0	7,2	7,3	7,3	7,3	7,3
Impôt sur le revenu des sociétés	1,9	1,9	1,9	1,9	2,0	2,0	2,0
Taxe sur les produits et services	1,6	1,6	1,6	1,6	1,6	1,7	1,7
Total des revenus fiscaux	11,5	11,6	11,8	11,9	11,9	12,0	12,0
Cotisations d'assurance-emploi	1,1	1,2	1,2	1,2	1,1	0,9	0,9
Autres revenus	1,5	1,5	1,4	1,5	1,5	1,5	1,6
Total	14,1	14,2	14,3	14,5	14,5	14,4	14,4

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Le tableau 3.4 expose les revenus budgétaires projetés du gouvernement après l'ajustement en fonction du risque appliqué, aux fins de planification, aux revenus fiscaux et aux autres revenus. Les revenus devraient augmenter de 3,3 % en 2013-2014; au cours du reste de la période de projection, ils devraient croître de 4,6 % par année en moyenne.

Les rentrées d'impôt sur le revenu des particuliers – la plus importante composante des revenus budgétaires – devraient augmenter de 5,6 milliards de dollars (4,5 %), pour s'établir à 131,3 milliards en 2013-2014. Pendant le reste de la période de projection, la croissance de ces rentrées devrait être légèrement plus rapide, soit de 5,1 % par année en moyenne, que celle du PIB nominal, ce qui tient à au caractère progressif du régime d'impôt sur le revenu ainsi qu'à l'augmentation projetée des revenus réels.

Malgré les réductions apportées au taux d'imposition sur le revenu des sociétés, les rentrées d'impôt sur le revenu des sociétés ont connu une hausse de 1,3 milliard de dollars (4,0 %) en 2012-2013, ce qui reflète la croissance du revenu imposable des sociétés. Au cours de la période de projection, elles devraient progresser à un taux annuel de 5,1 %, ce qui est essentiellement conforme à la croissance prévue des bénéfices, aux mesures précédemment annoncées visant l'élimination d'échappatoires fiscales et l'accroissement de l'équité et de l'intégrité du régime fiscal, ainsi qu'aux changements apportés aux programmes d'observation de l'Agence du revenu du Canada.

Les rentrées d'impôt sur le revenu des non-résidents désignent l'impôt sur le revenu payé par des non-résidents du Canada sur des revenus de provenance canadienne, notamment sous forme de dividendes et d'intérêts. Elles devraient augmenter de 0,4 milliard de dollars (7,6 %) pour s'établir à 5,5 milliards en 2013-2014. Pendant le reste de la période de projection, on prévoit que ces rentrées augmenteront à un taux annuel moyen de 6,8 %.

Les projections font état d'une hausse de 2,9 % des revenus tirés de la taxe sur les produits et services (TPS) en 2013-2014, en raison de la croissance projetée de la consommation taxable ainsi que des résultats cumulatifs de l'exercice en cours. Pendant le reste de la période de projection, les revenus tirés de la TPS devraient augmenter de 5,1 % par année en moyenne, sous l'effet de la croissance projetée de la consommation taxable et de celle du crédit pour la TPS.

Les droits de douane à l'importation devraient croître de 1,1 % en 2013-2014, de 5,6 % en 2014-2015 et de 10,9 % en 2015-2016, en raison des résultats cumulatifs de l'exercice en cours, de la croissance prévue des importations et des mesures instaurées dans le budget de 2013. On prévoit qu'ils diminueront de 6,8 % en 2016-2017, sous l'effet de l'entrée en vigueur prévue de l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne. La croissance annuelle des revenus de droits de douane à l'importation devrait s'établir en moyenne à 4,1 % pendant le reste de la période de projection, sous l'effet de la hausse prévue des importations.

Les revenus au titre des autres taxes et droits d'accise devraient atteindre 10,8 milliards en 2013-2014, selon les résultats cumulatifs de l'exercice en cours et les tendances récentes, et l'on prévoit qu'ils demeureront stables pendant le reste de la période de projection.

Les revenus de cotisations d'assurance-emploi devraient augmenter de 5,4 % en 2013-2014, ce qui concorde avec la croissance des gains assurables et le taux de cotisation fixé à 1,88 \$ par tranche de 100 \$ de rémunération assurable en 2013 et en 2014. Le gouvernement a annoncé que le taux de cotisation ne dépasserait pas 1,88 \$ en 2015 et en 2016; ainsi, l'hypothèse utilisée aux fins de la planification budgétaire consiste en un taux de 1,88 \$ pour ces deux années. Par conséquent, de 2013-2014 à 2015-2016, les revenus de cotisations d'assurance-emploi devraient croître de 4,8 % par année en moyenne. On prévoit qu'après l'amorce du mécanisme d'établissement du taux d'équilibre sur sept ans en 2017, les taux de cotisation d'assurance-emploi baisseront pour s'établir à 1,47 \$, ce qui devrait se traduire par une diminution des revenus de 2,4 % en 2016-2017 et de 15,4 % en 2017-2018. Selon les projections, les revenus de cotisations d'assurance-emploi recommenceront à progresser en 2018-2019.



Compte des opérations de l'assurance-emploi

Projections concernant le Compte des opérations de l'assurance-emploi

G\$

	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Cotisations d'assurance-emploi	21,5	22,7	23,6	23,0	19,5	20,2
Prestations d'assurance-emploi ¹	17,3	17,9	18,5	19,0	19,5	20,3
	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Solde annuel du Compte des opérations de l'assurance-emploi ²	2,9	3,1	3,7	4,1	-1,5	-1,4
Solde cumulatif du Compte des opérations de l'assurance-emploi ²	-5,3	-2,1	1,5	5,6	4,1	2,7
Référence :						
Taux de cotisation projeté (par tranche de 100 \$ de rémunération assurable)	1,88	1,88	1,88	1,88	1,47	1,47
Taux de cotisation projeté dans le budget de 2013 (par tranche de 100 \$ de rémunération assurable)	1,88	1,93	1,98	1,93	1,53	

¹ Les prestations d'assurance-emploi comprennent les prestations ordinaires, les prestations de maladie, les prestations de maternité, les prestations parentales, les prestations de compassion, les prestations de pêcheur, les prestations de travail partagé, les prestations d'emploi et les mesures de soutien. Ces prestations représentent 90 % de l'ensemble des charges du Programme d'assurance-emploi. Les autres charges correspondent essentiellement aux coûts administratifs; elles sont constatées dans les dépenses de programmes directes.

² Les soldes annuels et cumulatifs du Compte des opérations de l'assurance-emploi sont établis en fonction de l'année civile puisque le taux de cotisation d'assurance-emploi est fixé par année civile.

La récession mondiale a entraîné une hausse des dépenses au titre des prestations d'assurance-emploi durant une période relativement courte. Par conséquent, le Compte des opérations de l'assurance-emploi, où sont comptabilisés tous les montants perçus ou versés aux termes de la *Loi sur l'assurance-emploi*, a accusé un déficit cumulatif de 9,2 milliards de dollars en 2011. Actuellement, le Compte des opérations est sur la voie pour revenir à l'équilibre cumulatif sans qu'il soit nécessaire de hausser le taux de cotisation au-dessus du niveau actuel de 1,88 \$. En septembre 2013, le gouvernement a donc gelé le taux de cotisation de 2014 au niveau de 2013, soit 1,88 \$ par tranche de 100 \$ de rémunération assurable, et il a annoncé que le taux ne serait pas supérieur à 1,88 \$ en 2015 et en 2016.

L'hypothèse utilisée aux fins de la planification budgétaire est celle d'un taux de cotisation de 1,88 \$ en 2015 et en 2016, ce qui engendrerait un excédent cumulatif du Compte des opérations de l'assurance-emploi. Tout excédent accumulé commencera à diminuer après l'entrée en vigueur en 2017 du mécanisme d'établissement du taux d'équilibre sur sept ans, qui vise à éviter que les cotisations dépassent le niveau requis pour financer les dépenses du programme d'assurance-emploi au fil des ans. Cette mesure devrait entraîner une réduction appréciable du taux de cotisation en 2017. Une fois qu'on sera passé à un taux d'équilibre sur sept ans, les variations annuelles du taux seront limitées à 5 cents.

Les autres revenus comprennent le revenu des sociétés d'État consolidées, le revenu net des sociétés d'État entreprises, le rendement des investissements, les revenus tirés des opérations de change ainsi que le produit de la vente de biens et services. En général, ils peuvent fluctuer sensiblement, principalement à cause de l'incidence des taux d'intérêt sur le rendement des placements et des actifs du Compte du fonds des changes et à cause des gains ou pertes nets des sociétés d'État entreprises. Ils sont également touchés par l'effet des variations du taux de change sur la valeur en dollars canadiens des actifs libellés en devises, ainsi que par les postes donnant lieu à une charge compensatoire qui, par conséquent, n'ont aucune incidence sur le solde budgétaire.

En 2013-2014, les autres revenus devraient augmenter de 2,0 % pour s'établir à 27,4 milliards de dollars, en raison de revenus plus élevés provenant des sociétés d'État et de la vente d'une partie des actions de General Motors détenues par le gouvernement. La hausse annuelle des autres revenus devrait s'établir à 5,5 % en moyenne pendant le reste de la période de prévision, compte tenu des profils projetés des taux d'intérêt et du PIB nominal ainsi que des ventes futures d'actifs.

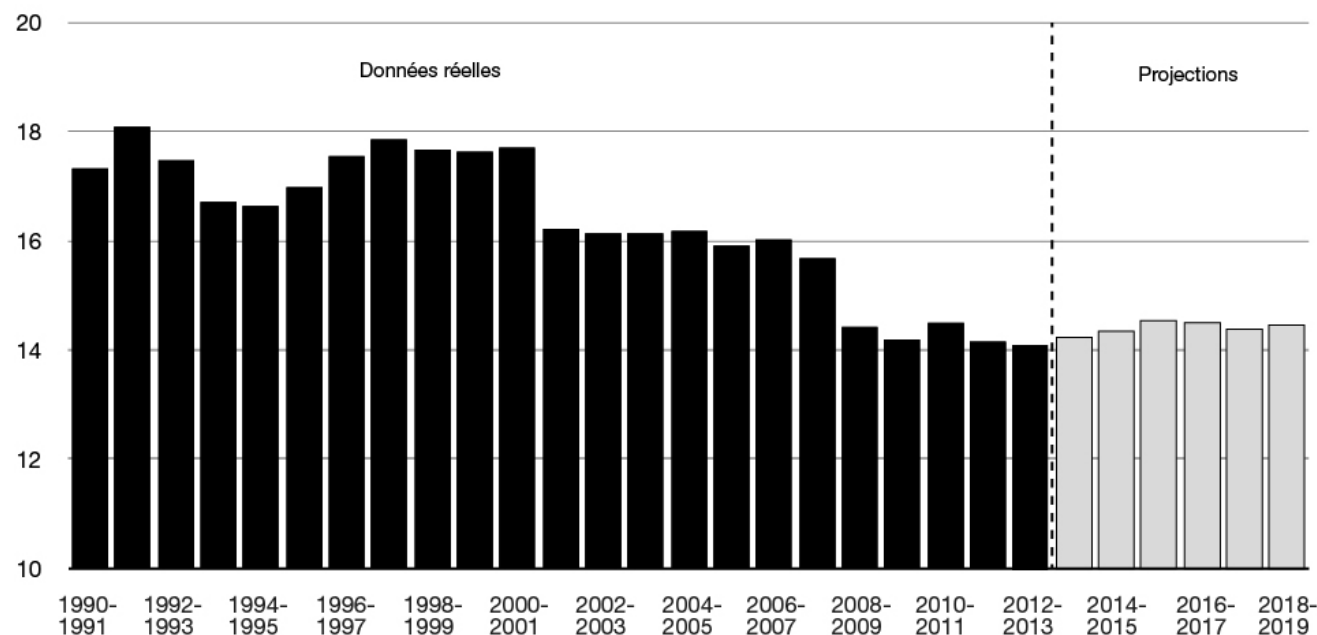
Le graphique 3.4 montre que le ratio des revenus budgétaires au PIB a diminué de façon importante après 2006-2007 et qu'il se situe actuellement à son niveau le plus bas en plus de 50 ans. Cette baisse s'explique surtout par l'instauration d'allègements fiscaux. Depuis 2008-2009, le ratio des revenus a été en moyenne tout juste supérieur à 14 %. Ce ratio devrait demeurer relativement stable pendant la période de projection, à environ 14,4 %.

Le ratio des revenus au PIB a diminué depuis 2006-2007 et devrait demeurer relativement stable

Graphique 3.4

Ratio des revenus budgétaires au PIB

% du PIB



Source : Ministère des Finances

Perspectives concernant les charges de programmes

Tableau 3.5

Perspectives concernant les charges de programmes

G\$

	Projections						
	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Principaux transferts aux particuliers							
Prestations aux aînés	40,3	42,0	44,1	46,4	49,0	51,7	54,4
Prestations d'assurance-emploi ¹	17,1	17,3	17,9	18,5	19,0	19,5	20,3
Prestations pour enfants	13,0	13,1	13,2	13,4	13,6	13,7	13,9
Total	70,3	72,4	75,2	78,3	81,5	84,9	88,6
Principaux transferts aux autres administrations							
Transfert canadien en matière de santé	28,6	30,3	32,1	34,0	36,1	37,7	39,3
Transfert canadien en matière de programmes sociaux	11,9	12,2	12,6	13,0	13,3	13,7	14,2
Arrangements fiscaux ²	17,8	18,7	19,3	20,0	20,8	21,7	22,5
Fonds de la taxe sur l'essence	2,0	2,1	2,0	2,0	2,1	2,1	2,2
Autres principaux transferts ³	1,5	0,6	0,3	0,2	0,1	0,1	0,0
Paiements de remplacement au titre des programmes permanents ⁴	-3,4	-3,5	-3,7	-3,9	-4,1	-4,4	-4,6
Total	58,4	60,5	62,6	65,2	68,3	70,9	73,7
Charges de programmes directes							
Charges de fonctionnement	78,0	77,0	73,9	74,5	75,4	77,2	79,3
Paiements de transfert	34,9	38,2	35,6	35,2	37,0	37,4	38,3
Amortissement des immobilisations	4,9	5,5	5,8	6,2	6,5	6,7	6,9
Total	117,7	120,7	115,4	115,9	119,0	121,4	124,5
Total des charges de programmes	246,4	253,6	253,1	259,4	268,8	277,2	286,8
En pourcentage du PIB							
Principaux transferts aux particuliers	3,9	3,9	3,9	3,9	3,9	3,8	3,8
Principaux transferts aux autres administrations	3,2	3,2	3,2	3,2	3,2	3,2	3,2
Charges de programmes directes	6,5	6,5	6,0	5,7	5,6	5,5	5,4
Total des charges de programmes	13,5	13,6	13,1	12,8	12,7	12,5	12,4

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

¹ Les prestations d'assurance-emploi comprennent les prestations ordinaires, les prestations de maladie, les prestations de maternité, les prestations parentales, les prestations de compassion, les prestations de pêcheur, les prestations de travail partagé, les prestations d'emploi et les mesures de soutien. Ces prestations représentent 90 % des charges du Programme de l'assurance-emploi. Les autres charges correspondent essentiellement aux coûts administratifs et font partie des charges de fonctionnement.

² Les arrangements fiscaux comprennent le Programme de péréquation, la formule de financement des territoires, le recouvrement ayant trait aux allocations aux jeunes et les subventions législatives.

³ Les autres principaux transferts aux autres administrations comprennent les paiements transitoires, les paiements de protection des transferts versés en 2012-2013 et 2013-2014, les paiements liés aux accords de 2005 sur les ressources extracôtières, l'aide relative à l'harmonisation des taxes de vente, le Transfert visant la réduction des temps d'attente et d'autres transferts liés à la santé.

⁴ Les paiements de remplacement au titre des programmes permanents représentent les sommes recouvrées du Québec à l'égard du transfert d'un point d'impôt additionnel qui s'ajoute aux transferts de points à l'égard du Transfert canadien en matière de santé et du Transfert canadien en matière de programmes sociaux.

Le tableau 3.5 présente les principales composantes des charges de programmes, c'est-à-dire les principaux transferts aux particuliers, les principaux transferts aux autres administrations et les charges de programmes directes.

Les principaux transferts aux particuliers devraient augmenter de façon constante pendant la période de projection, passant de 72,4 milliards de dollars en 2013-2014 à 88,6 milliards en 2018-2019.

Les principaux transferts aux particuliers se composent des prestations aux aînés, des prestations d'assurance-emploi et des prestations pour enfants.

Les prestations aux aînés englobent les paiements au titre de la Sécurité de la vieillesse, du Supplément de revenu garanti et de l'allocation au conjoint versés aux aînés admissibles. Les prestations aux aînés devraient passer de 42,0 milliards de dollars en 2013-2014 à 54,4 milliards en 2018-2019, soit une hausse d'environ 5,3 % par année, ce qui dépasse la progression du PIB nominal, qui devrait s'établir à 4,4 % par année en moyenne. Cette augmentation est attribuable à l'inflation des prix à la consommation, à laquelle les prestations sont pleinement indexées, et au fait que le nombre d'aînés devrait passer de 5,4 millions en 2013-2014 à 6,4 millions en 2018-2019, soit une progression de 3,5 % par année en moyenne.

Les prestations d'assurance-emploi devraient augmenter de 1,0 % pour se chiffrer à 17,3 milliards de dollars en 2013-2014, compte tenu des résultats cumulatifs de l'exercice en cours ainsi que de l'augmentation prévue des prestations moyennes. Pendant le reste de la période de projection, ces prestations devraient croître modérément, à un taux annuel moyen de 3,2 %, puisque la hausse projetée des prestations moyennes versées fait plus que compenser les effets de la réduction du nombre de chômeurs.

Les prestations pour enfants, qui comprennent la Prestation fiscale canadienne pour enfants et la Prestation universelle pour la garde d'enfants, devraient augmenter modérément durant la période de prévision, sous l'effet de la croissance de la population admissible et des ajustements liés à l'inflation.

Au cours de la période de projection, les principaux transferts aux autres administrations devraient passer de 60,5 milliards de dollars en 2013-2014 à 73,7 milliards en 2018-2019.

Les principaux transferts aux autres administrations comprennent notamment les transferts versés à l'appui de la santé et des programmes sociaux, la péréquation et la formule de financement des territoires. Le Transfert canadien en matière de santé (TCS) devrait augmenter de 30,3 milliards de dollars en 2013-2014 à 39,3 milliards en 2018-2019. À compter de 2017-2018, le rythme de progression du TCS correspondra à la moyenne mobile sur trois ans de la croissance du PIB nominal et sera assorti d'une hausse garantie d'au moins 3 % par année. Le Transfert canadien en matière de programmes sociaux continuera de croître de 3 % par année. Les autres principaux transferts aux autres administrations comprennent les paiements de protection des transferts versés aux provinces en 2012-2013 et en 2013-2014.

Sous l'effet de l'engagement du gouvernement à limiter les dépenses des ministères fédéraux, les charges de programmes directes projetées sont généralement stables pour la durée de la période de projection, reculant de 120,7 milliards de dollars en 2013-2014 à 115,4 milliards en 2014-2015. En proportion du PIB, les charges de programmes directes devraient diminuer au cours de la période de projection, passant de 6,5 % en 2013-2014 à 5,4 % en 2018-2019.

Les charges de programmes directes comprennent les charges de fonctionnement, les transferts gérés par les ministères et l'amortissement des immobilisations.

Les charges de fonctionnement tiennent compte des coûts de la conduite des affaires de plus d'une centaine de ministères et d'organismes, dont la Défense nationale. Les prévisions actuelles tiennent compte des économies découlant du gel des budgets de fonctionnement décrit plus tôt dans le présent chapitre. Les charges de fonctionnement devraient peu varier pendant la période de projection, passant de 77,0 milliards de dollars en 2013-2014 à 73,9 milliards en 2014-2015, pour ensuite augmenter à 79,3 milliards en 2018-2019. La baisse prévue au cours des premières années de la période est principalement attribuable aux réductions des dépenses ministérielles instaurées dans les budgets précédents et la présente Mise à jour. L'augmentation subséquente découle de la croissance du financement de la Défense nationale ainsi que des pressions liées au financement des services essentiels, comme la sécurité publique, et aux paiements non discrétionnaires (p. ex., services publics, baux).

On prévoit une diminution des paiements de transfert gérés par les ministères de 2013-2014 à 2014-2015, en raison principalement de charges ponctuelles devant être engagées en 2013-2014 relativement à l'aide fédérale au titre des inondations en Alberta et du déraillement de train à Lac-Mégantic. Les paiements de transfert devraient ensuite augmenter à compter de 2016-2017.

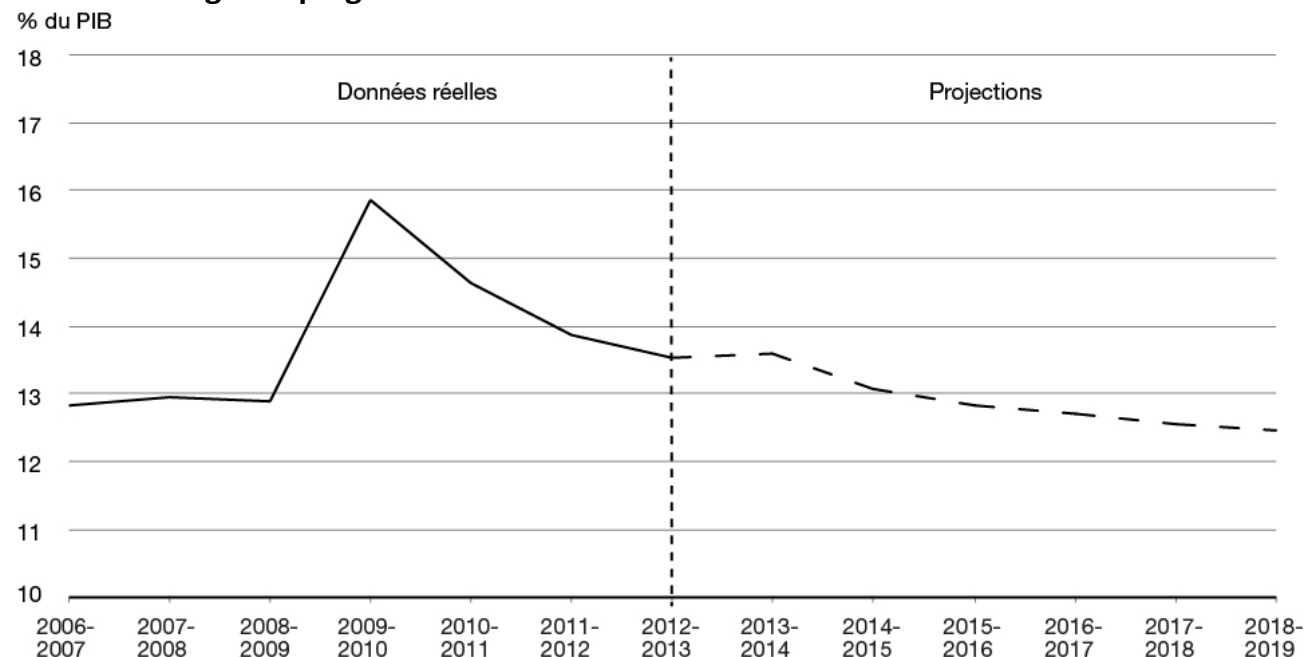
Les charges au titre des immobilisations sont présentées suivant la comptabilité d'exercice. Le montant de l'amortissement des immobilisations devrait croître légèrement, passant de 5,5 milliards de dollars en 2013-2014 à 6,9 milliards en 2018-2019, par suite de nouveaux investissements et de la mise à niveau d'immobilisations existantes.

En proportion du PIB, les charges de programmes devraient passer de 13,5 % en 2012-2013 à 12,4 % en 2018-2019, un niveau inférieur à ceux enregistrés avant la récession (graphique 3.5).

Le ratio des charges de programmes au PIB sera ramené à un niveau inférieur à celui d'avant la récession

Graphique 3.5

Ratio des charges de programmes au PIB



Source : Ministère des Finances



Risques associés aux projections budgétaires

Les risques qui pèsent sur les perspectives économiques constituent la principale source d'incertitude entourant les projections budgétaires. Afin de quantifier ces risques, des tableaux illustrant la sensibilité du solde budgétaire à un certain nombre de chocs économiques sont présentés ci-après.

Au-delà des perspectives économiques, il demeure des risques d'amélioration et de détérioration concernant les projections budgétaires, car bon nombre des principaux facteurs qui influent sur les projections ne sont pas directement liés à des variables économiques; il s'agit notamment des liens entre l'impôt sur le revenu des particuliers et le revenu personnel, ou de l'ampleur de la non-utilisation par les ministères et les organismes de l'ensemble des ressources qui leur sont accordées par le Parlement.

Sensibilité du solde budgétaire aux chocs économiques

Les variations des hypothèses économiques ont une incidence sur les projections concernant les revenus et les charges. Les tableaux qui suivent illustrent la sensibilité du solde budgétaire à un certain nombre de chocs économiques, soit :

- Une baisse de 1 point de pourcentage, sur une année, de la croissance du PIB réel, attribuable à parts égales à un ralentissement de la croissance de la productivité et de celle de l'emploi.
- Une diminution de la croissance du PIB nominal découlant uniquement d'une baisse de 1 point de pourcentage, sur une année, du taux d'inflation du PIB (en supposant que l'indice des prix à la consommation (IPC) évolue au même rythme que l'inflation du PIB).
- Une augmentation soutenue de 100 points de base de tous les taux d'intérêt.

Il s'agit de règles empiriques généralisées qui supposent que l'effet de tout ralentissement de l'activité économique serait réparti proportionnellement entre l'ensemble des composantes des revenus et des charges et qui visent à fournir une indication globale de l'incidence des chocs économiques sur les perspectives relatives au solde budgétaire. Les chocs économiques réels peuvent avoir des incidences budgétaires différentes. À titre d'exemple, ils peuvent se concentrer dans des secteurs particuliers de l'économie ou avoir des répercussions différentes sur les principales variables économiques (p. ex., l'inflation du PIB et l'inflation selon l'IPC peuvent réagir différemment à un choc donné).

Tableau 3.6

Estimation de l'incidence d'une baisse de 1 point de pourcentage, sur une année, de la croissance du PIB réel sur les revenus, les charges et le solde budgétaire fédéraux

G\$

	An 1	An 2	An 5
Revenus fédéraux			
Revenus fiscaux			
Impôt sur le revenu des particuliers	-2,5	-2,6	-3,0
Impôt sur le revenu des sociétés	-0,3	-0,3	-0,4
Taxe sur les produits et services	-0,3	-0,4	-0,4
Autres	-0,1	-0,1	-0,2
Total des revenus fiscaux	-3,2	-3,4	-4,1
Cotisations d'assurance-emploi	-0,1	-0,2	-0,2
Autres revenus	-0,1	-0,1	-0,1
Total des revenus	-3,4	-3,7	-4,4
Charges fédérales			
Principaux transferts aux particuliers			
Prestations aux aînés	0,0	0,0	0,0
Prestations d'assurance-emploi	0,7	0,8	0,9
Prestations pour enfants	0,0	0,0	0,1
Total	0,7	0,8	0,9
Autres charges de programmes	-0,2	-0,2	-0,2
Frais de la dette publique	0,0	0,2	0,8
Total des charges	0,6	0,8	1,6
Solde budgétaire	-4,0	-4,4	-6,0

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Une baisse de 1 point de pourcentage de la croissance du PIB réel, répartie proportionnellement entre l'ensemble des composantes des revenus et des charges, a pour effet de réduire le solde budgétaire de 4,0 milliards de dollars la première année, de 4,4 milliards la deuxième année et de 6,0 milliards la cinquième année (tableau 3.6).

- Les revenus fiscaux de toute provenance diminuent de 3,2 milliards de dollars la première année et de 3,4 milliards la deuxième année. Ainsi, les rentrées d'impôt sur le revenu des particuliers fléchissent par suite de la baisse de l'emploi et des traitements et salaires. Les rentrées d'impôt sur le revenu des sociétés diminuent par suite du recul de la production et des bénéfices. Les revenus de TPS baissent en raison de la diminution des dépenses de consommation découlant de la baisse de l'emploi et du revenu personnel.
- Les revenus de cotisations d'assurance-emploi fléchissent à mesure que l'emploi et les traitements et salaires baissent. Afin d'isoler l'incidence directe du choc économique et de fournir une vue d'ensemble des incidences budgétaires, les incidences sur les revenus de cotisations d'assurance-emploi ne comprennent pas les variations du taux de cotisation.
- Les charges augmentent, surtout en raison de la hausse des prestations d'assurance-emploi (en raison du nombre plus élevé de chômeurs) et des frais de la dette publique (par suite de l'accroissement de l'encours de la dette attribuable au fléchissement du solde budgétaire). Cette augmentation est partiellement compensée par des charges de programmes moins élevées (puisque les charges de certains programmes sont liées directement à la croissance du PIB nominal).

Tableau 3.7

Estimation de l'incidence d'une diminution de 1 point de pourcentage, sur une année, de l'inflation du PIB sur les revenus, les charges et le solde budgétaire fédéraux
G\$

	An 1	An 2	An 5
Revenus fédéraux			
Revenus fiscaux			
Impôt sur le revenu des particuliers	-2,3	-1,8	-1,6
Impôt sur le revenu des sociétés	-0,3	-0,4	-0,5
Taxe sur les produits et services	-0,3	-0,4	-0,4
Autres	-0,1	-0,2	-0,2
Total des revenus fiscaux	-3,1	-2,7	-2,7
Cotisations d'assurance-emploi	-0,1	-0,2	-0,2
Autres revenus	-0,1	-0,1	-0,2
Total des revenus budgétaires	-3,3	-3,0	-3,1
Charges fédérales			
Principaux transferts aux particuliers			
Prestations aux aînés	-0,3	-0,5	-0,6
Prestations d'assurance-emploi	-0,1	-0,1	-0,1
Prestations pour enfants	0,0	0,0	0,0
Total	-0,4	-0,6	-0,7
Autres charges de programmes	-0,4	-0,4	-0,8
Frais de la dette publique	-0,4	0,1	0,3
Total des charges	-1,2	-1,0	-1,2
Solde budgétaire	-2,1	-2,0	-1,8

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Une baisse de 1 point de pourcentage de la croissance du PIB nominal, répartie proportionnellement entre l'ensemble des composantes des revenus et des charges et découlant uniquement de la diminution de l'inflation du PIB (en supposant que l'IPC évolue au même rythme que l'inflation du PIB), entraîne une réduction du solde budgétaire de 2,1 milliards de dollars la première année, de 2,0 milliards la deuxième année et de 1,8 milliard la cinquième année (tableau 3.7).

- La baisse des prix se traduit par une diminution du revenu nominal et, par conséquent, des rentrées d'impôt sur le revenu des particuliers, sous l'effet de la réduction de l'assiette fiscale nominale sous-jacente. Comme les paramètres du régime de l'impôt sur le revenu des particuliers sont indexés à l'inflation et qu'ils sont rajustés automatiquement à la suite du choc, l'incidence budgétaire de ce scénario est moins importante que celle du choc du PIB réel. En ce qui a trait aux autres sources de revenus fiscaux, les effets négatifs de chocs du PIB réel et de chocs du PIB nominal sont semblables.
- À moins d'un changement du taux de cotisation, les revenus de cotisations d'assurance-emploi diminuent par suite de la baisse du revenu gagné par les particuliers. Afin d'isoler l'incidence directe du choc économique et de fournir une vue d'ensemble des incidences budgétaires, les incidences sur les revenus de cotisations d'assurance-emploi ne comprennent pas les variations du taux de cotisation.
- Les autres revenus baissent légèrement puisque des prix moins élevés entraînent une baisse des revenus provenant de la vente de biens et services.

- La baisse des revenus du gouvernement est partiellement compensée par la diminution du coût des programmes législatifs indexés à l'inflation, par exemple les prestations aux aînés et la Prestation fiscale canadienne pour enfants, et par la pression à la baisse exercée sur les charges de programmes fédérales. Les paiements au titre de ces programmes sont moins élevés si l'inflation est plus faible. Les autres charges de programmes sont aussi moins élevées puisque certains programmes sont liés directement à la croissance du PIB nominal.
- Les frais de la dette publique diminuent la première année en raison de la baisse des coûts associés aux obligations à rendement réel, mais ils augmentent ensuite sous l'effet de la hausse de l'encours de la dette.

Tableau 3.8

Estimation de l'incidence d'une augmentation soutenue de 100 points de base de tous les taux d'intérêt sur les revenus, les charges et le solde budgétaire fédéraux

G\$

	An 1	An 2	An 5
Revenus fédéraux	1,3	1,7	2,4
Charges fédérales	1,7	2,8	3,8
Solde budgétaire	-0,4	-1,1	-1,4

Une augmentation des taux d'intérêt fait diminuer le solde budgétaire de 0,4 milliard de dollars la première année, de 1,1 milliard la deuxième année et de 1,4 milliard la cinquième année (tableau 3.8). Cette détérioration découle entièrement de la hausse des charges liées aux frais de la dette publique, qui augmentent au fil des ans, à mesure que la dette à long terme arrive à échéance et est refinancée à des taux d'intérêt plus élevés. L'effet global est atténué par la hausse des revenus attribuable à l'augmentation du taux de rendement des actifs portant intérêt du gouvernement, qui sont comptabilisés dans les autres revenus. L'incidence des variations des taux d'intérêt sur les charges au titre des régimes de retraite et avantages sociaux du secteur public est exclue de l'analyse de sensibilité.



Annexe

Mise à jour des projections économiques et budgétaires à long terme

La présente annexe fait état des projections économiques et budgétaires à long terme jusqu'en 2050-2051, en utilisant comme point de départ les prévisions à moyen terme décrites dans la présente Mise à jour. Ces projections font suite à la recommandation du vérificateur général concernant la publication tous les ans d'analyses sur la viabilité des finances publiques à long terme; elles mettent à jour les projections contenues dans le premier rapport du gouvernement sur la viabilité des finances publiques à long terme, *Répercussions économiques et budgétaires du vieillissement de la population canadienne*, publié en octobre 2012.

À l'instar de toute projection qui porte sur plusieurs décennies, les projections démographiques, économiques et budgétaires comprises dans la présente annexe s'accompagnent d'un degré d'incertitude considérable. Ces projections ne constituent pas une prédiction de l'avenir; elles sont fondées sur l'évolution de la situation à long terme pouvant être considérée comme probable d'après les tendances et politiques actuelles, et selon des hypothèses raisonnables.

Projections économiques et budgétaires à long terme

Depuis la publication de la première analyse du gouvernement sur la viabilité des finances publiques à long terme en octobre 2012, les tendances démographiques, économiques et budgétaires à moyen et à long terme sont demeurées relativement stables. Près de cinq ans après la fin de la récession mondiale, le Canada continue de s'en tirer relativement bien sur les plans économique et budgétaire par rapport aux autres pays du Groupe des Sept (G-7). Parallèlement, on s'attend toujours à ce que le vieillissement de la population soit plus rapide au Canada que dans la plupart des autres pays, et les Canadiens ainsi que leurs gouvernements devront donc faire face plus tôt que beaucoup d'autres économies avancées aux répercussions de ce vieillissement sur l'économie et les finances publiques.

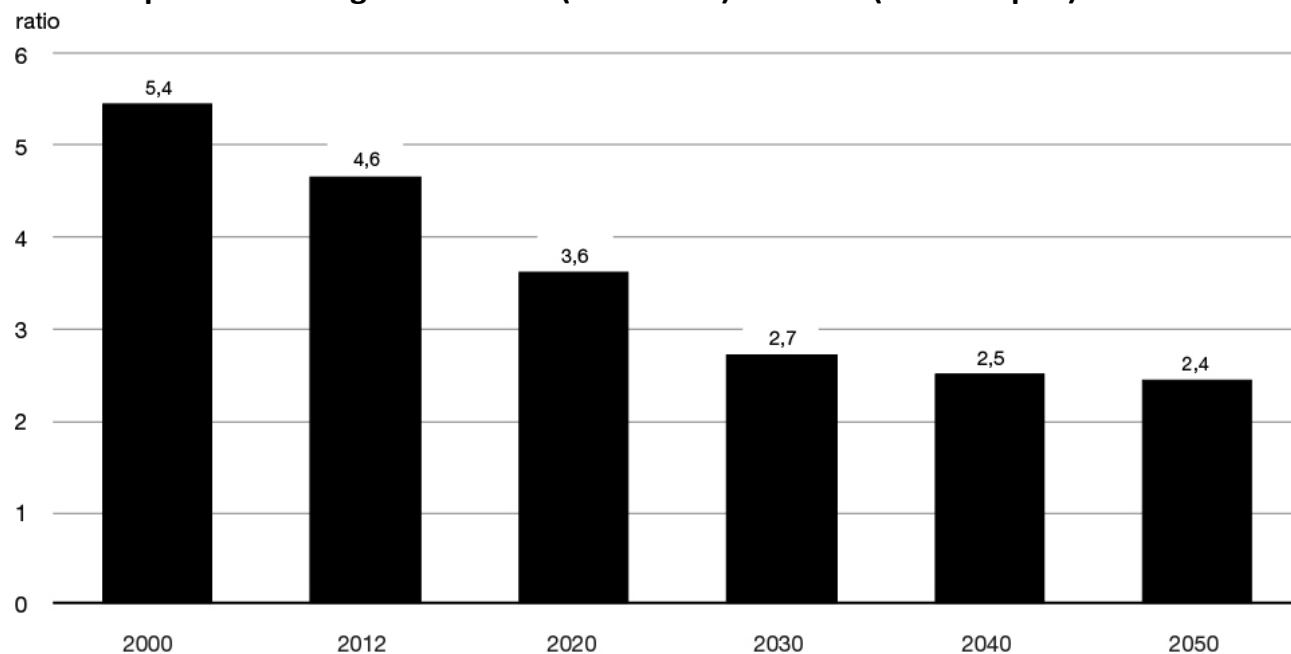


Au cours de la dernière décennie, les bons résultats du Canada en matière d'emploi ont été l'un des principaux facteurs de la solide performance économique du pays par rapport aux autres pays du G-7. Cependant, en raison des changements démographiques qui s'annoncent, il sera de plus en plus difficile pour le Canada d'améliorer ses résultats économiques en tablant sur une hausse de l'emploi. De fait, la baisse des taux de fécondité depuis la fin du baby-boom et la longévité qui ne cesse d'augmenter ont entraîné un vieillissement graduel de la population canadienne⁴. En outre, étant donné que les baby-boomers partent graduellement à la retraite, on assistera bientôt à une accélération du vieillissement de la population, ce qui aura des conséquences importantes pour les Canadiens et leurs gouvernements. D'ailleurs, on prévoit qu'en moins d'une vingtaine d'années, le ratio des Canadiens en âge de travailler aux aînés, qui était de près de 5 au cours de la dernière décennie, diminuera pour s'établir à environ 2,5 (graphique A.1).

En raison du vieillissement de la population, le ratio des Canadiens en âge de travailler aux aînés diminuera de près de la moitié

Graphique A.1

Ratio des personnes en âge de travailler (15 à 64 ans) aux aînés (65 ans et plus)



Sources : Statistique Canada; calculs du ministère des Finances

⁴ Le taux de fécondité au Canada a rapidement diminué pour passer d'un sommet de 3,9 enfants par femme en 1959 à 1,7 enfant par femme en 1979, et il n'a pas beaucoup changé depuis. Les Canadiens ont vu leur espérance de vie augmenter d'environ 20 ans depuis les années 1920.



Le vieillissement de la population entraînera une hausse de la proportion de travailleurs âgés au sein de la population active. Étant donné que les travailleurs âgés affichent un taux d'activité considérablement inférieur à celui des jeunes travailleurs, une augmentation du nombre de travailleurs âgés devrait se traduire par une diminution du taux d'activité global (graphique A.2)⁵. En fait, les effets du vieillissement de la population se font déjà sentir, puisque le taux d'activité global a probablement déjà atteint son sommet. Conjuguée au ralentissement de la croissance de la population âgée de 15 ans et plus et au léger déclin de la moyenne des heures travaillées par semaine par travailleur⁶, la participation réduite au marché du travail devrait entraîner une diminution de l'offre future de main-d'œuvre (c.-à-d. le nombre total d'heures travaillées par les Canadiens).

La croissance économique est tributaire soit d'une augmentation de l'offre de main-d'œuvre, soit d'une hausse de la productivité du travail (production réelle par heure travaillée). Par conséquent, à moins d'une amélioration de la participation au marché du travail ou de la productivité, le vieillissement de la population aura une incidence négative sur la croissance. On s'attend à ce que l'inflation se maintienne à environ 2 % par année, et cette incidence sur la croissance économique se traduira par un ralentissement de la croissance du produit intérieur brut (PIB) nominal, qui constitue l'indicateur le plus large de l'assiette fiscale. Une croissance moindre du PIB nominal entraînera une réduction du taux de croissance des revenus gouvernementaux, ce qui limitera la capacité des gouvernements de continuer à financer une augmentation des dépenses publiques aussi rapide que celle observée dans le passé. Parallèlement, le vieillissement de la population devrait également exercer une pression à la hausse sur les dépenses publiques, notamment au titre des programmes liés à l'âge tels que les prestations aux aînés et les soins de santé.

⁵ La population active est constituée de la population âgée de 15 ans et plus (à l'exclusion des pensionnaires d'établissements) qui travaille ou cherche activement un emploi. Le taux d'activité est faible chez les jeunes (personnes âgées de 15 à 24 ans), atteint des sommets dans le cas des personnes âgées de 25 à 54 ans, et commence à diminuer pour les personnes âgées de 55 ans et plus. Bien qu'on prévoie que le taux d'activité des personnes âgées continuera d'augmenter, il devrait demeurer nettement inférieur au taux observé dans les groupes d'âge plus jeunes.

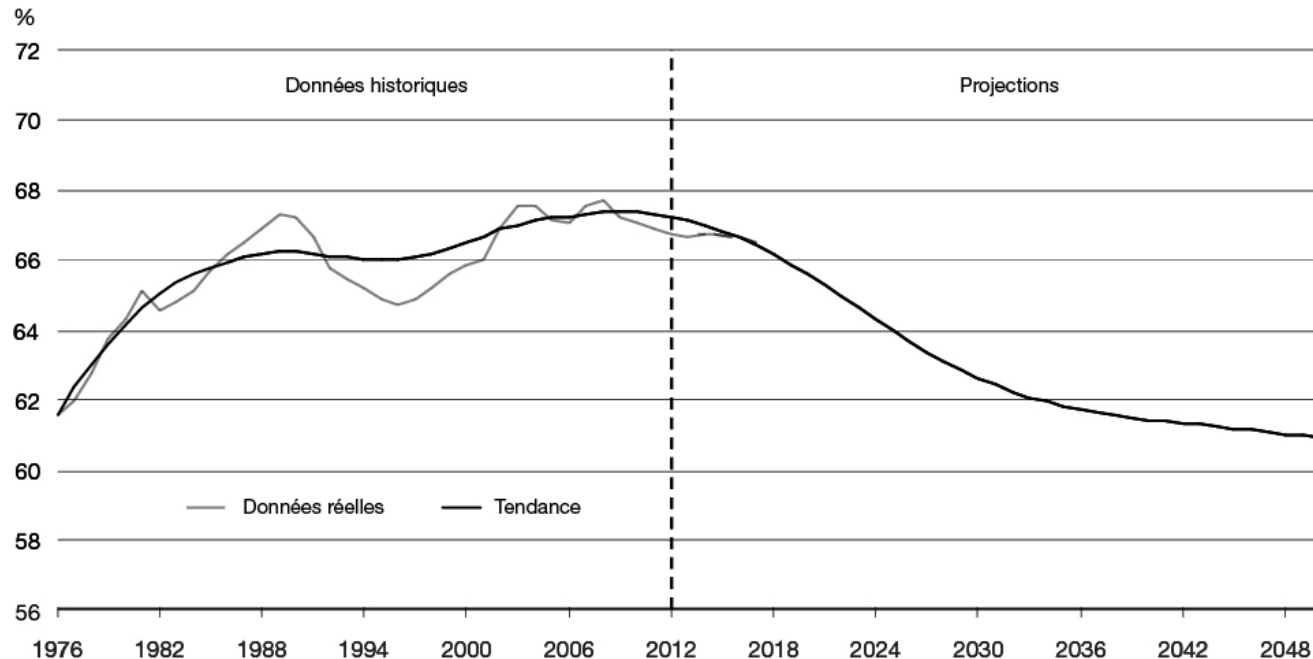
⁶ La moyenne des heures travaillées par année par les Canadiens a progressivement diminué au cours des quatre dernières décennies. Ce recul est attribuable à plusieurs facteurs, notamment les suivants : une hausse des inscriptions aux établissements d'enseignement postsecondaire, qui limite le nombre d'heures de travail des jeunes; l'augmentation du travail à temps partiel, qui est liée à la part croissante du secteur des services dans l'économie générale, lequel secteur se caractérise par des semaines de travail plus courtes et plus flexibles; et la hausse du revenu, qui a permis de diminuer le temps de travail pour consacrer un plus grand nombre d'heures aux loisirs.



L'augmentation du nombre de travailleurs âgés devrait se traduire par une diminution du taux d'activité global

Graphique A.2

Taux d'activité



Sources : Statistique Canada; calculs du ministère des Finances

Dans le contexte de la transition démographique rapide qui s'annonce, le rétablissement de l'équilibre budgétaire à moyen terme constitue une première étape cruciale en vue d'assurer la viabilité des finances publiques à long terme. Depuis le budget de 2010, le gouvernement a pris un certain nombre de mesures visant à éliminer le déficit et à rétablir l'équilibre budgétaire en 2015, qui comprennent notamment le contrôle des dépenses de programmes directes des ministères fédéraux, les mesures visant une rémunération raisonnable et abordable aux fonctionnaires, et l'élimination des échappatoires fiscales. Comme le montre la présente Mise à jour, le succès de ces mesures sera suffisant pour permettre de commencer à enregistrer des excédents à compter de 2015-2016 sans hausser les impôts et les taxes ni réduire les importants transferts au titre de la santé et des services sociaux, la péréquation ou les transferts aux municipalités au titre de la taxe sur l'essence.

Ces mesures, conjuguées à celles visant à préserver les programmes sociaux, suffisent afin de faire en sorte que le ratio de la dette fédérale au PIB suive une trajectoire descendante, tout en garantissant la viabilité des finances publiques pendant la période de projection (graphique A.3). Ces projections budgétaires à long terme actualisées sont semblables à celles présentées dans le premier rapport du gouvernement sur la viabilité des finances publiques à long terme, publié en octobre 2012. La légère amélioration est essentiellement attribuable à de meilleures perspectives à moyen terme concernant le solde budgétaire.

Les projections budgétaires à long terme actualisées permettent également de penser que le gouvernement est sur la bonne voie pour réaliser son objectif concernant l'atteinte d'un ratio de la dette fédérale au PIB de 25 % d'ici 2021, conformément à ce qu'a annoncé le premier ministre Stephen Harper lors du sommet des dirigeants du G-20 à Saint-Petersbourg, en Russie, le 5 septembre 2013.



Tendances observées en matière de dépenses provinciales consacrées à la santé

Au Canada, les dépenses en santé des provinces, celles-ci assumant la responsabilité principale concernant la prestation de soins de santé aux Canadiens, ont eu tendance à croître plus rapidement que le PIB nominal au cours des dernières décennies. Cependant, les données provenant des derniers budgets et comptes publics provinciaux montrent que la croissance des dépenses en santé a chuté pour passer de 5,5 % en 2010-2011 à 4,2 % en 2011-2012 et, selon des estimations préliminaires, à 3,5 % en 2012-2013. D'après les budgets provinciaux pour lesquels l'information sur les dépenses en santé est disponible, la croissance de ces dépenses devrait se maintenir à 3,5 % en 2013-2014, pour ensuite s'établir à 2,9 % durant les deux exercices suivants. Si ce ralentissement de la croissance des dépenses se concrétise, il se traduira généralement par des taux avoisinant le taux de croissance du PIB nominal ou inférieurs à celui-ci. À l'instar de beaucoup d'autres économies avancées, le Canada devra prendre des mesures soutenues visant à stabiliser les dépenses publiques en santé en proportion du PIB et, par le fait même, des revenus gouvernementaux, afin d'assurer la viabilité des finances publiques à long terme.

Croissance réelle et croissance projetée des dépenses en santé – budgets provinciaux et comptes publics

(%)

	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Moyenne ¹	PIB nominal ²
2010-2011	1,7	5,6	6,9	3,8	4,8	3,2	4,4	15,6	14,1	4,3	5,5	6,1
2011-2012	6,8	4,3	1,7	1,6	4,1	4,6	5,6	-3,2	3,5	5,8	4,2	5,8
2012-2013	2,8	0,4	2,6	2,1	4,2	2,4	3,0	4,0	6,2	3,5	3,5	3,4
2013-2014	-1,8	2,9	1,3	0,7	4,8	2,7	3,2	5,8	3,5	4,5	3,5	3,0
2014-2015	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	4,8	1,9	s. o.	s. o.	2,1	2,8	2,9	4,2
2015-2016	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	4,8	2,0	s. o.	s. o.	2,0	2,5	2,9	4,6

Nota – Les données pour 2010-2011 et 2011-2012 sont réelles, celles pour 2012-2013 sont réelles ou estimatives, et celles pour les exercices allant de 2013-2014 à 2015-2016 sont des projections.

1 Pour 2014-2015 et 2015-2016, sont incluses les provinces pour lesquelles des données sont disponibles (Québec, Ontario, Alberta et Colombie-Britannique).

2 Les taux de croissance sont présentés sur la base d'une année civile. Les données pour les années allant de 2010 à 2012 sont réelles, tandis que celles pour les années allant de 2013 à 2015 constituent des prévisions fondées sur l'enquête de septembre 2013 menée auprès des économistes du secteur privé.

Selon l'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS), le récent ralentissement de la croissance des dépenses en santé n'est pas attribuable, comme par le passé, à des compressions de programmes, mais au fait que « [les gouvernements provinciaux et territoriaux] cherchent maintenant à augmenter la productivité, à réduire les frais généraux, à contrôler la rémunération et à mettre en place des initiatives rentables »⁷. De fait, ces dernières années, les provinces ont déployé des efforts accrus, et parfois concertés, pour limiter la croissance des dépenses en santé, en prenant des mesures qui auront probablement un effet modérateur durable sur cette croissance. Par exemple, à titre de première étape vers l'adoption d'une approche plus stratégique, globale et coordonnée concernant la gestion des produits pharmaceutiques, le nouveau mécanisme provincial coordonné d'établissement des prix pour six médicaments génériques couramment utilisés devrait contribuer à maintenir la récente tendance touchant la croissance des dépenses de médicaments.

À l'échelon fédéral, la loi qui régit le Transfert canadien en matière de santé (TCS) devait arriver à échéance en 2013-2014. Il n'y avait aucune trajectoire de croissance inscrite dans la loi après cette date. Le gouvernement a annoncé en décembre 2011, puis confirmé dans le budget de 2012, la trajectoire de croissance du TCS après 2013-2014 : ce transfert continuera de croître au rythme de 6 % par année jusqu'en 2016-2017, puis, à compter de 2017-2018, son augmentation correspondra à la moyenne mobile sur trois ans de la croissance du PIB nominal et sera assortie d'une hausse garantie d'au moins 3 % par année. La nouvelle trajectoire de croissance du TCS après 2013-2014 offrira de la certitude et de la stabilité aux provinces et aux territoires, tandis que ces administrations continueront de prendre des mesures pour que les dépenses de leurs systèmes de soins de santé respectifs suivent une trajectoire viable.

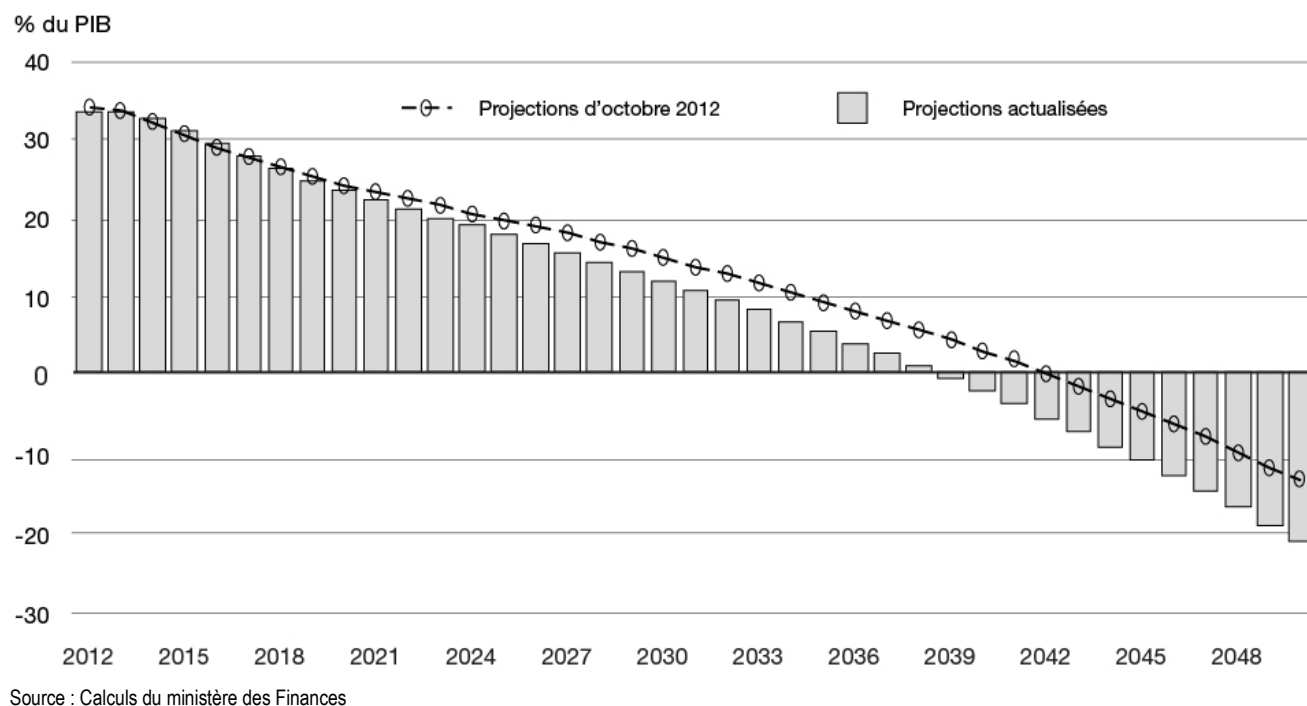
7 Communiqué de l'ICIS. « La croissance des dépenses de santé ralentit au Canada : Les dépenses de santé des gouvernements provinciaux et territoriaux devraient croître de 3,1 % – la plus faible hausse depuis 1997 », le 30 octobre 2012.



Les mesures prises par le gouvernement ont placé le ratio de la dette au PIB sur une trajectoire descendante et garanti la viabilité des finances publiques

Graphique A.3

Ratio de la dette fédérale au PIB



Il importe toutefois de préciser que, si elles s'avèrent utiles pour ce qui est d'évaluer l'incidence à long terme des politiques publiques selon les hypothèses du *statu quo*, les projections budgétaires à long terme ne sont pas des prédictions. Plus particulièrement, aux fins des projections comprises dans la présente annexe, on suppose une croissance soutenue de l'activité économique et, par conséquent, on ne tient pas compte de la possibilité que le Canada soit touché par d'autres récessions qui auraient des effets durables. En outre, aucune nouvelle dépense ou mesure fiscale autre que celles déjà annoncées et incluses dans la présente Mise à jour n'est prise en compte.

Il s'avère donc nécessaire de continuer à limiter les dépenses publiques et de veiller à ce que les dépenses actuelles soient effectuées de la manière la plus efficace possible. Ainsi, le gouvernement disposera d'une marge de manœuvre suffisante pour réagir aux chocs économiques imprévus et s'adapter aux nouvelles priorités des Canadiens, tout en étant en mesure de ramener le ratio de la dette fédérale au PIB à 25 % d'ici 2021 et d'assurer la viabilité à long terme des finances publiques du Canada.

L'engagement du gouvernement d'exercer une gestion saine et viable des finances publiques est intimement lié à la conviction profonde que le secteur privé est le moteur de la croissance et de la création de la richesse. Le rôle du gouvernement consiste à établir les politiques-cadres, les programmes et les services requis pour assurer la prospérité de l'économie et de la société, moyennant des niveaux d'imposition concurrentiels et viables à long terme.



Le gouvernement a déployé des efforts considérables à cet égard. Récemment, dans la foulée des mesures prises depuis 2006, le Plan d'action économique de 2013 a prévu des initiatives abordables visant à favoriser encore plus la création d'emplois et la croissance économique – les deux grandes priorités du gouvernement –, notamment les suivantes :

- **Jumeler les Canadiens et les emplois disponibles**, grâce notamment à ce qui suit : la création de la subvention canadienne pour l'emploi, dont la mise en œuvre est actuellement négociée avec les provinces et les territoires; et la création de débouchés à l'intention des apprentis, en réduisant les obstacles à l'accréditation professionnelle et en soutenant le recours aux apprentis pour les marchés fédéraux de construction et d'entretien. Des mesures ont également été prises afin de soutenir les groupes qui sont sous-représentés sur le marché du travail, en instaurant d'ici 2014 une nouvelle génération d'ententes sur le marché du travail visant les personnes handicapées assorties d'un investissement de 222 millions de dollars par année, en investissant un montant additionnel de 70 millions sur trois ans à l'appui de 5 000 stages rémunérés supplémentaires à l'intention des récents diplômés de l'enseignement postsecondaire, et en proposant 241 millions sur cinq ans pour faire en sorte que les jeunes des Premières nations puissent acquérir les compétences et la formation requises pour obtenir un emploi.
- **Aider les fabricants et les entreprises du Canada à prospérer dans l'économie mondiale**, en prolongeant de deux ans l'application d'une déduction temporaire pour amortissement accéléré visant les nouveaux investissements dans le secteur de la fabrication et de la transformation, en offrant un soutien totalisant 1,4 milliard de dollars sur quatre ans, ainsi qu'en élargissant et en prolongeant d'un an le crédit temporaire à l'embauche pour les petites entreprises, ce qui permettra à celles-ci de réinvestir quelque 225 millions de dollars dans la création d'emplois et la croissance économique en 2013.
- **Établir un nouveau plan Chantiers Canada**, qui prévoit approximativement 53,5 milliards de dollars de fonds nouveaux et existants sur dix ans, à compter de 2014-2015, pour les infrastructures provinciales, territoriales et municipales comme les routes, les ponts et le transport en commun.
- **Investir dans la recherche et l'innovation de calibre mondial**, grâce, par exemple, à l'annonce d'un financement de 225 millions de dollars pour soutenir l'infrastructure de recherche de pointe, à l'octroi de 165 millions à l'appui de la recherche de pointe en génomique, et à l'affectation de 325 millions pour continuer de soutenir la mise au point et la démonstration de nouvelles technologies propres.
- **Appuyer les familles et les collectivités**, notamment en accordant 76 millions de dollars par année en allègements tarifaires s'appliquant aux vêtements pour bébé et à l'équipement de sport pour aider à réduire l'écart entre les prix de détail que paient les consommateurs au Canada et aux États-Unis, et en investissant 9 millions de dollars sur deux ans pour élargir le régime de gestion des terres des Premières nations afin d'ouvrir de nouvelles possibilités de développement économique dans les réserves.

Le gouvernement s'emploie également à renforcer le statut du Canada en tant que concurrent avec lequel il faut compter dans l'économie mondiale. À la mi-octobre, le Canada et l'Union européenne ont conclu une entente de principe concernant un accord commercial global qui augmentera nettement leurs échanges commerciaux et leurs liens au chapitre des investissements, créant ainsi des emplois et des possibilités pour la population canadienne.

Les mesures prises par le gouvernement depuis 2006 ont aidé à faire en sorte que le Canada affiche la meilleure performance économique parmi les pays du G-7 durant la reprise, et l'on peut s'attendre à ce qu'elles contribuent à l'amélioration des résultats économiques et de la performance du marché du travail du Canada à long terme. Au bout du compte, la résilience de l'économie canadienne et son potentiel de succès dans l'économie mondiale du XXI^e siècle reposent sur une situation budgétaire solide. Dans ce contexte, les mesures récentes adoptées par le gouvernement pour assurer la viabilité des finances publiques du Canada allègent le fardeau imposé aux générations futures de Canadiens, améliorent le climat d'investissement en maintenant les impôts et taxes ainsi que les taux d'intérêt à un niveau peu élevé, et permettent au gouvernement de maintenir sa capacité de réagir aux chocs économiques imprévus.

Méthodologie et principales hypothèses

Projections démographiques

Les projections démographiques employées dans la présente annexe s'appuient sur les projections liées à un scénario de croissance moyenne produites par Statistique Canada⁸. Cet organisme utilise les données les plus récentes dont il dispose comme point de départ pour produire des projections démographiques par âge et par sexe d'une année à l'autre, en additionnant à la population les naissances et la migration nette, et en soustrayant les décès. Les hypothèses démographiques qui sous-tendent ces projections sont énoncées dans les *Projections démographiques pour le Canada, les provinces et les territoires, 2009 à 2036*, publiées en 2010. Les principales hypothèses sont les suivantes :

- L'espérance de vie à la naissance des femmes passerait de 82,9 ans en 2006 à 87,3 ans en 2036. Chez les hommes, l'espérance de vie passerait de 78,2 ans en 2006 à 84,0 ans en 2036.
- Un taux de fécondité de 1,70 enfant par femme est utilisé pour toute la période de projection.
- À l'exception des trois premières années, pour lesquelles les données sont tirées du plan d'immigration formulé par Citoyenneté et Immigration Canada, le taux d'immigration annuel représente 0,75 % de la population totale. Lorsqu'on tient compte de l'émigration et des émigrants de retour au pays, on suppose que le taux d'immigration nette du Canada se situe entre 0,60 % et 0,66 % durant la période de projection.

Aux fins de la présente annexe, les projections démographiques de Statistique Canada ont été rajustées pour tenir compte des plus récentes estimations de la population.

Projections économiques

Pour les six premières années de la période de projection (de 2013 à 2018), les principaux indicateurs économiques (p. ex., la croissance du PIB réel et les taux d'intérêt) sont tirés de l'enquête de septembre 2013 du ministère des Finances auprès d'économistes du secteur privé, sur laquelle sont fondées les prévisions budgétaires de la présente Mise à jour.

Ces résultats sont le point de départ du modèle de projection à long terme du ministère des Finances. Dans le cadre de ce modèle, on suppose que la croissance du PIB réel est fonction de la croissance de la productivité du travail et de la croissance de l'offre de main-d'œuvre. Cette dernière est déterminée à partir du taux d'activité selon l'âge et le sexe et des moyennes d'heures travaillées, et conformément aux projections démographiques selon l'âge et le sexe de Statistique Canada.

⁸ Statistique Canada produit trois séries de projections démographiques à long terme fondées sur des scénarios de croissance faible, moyenne et élevée.



Durant la période allant de 2013 à 2050, la croissance de la productivité du travail devrait correspondre à peu près à sa moyenne historique. Le taux de chômage pour la période allant de 2013 à 2018 est tiré des prévisions du secteur privé, selon lesquelles le taux devrait diminuer progressivement pour s'établir à 6,2 % en 2018, soit un niveau similaire à celui observé avant la récession de 2008-2009.

À moyen terme (de 2013 à 2018), on prévoit que la croissance de l'offre de main-d'œuvre continuera de contribuer sensiblement à la croissance du PIB, mais dans une mesure moins importante qu'au cours des quatre dernières décennies. Cette situation est attribuable en partie à l'incidence positive de la reprise des marchés du travail observée depuis la récession de 2008-2009, qui se traduit par une réduction du taux de chômage (cette réduction favorisant la croissance de l'offre de main-d'œuvre). Cependant, le taux d'activité et la moyenne des heures travaillées devraient reculer légèrement chaque année à moyen terme (diminution de 0,1 point de pourcentage dans les deux cas), ce qui entraînera un ralentissement de la croissance de l'offre de main-d'œuvre.

Après 2018, selon les projections, l'incidence positive de la reprise actuelle du marché du travail sur l'offre de main-d'œuvre devrait toutefois s'être dissipée, le taux de chômage devrait se stabiliser, et la tendance baissière de la moyenne des heures travaillées devrait se poursuivre. Parallèlement, le taux croissant de départs à la retraite au sein de la génération des baby-boomers devrait donner lieu à une diminution du taux d'activité et du taux de croissance de la population en âge de travailler. Pris ensemble, ces facteurs donnent à penser que la contribution de l'offre de main-d'œuvre à la croissance du PIB réel diminuera de façon importante, pour se situer en moyenne à seulement 0,5 point de pourcentage par année durant la période allant de 2019 à 2050. Étant donné qu'on suppose une croissance tendancielle de la productivité de 1,2 % par année, la croissance du PIB réel se situerait en moyenne à 1,7 % par année durant la même période.

Projections de croissance du PIB réel

Tableau A.1

Taux de croissance annuel moyen

%, sauf indication contraire

	1970-2012	2013-2018	2019-2030	2031-2050
Croissance du PIB réel	2,9	2,3	1,7	1,8
<i>Apports (points de pourcentage) :</i>				
Croissance de l'offre de main-d'œuvre	1,6	1,0	0,4	0,6
Population en âge de travailler	1,6	1,1	1,0	0,8
Taux d'activité de la main-d'œuvre	0,3	-0,1	-0,5	-0,1
Taux de chômage	-0,1	0,2	0,0	0,0
Moyenne des heures travaillées	-0,2	-0,1	-0,1	-0,1
Croissance de la productivité du travail	1,2	1,3	1,3	1,2

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Sources : Statistique Canada; calculs du ministère des Finances

Projections budgétaires

Les projections budgétaires figurant dans la présente annexe, qui ont comme point de départ les projections budgétaires allant jusqu'en 2018-2019 contenues dans la présente Mise à jour, sont obtenues au moyen d'un modèle comptable dans le cadre duquel chacune des catégories de revenus et de dépenses est déterminée de façon indépendante et modélisée en tant que fonction des projections démographiques et économiques sous-jacentes, les relations étant définies soit par les politiques gouvernementales actuelles ou futures déjà annoncées, soit par des hypothèses. Le modèle présente un examen détaillé des répercussions budgétaires du vieillissement de la population sur les revenus et les dépenses du gouvernement, ainsi qu'une évaluation de la viabilité des finances publiques à long terme en simulant les trajectoires à long terme de la dette et des déficits.

Voici les principales hypothèses qui sous-tendent les projections budgétaires de 2018-2019 à 2050-2051 :

- Le Transfert canadien en matière de programmes sociaux augmente de 3 % par année, et le Transfert canadien en matière de santé ainsi que les transferts fiscaux (principalement au titre de la péréquation et de la formule de financement des territoires) versés augmentent conformément aux formules liées à la croissance du PIB nominal.
- Les prestations de la Sécurité de la vieillesse augmentent au rythme de la croissance de la population visée (dont l'âge minimal d'admissibilité doit progressivement passer de 65 ans avant 2023 à 67 ans en 2029) et de l'inflation.
- Les prestations pour enfants augmentent au rythme de la croissance de la population visée (les enfants de moins de 18 ans) et de l'inflation.
- Les dépenses de programmes directes sont liées à la croissance du PIB nominal.
- Les prestations d'assurance-emploi croissent en fonction du nombre projeté de prestataires et de la croissance projetée de la rémunération hebdomadaire moyenne.
- Les taux de cotisation d'assurance-emploi croissent conformément aux modalités actuelles du programme (selon lesquelles les revenus et les dépenses du programme, c.-à-d. les prestations et les coûts d'administration, doivent s'équilibrer au fil du temps).
- Tous les revenus fiscaux, y compris ceux tirés de l'impôt sur le revenu des particuliers, de l'impôt sur le revenu des sociétés et de la taxe sur les produits et services ainsi que les autres revenus, croissent au rythme du PIB nominal. On suppose que le rajustement de 3 milliards de dollars en fonction du risque appliqué aux revenus de 2018-2019 croîtra également au rythme du PIB nominal après cet exercice.
- En ce qui concerne les frais de la dette fédérale, l'encours initial de la dette est assorti d'un taux d'intérêt moyen qui devrait passer graduellement d'environ 4 % en 2018-2019 à 5 % en 2027-2028 (compte tenu du fait que la dette arrivant à échéance devra être renouvelée à des taux toujours plus élevés), et demeurer constant par la suite. Tout encours supplémentaire de la dette (actifs nets) découlant de l'accumulation des déficits (excédents) prévus devrait porter intérêt à un taux effectif de 5 %. En outre, le rendement des actifs financiers (qui est inclus dans la catégorie des autres revenus) est égal au coût d'emprunt (qui est inclus dans la catégorie des frais de la dette publique) associé à leur achat.



Projections budgétaires détaillées

Tableau A.2

Projections budgétaires à long terme

G\$

	2018-2019	2021-2022	2025-2026	2030-2031	2035-2036	2040-2041	2045-2046	2050-2051
Revenus	332,7	373,6	429,5	513,8	619,9	750,2	905,4	1 088,5
Dépenses de programmes	286,8	324,1	374,1	444,8	535,1	640,2	762,8	908,0
Frais de la dette publique	36,1	39,2	42,2	42,0	36,7	25,4	4,1	-31,8
Solde budgétaire	9,8	10,3	13,2	27,1	48,1	84,7	138,5	212,3
Dette fédérale	599,1	569,3	524,2	419,0	227,1	-116,3	-693,9	-1 598,9
PIB nominal ¹	2 304,3	2 587,2	2 974,8	3 559,7	4 296,7	5 199,8	6 274,8	7 538,7

¹ Sur la base d'une année civile.

Tableau A.3

Projections budgétaires à long terme, en proportion du PIB

%

	2018-2019	2021-2022	2025-2026	2030-2031	2035-2036	2040-2041	2045-2046	2050-2051
Revenus	14,4	14,4	14,4	14,4	14,4	14,4	14,4	14,4
Dépenses de programmes	12,4	12,5	12,6	12,5	12,5	12,3	12,2	12,0
Frais de la dette publique	1,6	1,5	1,4	1,2	0,9	0,5	0,1	-0,4
Solde budgétaire	0,4	0,4	0,4	0,8	1,1	1,6	2,2	2,8
Dette fédérale	26,0	22,0	17,6	11,8	5,3	-2,2	-11,1	-21,2

Tableau A.4

Projections budgétaires à long terme, croissance annuelle

%

	2018-2019	2021-2022	2025-2026	2030-2031	2035-2036	2040-2041	2045-2046	2050-2051
Revenus	4,7	3,8	3,6	3,7	3,9	3,9	3,8	3,7
Dépenses de programmes	3,5	4,0	3,5	3,8	3,7	3,6	3,5	3,6
PIB nominal ¹	4,3	3,7	3,6	3,7	3,9	3,9	3,8	3,7

¹ Sur la base d'une année civile.

Analyse de sensibilité

Étant donné l'incertitude intrinsèque entourant les projections à long terme et l'éventail des résultats possibles, les projections de référence contenues dans la présente annexe ne doivent pas être considérées comme des prévisions exactes. Elles visent plutôt à fournir un scénario de référence plausible qui découle d'un ensemble d'hypothèses démographiques, économiques et budgétaires raisonnables et qui, comme le montre notre analyse de sensibilité, est assez précis relativement à un certain nombre de petites modifications touchant l'une ou l'autre des hypothèses. En revanche, des changements importants concernant certaines des hypothèses, une combinaison de changements touchant différentes hypothèses, une modification considérable de l'évolution prévue des perspectives économiques et budgétaires à moyen terme, ou encore un choc important touchant en permanence les revenus ou les dépenses du gouvernement auraient des répercussions plus grandes sur les perspectives économiques et budgétaires à long terme.

Tableau A.5

Description des hypothèses alternatives¹

Hypothèse alternative moins scénario de référence

	Valeur élevée	Valeur faible
Démographie :		
Taux de fécondité (moyenne de naissances par femme)	+0,2 naissance	-0,2 naissance
Immigration nette (% de la population)	+0,1 p.p.	-0,1 p.p.
Espérance de vie à 65 ans	+3 ans	-3 ans
Économie :		
Taux d'activité global (%)	+1,0 p.p.	-1,0 p.p.
Moyenne des heures travaillées par semaine	+0,5 heure	-0,5 heure
Taux de chômage (%)	+0,5 p.p.	-0,5 p.p.
Productivité du travail (%)	+0,1 p.p.	-0,1 p.p.
Taux d'intérêt (%)	+0,5 p.p.	-0,5 p.p.

Nota – p.p. = point de pourcentage.

¹ Ces hypothèses alternatives s'appliquent à compter de 2019, sauf pour les changements concernant l'espérance de vie, qui sont appliqués graduellement durant toute la période de projection.



Tableau A.6

Répercussions des hypothèses alternatives sur la croissance du PIB nominal et du PIB réel par habitant, 2019 à 2050

Croissance annuelle moyenne, en %

	Scénario de référence		Valeur élevée		Valeur faible	
	PIB nominal	PIB réel par habitant	PIB nominal	PIB réel par habitant	PIB nominal	PIB réel par habitant
Démographie :						
Taux de fécondité	3,8	0,9	3,8	0,9	3,7	0,9
Immigration nette	3,8	0,9	3,9	0,9	3,6	0,9
Espérance de vie à 65 ans	3,8	0,9	3,8	0,8	3,8	1,0
Économie :						
Taux d'activité global	3,8	0,9	3,8	0,9	3,7	0,8
Moyenne des heures travaillées par semaine	3,8	0,9	3,8	0,9	3,7	0,8
Taux de chômage	3,8	0,9	3,8	0,9	3,8	0,9
Productivité du travail	3,8	0,9	3,9	1,0	3,7	0,8

Tableau A.7

Répercussions des hypothèses alternatives sur le PIB nominal et sur le PIB réel par habitant, 2050

Variation par rapport au scénario de référence, en %

	Valeur élevée		Valeur faible	
	PIB nominal	PIB réel par habitant	PIB nominal	PIB réel par habitant
Démographie :				
Taux de fécondité	2,2	-1,3	-2,2	1,3
Immigration nette	4,1	0,5	-4,1	-0,6
Espérance de vie à 65 ans	0,5	-2,1	-0,5	2,1
Économie :				
Taux d'activité global	1,6	1,6	-1,6	-1,6
Moyenne des heures travaillées par semaine	1,5	1,5	-1,5	-1,5
Taux de chômage	-0,5	-0,5	0,5	0,5
Productivité du travail	3,2	3,2	-3,1	-3,1



Tableau A.8

Répercussions des hypothèses alternatives sur le déficit fédéral et le ratio de la dette au PIB, 2050-2051

% du PIB

	Scénario de référence		Valeur élevée		Valeur faible	
	Déficit	Dette	Déficit	Dette	Déficit	Dette
Démographie :						
Taux de fécondité	-2,8	-21,2	-2,8	-20,3	-2,8	-22,1
Immigration nette	-2,8	-21,2	-3,0	-23,6	-2,6	-18,6
Espérance de vie à 65 ans	-2,8	-21,2	-2,4	-16,8	-3,2	-25,3
Économie :						
Taux d'activité global	-2,8	-21,2	-3,0	-24,1	-2,6	-18,2
Moyenne des heures travaillées par semaine	-2,8	-21,2	-3,0	-24,0	-2,6	-18,4
Taux de chômage	-2,8	-21,2	-2,8	-20,2	-2,9	-22,2
Productivité du travail	-2,8	-21,2	-3,0	-23,7	-2,6	-18,6
Taux d'intérêt	-2,8	-21,2	-2,9	-20,3	-2,8	-21,9